J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 150 (243me ANNÉE) UN NUMÉRO 80 C. Mercredi 1er juillet 1981

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Cyclisme : Patrick Moerlen satisfait après les Pyrénées

(Page 11)

SÉRIE NOIRE

Institut de chimie : explosion

Nouvelle alerte hier au début de l'après-midi à l'Institut de chimie de Neuchâtel !

Des ouvriers étaient occupés à étanchéifier la dalle du toit du bâtiment endommagé lors de l'explosion du mois de mai, lorsque du bitume en fusion s'enflamma et fit sauter une bouteille de gaz propane.

Plus de peur que de mal!

(Lire en page 3)

Le toit du bâtiment après l'intervention des pompiers. (Avipress Treuthardt)

Les idées et les faits

Paris et ses medias

Guérilla dans l'audiovisuel outre-Jura. Ce n'est pas encore mai 68 dans les rédactions de la radio-télévision d'Etat, mais, c'est déjà la tempête. Cela est vrai aussi pour les stations de radio abusivement qualifiées de périphériques car, toutes, d'Europe I à Luxembourg en passant par Radio Monte-Carlo sont, en fait, propriété de l'Etat français. Afin de contrôler la radio, le gouvernement de Vichy avait créé, en 1942, la SOFIRAD, la société financière de radiodiffusion. L'occupation, puis la toujours chancelante IVme République, ne donnèrent à cet organisme qu'une existence théorique. Il n'en fut pas de même sous la Vme République.

Depuis 1962 notamment, cette société de surveillance chargée de contrôler la bonne santé morale et financière des différents organismes de radio et de télévision n'a plus une existence théorique. L'Etat français y détient 99% des parts et occupe les quatre cinquièmes des sièges au Conseil d'administration. Pour bien comprendre ce qui se passe et ce qui se passera sur les trois chaînes de TV françaises, à Europe I, à Luxembourg, il faut préciser l'importance de la SOFIRAD, paravent de l'Etat, pour tout ce qui concerne la vie des postes de radio et de TV existant dans la mouvance française. Ainsi la SOFIRAD possède 88,34% des parts à Radio Monte-Carlo, 99,9% à Sud-Radio. La proportion est de 47,25% à Europe I, soit bien largement la minorité de blocage.

En fait, dans le contexte que nous évoquons, il n'y a pas dans le domaine de l'audiovisuel de sociétés libérées de l'Etat français. C'est l'Etat français qui gère la société Technisolor chargée de diffuser les feuilletons télévisés. Sur le plan des films, même situation en ce qui concerne la télédistribution. Radio Luxembourg, pourtant en fait station étrangère, n'échappe pas à la règle. Ce n'est pas directement l'Etat français qui gère cette station, mais l'agence Havas y est majoritaire. Or, le président d'Havas est nommé par le gouvernement français. Il faut ajouter que le président de cette SOFIRAD est obligatoirement nommé par Paris. Il fut toujours un ami politique du président, de De Gaulle à Mitterrand, en passant par Pompidou et Giscard.

La liberté d'expression peut-elle vraiment exister dans un pareil système ? Certainement pas dans la mesure où ceux qui dirigent doivent nécessairement épouser les idées du pouvoir en place. Car, il faut dire que tous les présidents de radio et de télévision, à Paris ou à Europe I, Luxembourg et ailleurs sont nommés par le gouvernement français. Et cela nous conduit au limogeage d'Elkabbach. Ce n'est que le maillon d'une longue chaîne. Il n'a fallu que quelques heures à Giscard en 1974, pour limoger Maurice Siegel, alors directeur d'Europe I et le rédacteur en chef de cette station Jean Gorini. C'est un ami de Mitterrand qui vient d'être nommé à la tête de la SOFIRAD. C'était un ami de Giscard qui en était le patron avant les élections. Avant le 10 mai, un allié de Giscard dirigeait radio Monte-Carlo.

Depuis 20 ans, que de présentateurs ont disparu pour des motifs politiques ! Le ministre de la communication, M. Fillioud est à l'origine du limogeage d'Elkabbach. Mais le journaliste Fillioud fut licencié d'Europe I en 1961 pour motifs politiques. A gauche, comme à droite, tout cela n'est pas sain. Où est la liberté de l'information ?

L. GRANGER

Pas un de plus. *(Arc)*

Essai de circulation à 50 km/h : résultats pas encore probants

BERNE (ATS). — Dans les régions soumises à «l'essai 50 km/h dans les localités», le nombre d'accidents de la circulation a diminué.

C'est ce qu'indique le rapport intermédiaire que le département fédéral de justice et police a publié mardi à Berne sur les six premiers mois de cet essai.

Ce résultat partiel doit cependant être pondéré par de nombreux facteurs et notamment par le fait que le nombre des accidents tendait à diminuer avant même la mise en place de cet essai. Le résultat le plus tangible de ce bilan intermédiaire est que le nombre de dépassements des limitations de vitesse a sérieusement augmenté.

(Lire la suite en page 14)

Ces Polonais qui vont à l'Ouest

Quelques réfugiés à la porte d'un centre d'accueil à Vienne. (Téléphoto AP)

VIENNE (AP).– Les exilés polonais arrivent toujours plus nombreux en gare de Vienne par le train de nuit en provenance de Varsovie. Ils sont souvent accueillis par des compatriotes qui n'hésitent pas à tirer profit de leur situation en leur proposant des chambres, des conseils et des moyens de transport jusqu'au camp de réfugiés.

ILS ONT PEUR

Les prix sont exorbitants mais les réfugiés se font souvent facilement duper. Nombre d'entre eux semblent avoir peur, peu parlent allemand et la plupart ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

Plus de 1700 Polonais ont été déclarés en Autriche les trois premières semaines de juin, soit quatre fois plus qu'en janvier.

Durant le premier semestre 80, avant que les grandes grèves ne frappent la Pologne, moins de 700 Polonais avaient cherché asile dans ce pays.

Essence en Suisse : partout la hausse

BERNE (ATS). — Après Elf et Texaco lundi, les autres compagnies pétrolières ont annoncé également mardi une augmentation de 3 centimes du prix de l'essence dès aujourd'hui. Ainsi chez Esso, BP, Shell, Gulf, Avia, Total et Agip le prix de l'essence livrée aux stations-service passera de 1,31 à 1 fr.34 pour la super et de 1,30 à 1 fr.33 pour la normale. Migrol n'a pas encore pris de décision.

Les compagnies pétrolières justifient ce relèvement de prix par l'augmentation des cotations du supercarburant sur le marché de Rotterdam où entre le 10 et le 29 juin le prix de la tonne a augmenté de 32 dollars, soit environ 4,5 centimes par litre. A cela s'ajoute la majoration dès le 1er juillet de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) et de la taxe Carbura, soit 0,5 centime par litre. Soit au total 5 centimes.

DÉJÀ LE 11 JUIN

Etant donné que la régression du cours du dollar a entraîné une baisse du prix du litre d'essence de 2 centimes environ, les compagnies pétrolières ont décidé par conséquent une augmentation de 3 centimes du litre d'essence. La dernière hausse de deux centimes était intervenue le 11 juin. Elle avait été motivée cette fois par la hausse du dollar.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 9 et 13.

CARNET DU JOUR : page 6.

TOUS LES SPORTS : pages 11 et 12.

INFORMATIONS SUISSES : page 14.

PROGRAMMES RADIO/TV : page 17.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE : page 19.

NATATION

page 18.

Les Israéliens ont choisi

Les Israéliens se sont rendus aux urnes mardi pour renouveler les 120 députés à la Knesset, le parlement.

Il semblait que la participation électorale dans les 4950 bureaux de vote laissait prévoir un taux de participation élevé et au moins égal à celui des élections générales de 1977. Voici, en tout cas, dans le village de Tyra, deux Arabes israéliens déposant leur bulletin dans l'urne. (Lire nos informations en avant-dernière page) *(Téléphoto AP)*

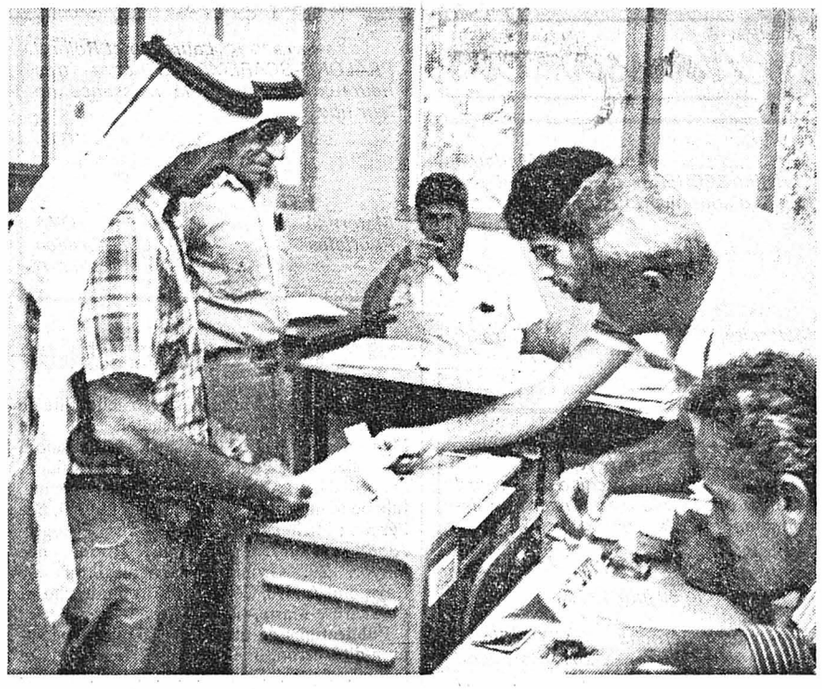

Des assiettes pour Diana

Le prince Charles et lady Diana, une fois mariés, utiliseront sans doute ces assiettes. Leur décoration est l'œuvre de ces deux petits Anglais James Cleverley 7 ans et Leisa Winstanley 11 ans. Quelques exemplaires de ces assiettes seront remis au couple princier à l'issue de la cérémonie. Un détail qui a son importance : 41.000 petits Britanniques participèrent à ce concours. (Téléphoto AP)

AVIS TARDIFS
Fr. 4.– par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

EN PREMIER LA QUALITÉ
Melons
Cavaillon
pièce env. 700 g **2.90**
Pêches
jaunes
« Spring Crest » kg **2.75**
11799-76
aux Gourmets

Bureau d'architecture et d'urbanisme **MEYSTRE**
rue Saint-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel

Nous déménageons
Nouvelle adresse dès le 1er juillet 1981 :
avenue de la Gare 31, 2000 NEUCHÂTEL
(Entrée par l'immeuble N° 29) 27257-76

Pour le Super-Centre Portes-Rouges, Coop Neuchâtel engagerait
un vendeur ou vendeuse en poissonnerie
Le candidat pourrait être formé par nos soins.
Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55, tél. 25 37 21. 14211-76

Ce soir :
Spectacle de la section préprofessionnelle
Danse, cinéma et musique en faveur de « Terre des hommes »
SALLE DE LA CITÉ, 20 h 30
27142-76

PRIX CHOC POUR ENFANTS
Boutique Cerf-Volant
Rue du Concert 6 14223-76

MARCHÉ DIGA MARIN - CENTRE
engagerait
vendeuse-caissière
à temps complet ou à la demi-journée.
Tél. (038) 24 40 88 14068-76

Naissances

Monsieur et Madame Christian BECHERRAZ-GUINCHARD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anouk

30 juin 1981

Maternité Pourtalès — *Gare 39, 2017 Boudry*
14224-77

Françoise et Bernard SCHILD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Julien

le 30 juin 1981

Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin — *Fin 12, 2016 Cortaillod*
27229-77

Françoise et Jean-Claude CHAUTEMS-DEVAUD sont très heureux d'annoncer la naissance de

Joëlle

le 30 juin 1981

Maternité de la Béroche — *Gare 1, 2208 Les Hauts-Geneveys*
27214-77

Laurence et Roland PRALONG-SCAREMBERG sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Diane

le 30 juin 1981

Maternité Pourtalès — *OYA, 2202 Chambrelien*
27295-77

Etat civil de Neuchâtel

Naissances.– 24 juin. Pfister, Yaëlle, fille de Michel-Roger-Willy, Neuchâtel, et de Myriam-Alice, née Guichard. 28. Benoit, Nathalie, fille d'Eugène-Maurice, Saint-Blaise, et de Sonia, née Gerber ; da Silva, Eva-Cristina, fille de Manuel-Jesus, Neuchâtel, et d'Eva, née Pereira ; Michet, John-Philippe, fils de Roger-Albert, Boudry, et de Marie-Jeanne, née Mayor. 29. Grolimund, Nicolas, fils de Raymond-André, Corcelles-Cormondrèche, et de Thérèse-Marie, née Gerber.

Publications de mariage.– 26 juin. Ducommun-dit-Verron, Pierre-Alain, Neuchâtel, et Dilligil, Aysel, Soleure. 29. Borel, Blaise-Albert, Neuchâtel, et Ponta, Maria-Grazia, Genève ; Roulet, Yves, Istres (France), et Frank, Nicole, Genève ; Kuhn, Erich-Kurt, Aarau, et Badertscher, Estelle, le Locle. 30. von Grünigen, Markus, et Piguet, Danièle-Christine, les deux à Peseux.

Mariage célébré.– 26 juin. Baumgartner, Ernest, Peseux, et Zürcher, Annelise-Suzanne, Neuchâtel.

Décès.– 28 juin. Perret-Gentil née Schneider, Frieda, née en 1903, Hauterive, veuve de Perret-Gentil, Georges-Edouard ; Jaquet, Jean-Baptiste-Julien, né en 1910, Marin, époux de Jeanne-Albertine, née Broillet ; Pillonel, Jean, né en 1913, Neuchâtel, époux de Marie, née Brulhart.

Pendant vos vacances, quel que soit le pays où vous voyagerez vous ne trouverez pas moins cher !
Profitez de nos SOLDES
Vente autorisée du 1.7.81 au 21.7.81
Robes 100 % coton dès **29.–**
Jupes 100 % coton **29.–**
Overalls 100 % coton **39.–**
Blouses 100 % coton dès **10.–**
CRÉATION DILARA
dans les locaux de la firme d'import-export KATEX SA, au 1er étage, 7, rue de l'Hôpital.
14126-80

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Hôtel de ville du Landeron : quelle inauguration !

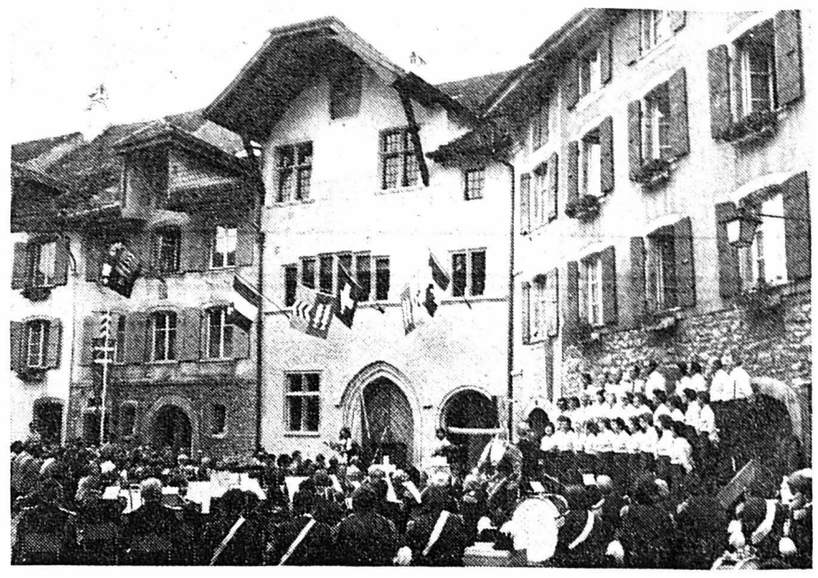
(Avipress-P. Treuthardt)

De notre correspondante :

Les festivités pour l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville ont commencé vendredi en fin d'après-midi, en présence des autorités, de Mlle Annie Muriset, généreuse donatrice, de M. Georges Schaller, président de la Fondation de l'Hôtel-de-Ville constituée à parts égales par la Société de développement, l'Association de la vieille ville et la commune du Landeron. M. Jean-Marie Cottier, directeur des bâtiments, procéda à la pose de la plaque commémorative. Le lendemain, il accueillait les cent cinquante invités parmi lesquels nous relevions la présence de M. Alfred Schmid, président de la commission fédérale des monuments historiques, M. Frédéric Dubois, directeur de l'Office fédéral de la culture, délégué de M. Hans Hürlimann, conseiller fédéral, de M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, M. Roger Vionnet, conservateur des monuments et sites, M. Carlos Grosjean, ancien conseiller d'Etat, « l'artisan de la première heure », M. Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'histoire de Neuchâtel, ses collègues de différents cantons, M. K. W. Kengerter, ingénieur-architecte sur bois, la bourgeoisie de la ville de Soleure, la corporation de Saint-Maurice, les représentants des paroisses, les délégations des communes amies de Cressier, Cornaux, Lignières, Neuchâtel, La Neuveville, Chules, Cerlier, les révérends pères Capucins, et les anciens conseillers communaux du Landeron.

REMERCIEMENTS

Devant la splendide façade de l'Hôtel-de-ville, M. Cottier adressa ses remerciements à tous ceux qui avaient participé à ce gigantesque travail, à Mlle Annie Muriset et au Dr Olivier Clottu, de Saint-Blaise qui a offert au Musée du Landeron des pièces d'orfèvrerie. M. Cottier brossa un rapide tableau des différentes étapes de la restauration en soulignant sa profonde gratitude à l'égard de M. André Brandt, conseiller d'Etat, pour son soutien manifesté dès le début des travaux.

QUATRIÉME RÉALISATION

Agréablement relayés par les prestations de la fanfare La Cécilienne dirigée par Charles Bourquin et les chants de la Chanson landeronnaise sous la direction de Francis Perret, différents orateurs se succédèrent, présentés par Michel Zumkehr. M. Schmid rappelant que celle de l'Hôtel-de-Ville était la quatrième restauration réalisée au Landeron dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural, après la chapelle de Combes, les fontaines et la croix du Bourg. Il déclara que la remarquable restauration du bâtiment avait pu être menée à bien, avant tout grâce à l'esprit de collaboration loyale entre les différents artisans et maîtres d'œuvre et il précisa « la restauration s'arrête là où l'hypothèse commence ». Apportant le salut du Conseil fédéral, M. Frédéric Dubois assura que la Confédération était fière d'avoir pu apporter son appui à cette réalisation « l'Hôtel-de-Ville est le cerveau et le cœur de la cité, le lieu où s'élabore le sort de la communauté ». Jean Cavadini ému de retrouver les pavés de ses premiers pas dans cette cité où vécurent ses grands-parents, adressa sa reconnaissance à tous ceux qui ont permis cette manifestation.

Relevant que l'Hôtel-de-Ville est le fruit de la collaboration de la Confédération, de l'Etat, de la commune et de la paroisse, le conseiller d'Etat constata l'heureux aboutissement des restaurations entreprises au Landeron. Puisque la paroisse a pris la décision de restaurer la chapelle des Dix-Mille Martyrs, les travaux seront terminés à la fin de l'année. Le conseiller d'Etat adressa un vibrant hommage « au rôle de cette commune qui a su conserver les traits profonds de son originalité ».

Alors que les hôtes étaient invités à une rapide visite de l'Hôtel-de-Ville dont le but principal était de les inciter à revenir plus longuement admirer ce lieu privilégié superbement restauré, un apéritif était servi à toute la population sous les arbres de la vieille ville. Présentée par M. Georges Schaller et Me Edouard Girard, Mlle Annie Muriset expliqua sa démarche lors du vernissage de la salle qui porte son nom. Fille de Catherine née Gicot et de Charles Muriset, tous deux Landeronnais, Annie Muriset n'est pas née au Landeron et n'y a vécu qu'à l'occasion de vacances. Célibataire, le temps de la réflexion arrivant, elle contacta Me Girard souhaitant témoigner de ses attaches à sa commune d'origine. L'occasion se présenta avec la restauration de l'Hôtel-de-Ville. Pour animer son musée, Mlle Muriset offrit un grand nombre de gravures, d'objets et de meubles anciens ayant trait au canton. En reconnaissance de sa générosité, les autorités communales lui ont dédié une salle.

LE MAÎTRE À L'ŒILLET

Une description détaillée des différentes pièces de l'Hôtel-de-Ville, toutes plus belles les unes que les autres, des boiseries, cheminées et autres peintures murales, fera l'objet d'un prochain article. Soulignons tout de même le magnifique tableau du « Maître à l'œillet » datant de la fin du XVe siècle « le couronnement de la Vierge » exposé pendant deux semaines au musée. Il réintégrera ensuite sa place au Musée d'histoire de Neuchâtel. Citons aussi la tapisserie « Réception de Jeanne d'Arc par le roi Charles VII au château de Chinon », copie exécutée par l'ancien président de commune, Fred Reymond.

Au cours du banquet servi dans la cour du château, M. Théo Vuilleumier exprima « le respect de l'architecte qui travaille dans un tel bâtiment » et résuma son émotion et son bonheur dans une simple phrase « L'Hôtel-de-Ville parle de lui-même ». Georges Schaller confia les intentions de la fondation de l'Hôtel-de-Ville qu'il préside. « Citoyennes du Landeron, vous restez propriétaires de l'Hôtel-de-Ville, mais nous en devenons les hôtes, vous nous confiez un joyau, nous n'allons pas le mettre dans un écrin et le refermer. Tous nos efforts vont tendre à le faire briller de ses lumières nouvelles et de ses facettes restaurées ». Le représentant de la maison de Soleure remit le livre de sa ville, la commune de Cerlier offrant un manuscrit de ses archives. M. Charles Girard, président du Conseil communal, rappela qu'en 1976, lorsque les autorités signaient la première charte de l'Hôtel-de-Ville, l'envie était là, mais les moyens faisaient défaut. Cinq ans après, le chef de l'exécutif se déclara particulièrement fier et heureux de remettre aux Landeronnais un bâtiment complètement rénové.

Les productions du groupe de danse de Michel Zumkehr accompagnées par la bandelle du Vieux Pont et la chanson du Landeron, reprise en chœur par l'assemblée, terminèrent ces festivités dont la réussite était le juste reflet du succès total de la restauration de l'Hôtel-de-Ville.

Tribunal de police

Le tribunal de police du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques-André Guy, assisté de Mme May Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier.

Le 25 avril dernier, vers 21 h 30, alors qu'il n'était plus qu'à quelques centaines de mètres de son domicile, E.B. a perdu la maîtrise de sa voiture rue de Sainte-Hélène. Après avoir heurté le trottoir nord de la chaussée, le véhicule a traversé la route et a terminé sa course contre deux autos en stationnement. Suspecté d'ivresse, le conducteur fut soumis aux examens d'usage et à une prise de sang, qui révéla, une heure et demie après l'accident, une alcoolémie moyenne de 2 ‰.

A l'audience, le prévenu expliqua qu'en fin d'après-midi, il avait assisté à la rencontre de football mettant aux prises le F.-C. Xamax au F.-C. Chiasso, et qu'ensuite il s'était arrêté dans un bar du chef-lieu avec des amis pour fêter à l'apéritif anisé la victoire de l'équipe neuchâteloise.

En 35 ans de conduite, E.B. n'a jamais connu aucun ennui. Son casier judiciaire est vierge et il n'est même pas signalé aux archives de la brigade de circulation. L'incident qui s'est produit le 25 avril dernier doit donc être considéré comme un cas exceptionnel. Toutefois, il s'agit d'une ivresse grave, au sens de la jurisprudence constante du tribunal de céans.

C'est la raison pour laquelle, au lieu d'opter pour le prononcé d'une peine d'amende seulement, le juge a condamné E.B. à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Le condamné s'acquittera au surplus d'une amende de 200 fr et de 230 fr de frais.

UN CAMION SURCHARGÉ

Alors qu'il venait de charger sur son semi-remorque du fumier de cheval à Avenches, C.B. a été intercepté par la gendarmerie le 6 février dernier. Son convoi a été pesé au centre de police de Marin, où l'on a constaté une surcharge de 1.800 kilos, représentant 6,4 % de la charge totale autorisée. L'employeur du chauffeur, J.B., avait également été renvoyé devant le tribunal, car on lui reprochait d'avoir donné l'ordre à son employé de charger le camion de cette manière. Or J.B. a expliqué que son chauffeur travaillait de façon totalement indépendante et qu'il n'était pas payé selon la quantité de marchandise transportée, mais au voyage.

Dans ces conditions, le tribunal a considéré que J.B. était hors de cause, puisqu'en aucun cas il n'avait incité son employé à violer la loi et l'a acquitté purement et simplement, mettant sa part de frais à la charge de l'Etat. Quant à C.B., qui n'avait certes aucun intérêt à surcharger son camion, mais qui a fait montre de négligence en ne vérifiant pas le poids spécifique du chargement, il a écopé d'une amende de 200 fr, assortie de 20 fr de frais.

TROP, C'EST TROP !

Enfin, alors qu'il circulait en voiture rue Jehanne-de-Hochberg en étant fortement pris de boisson (l'analyse sanguine a démontré un taux d'acoolémie moyen situé à 2,97 ‰), T.L. a perdu le contrôle de son véhicule qui a embouti deux autos régulièrement stationnées, dont une appartenant à l'Etat de Neuchâtel !

- Je reconnais, j'avais bu un tas de «trucs», avoua le prévenu.
- Mais encore ?, lui demanda le président Cyrille de Montmollin.
- Je ne peux pas vous dire. Je ne me rappelle plus, mais sûrement de la bière, des apéritifs et de la pomme...

Après s'être accordé une semaine de réflexion, le tribunal a estimé qu'un pareil taux d'alcoolémie ne permettait pas de formuler un pronostic favorable pour l'avenir du prévenu, qui n'a pas hésité à prendre le volant en sachant qu'il pouvait gravement mettre en danger la santé des autres usagers. Raison pour laquelle, il l'a condamné à sept jours d'emprisonnement ferme et au payement de 190 fr de frais.

J. N.

Les suites d'un match

PESEUX

Musique en culottes courtes...

(c) C'est un magnifique spectacle que le Bébé-orchestre et les élèves de la nouvelle école de musique ont présenté samedi soir à Peseux en guise d'audition. En première partie, 50 enfants âgés de 4 à 14 ans se sont produits avec une candeur bien sympathique dans un conte lyrique de Madeleine Jost, qui a vu ses généreux efforts être récompensés. En interprétant une série de scènes chantées et où les harpes, flûtes à bec ou violons se sont mis en évidence, tous ces enfants ont présenté un spectacle tout de fraîcheur et de délicatesse juvénile, cela dans des costumes originaux et fort réussis.

Ainsi, Mme Jost, tantôt auteur, directrice ou accompagnatrice, a obtenu la juste récompense de sa patience et de son enseignement, car les élèves ont encore montré par la suite les progrès réalisés avec leurs instruments en jouant plusieurs morceaux très applaudis.

CORTAILLOD

Bientôt la Fête de la jeunesse

(c) La Fête de la jeunesse aura lieu le jeudi 9 juillet. Pendant la journée, les enfants participeront à des jeux dirigés par le corps enseignant. Toutes les classes se réuniront pour le repas de midi. Le soir, dès 21 h, le cortège, conduit par deux fanfares, fera le tour du village. Les élèves interpréteront ensuite des chants dans le préau couvert du collège, puis une collation sera servie pendant laquelle les fanfares donneront un concert.

La commission scolaire invite la population à pavoiser... et annonce déjà que la rentrée aura lieu le lundi 24 août !

Sahib a déjeuné en ville

Attention, place, place, Monsieur a faim ! (Avipress-P. Treuthardt)

Il est venu, il a regardé la foule, il a pris son petit déjeuner : 15 kg de salade, de pain, de choux-fleurs, de bananes, de pommes ! Dame, il en faut pour ses trois tonnes bien pesées !

Et 500 personnes assistaient, hier au milieu de la matiné, au repas de ce seigneur de la jungle servi au pied de la fontaine de la Justice, sur l'initiative du groupement de commerçants de GHT, avec la collaboration de Neuchâtel-Centre, de notre journal et des Armourins.

« Sahib » l'éléphant de 17 ans du cirque Knie, a donc fait un tour de boucle, dans la plus grande bonhomie conduit par son cornac, et appréciant comme elle le mérite cette zone piétonne sans gaz d'échappement !

Ce fut pour les badauds, les enfants surtout, un joli spectacle.

COMMUNIQUÉ

Les photos Denise Bickel à Novotel

Les locaux de Novotel-Thielle sont décorés pendant tout le mois de juillet par les photographies de Denise Bickel.

Son thème initial est « Regard sur Neuchâtel » avec des vues en couleurs et noir-blanc. Nous pouvons aussi voir les images qui ont valu à Denise Bickel la médaille d'or, lors du concours « Prix de France 1980 », ainsi que d'autres travaux d'expression personnelle. Une exposition à ne pas manquer.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Il figlio Piazza Italo con la moglie Maria e i figli Maurizio, Gianni e Franco ;

La figlia Mainiero Lidia con il marito Raimondo e i figli Nadia e Daniele,

I parenti et amici a Neuchâtel e Belluno (Italia),

annunciano l'awenuto decesso di

PIAZZA Ernesta
nata DAZZI
1910

Peseux-Neuchâtel, il 30 giugno 1981.

I funerali avranno luogo, giovedi 2 luglio 1981 a Valdenogher in provincia di Belluno.
27264-78

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Conseil d'administration, la direction et les collaborateurs d'Enrobit SA, Avenches, ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur

Pierre GUIGNET

leur fidèle et très dévoué collaborateur et collègue depuis de nombreuses années.

L'ensevelissement aura lieu ce mercredi 1er juillet, à 15 heures, au temple de Grandson.
14263-78

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Fritz SCHWAB

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs et leurs messages de condoléances. Un merci également à ceux qui ont entouré sa chère maman.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Ponts-de-Martel, juillet 1981. 14200-79

Vivement touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, la famille de

Monsieur

Frédy LAEDERACH

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance pour l'affection témoignée durant la maladie de son cher disparu.

Un merci spécial à Monsieur le pasteur Clerc d'Hauterive.

La famille affligée.

Le Landeron, juillet 1981. 14404-79

La famille de

Madame

Berthe ROSSIER-COURVOISIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leur aide, ont pris part à leur épreuve, en particulier les médecins, le personnel de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, l'Aide familiale et l'Œuvre de la Sœur visitante du Val-de-Ruz.

2053 Cernier, juillet 1981. 14414-79

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

A la Collégiale

On enregistre

TOUR DE VILLE

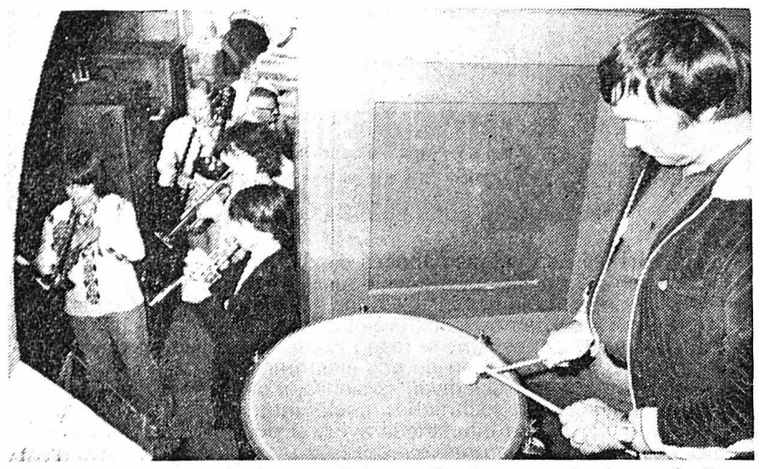

Enregistrer, oui, mais les conditions n'étaient pas toujours faciles... (Avipress-P. Treuthardt)

● LA Collégiale a connu pendant deux jours, hier et lundi, une effervescence peu coutumière. Venue de la Suisse centrale, une équipe de techniciens appartenant à une maison de disque, la Fono-Gesellschaft Luzern (FGL), a préparé et enregistré un disque qui portera le titre: «Musique à la Collégiale de Neuchâtel». Ce disque complètera une série déjà très longue, consacrée aux plus grandes églises du pays.

L'Almanach protestant écrivait au sujet de cette merveilleuse collection: « Lorsque des Suisses passent une fois leurs vacances au pays, ils s'aperçoivent avec étonnement des beautés qui sont à portée de main. Ainsi remarque-t-on tout à coup, par la grâce d'un éditeur sensible, des trésors musicaux tout proches, en admirant des oeuvres suisses ou des interprètes suisses. Le FLG fait preuve d'éclectisme et d'audace dans ses domaines de production».

«Musique à la Collégiale de Neuchâtel» paraîtra au mois d'octobre prochain. On pourra y entendre les cloches de notre belle église et son orgue, bien sûr. Samuel Ducommun et l'Ensemble de cuivre du Conservatoire de Neuchâtel avec Nicole Aubert, Jean-Jacques Aubert et Pierre-Alain Monot (trompettes), Walter Liechti et Jacques Schaer (trombones) et Armand Talon (timbales), interprèteront des oeuvres de maîtres anciens et de compositeurs contemporains neuchâtelois: «Prélude, fugue et postlude» de Paul Benner et «Sonata da chiesa» de Samuel Ducommun. Les autres œuvres du disque seront de Telemann (Intrada et allegro du concerto en ré-majeur), Gabrieli (Canzon II), Bach (Choral «Wir glauben all' an einen Gott»), Grigny (Récit sur le chant du « Pange lingua » et Dialogue en la-mineur), Lasso (Providebam Dominum) et du compositeur genevois Alexandre Mottu (Consécration).

Le soin apporté à la réalisation et à la qualité de cet enregistrement le rend digne de figurer dans la discothèque de tout amateur de musique, mais il faudra patienter encore un peu... A. T.

Troisième alerte en cinq semaines au Mail !

Une bouteille de gaz propane explose sur le toit de l'Institut de chimie

La série noire s'acharne sur l'Institut de chimie. Après l'explosion et le grave incendie qui ont considérablement endommagé le bâtiment dans la nuit du 16 au 17 mai, nouvelle alerte hier au début de l'après-midi : vers 13 h 50, une bouteille de gaz propane a explosé sur le toit plat de l'institut.

Une épaisse fumée se dégagea et les pompiers, qui commencent à connaître le chemin de l'avenue de Bellevaux, le prirent une nouvelle fois ! Quelque quinze minutes plus tard, ils « repliaient » leur matériel... Plus de peur et de fumée que de mal, mais des ouvriers auraient pu être blessés. Ce n'est heureusement pas le cas.

● LE TUYAU FOND, LE GAZ S'ENFLAMME ET...

On refait l'institut après l'explosion du 17 mai. Des ouvriers d'une entreprise de Neuchâtel chargée d'étanchéifier la dalle formant le toit du bâtiment y travaillaient hier. Un d'entre eux rechargeait une sorte de chaudière chauffée au gaz propane et dans laquelle on fond des pains de bitume.

Mais le pain s'effrita brusquement : une quantité minime resta dans les mains de l'ouvrier, tout le reste tombant dans la chaudière, faisant déborder le matériau en fusion qui s'enflamma au contact des flammes du brûleur.

Le tuyau en matière plastique qui alimentait le brûleur fondit et le gaz s'échappant à l'air libre s'enflamma à son tour.

L'ouvrier voulut fermer la bouteille de gaz, mais la fumée dégagée par le bitume enflammé étant très dense, il ne put y arriver. Sous l'effet de la chaleur, la bouteille explosa.

Par chance, aucun ouvrier n'a été blessé. Des rouleaux de papier goudronné entreposés sur le toit. près de la bouteille, ont été détruits par le feu et le mur bordant la dalle du toit a été quelque peu endommagé.

Dirigés par le commandant Habersaat, les pompiers ont d'abord tenté d'éteindre les flammes avec deux extincteurs mais le feu étant plus important qu'on ne le supposait, ils durent hisser deux conduites jusqu'au toit et éteindre les flammes par des pulvérisations de mousse. Le directeur de l'institut, M. Jacot-Guillarmod, le recteur Jeannet et M. Vuithier, secrétaire général de l'Université, se sont rendus sur les lieux.

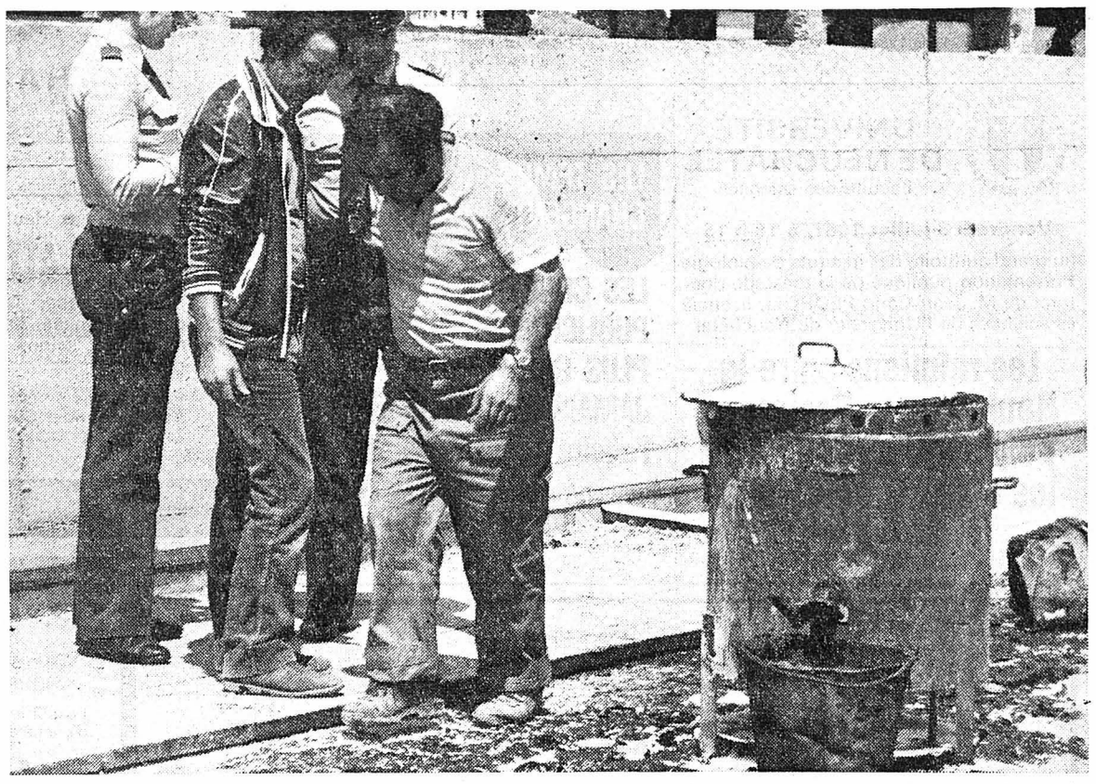

C'est en chargeant une de ces chaudières que tout a commencé. (Avipress-P. Treuthardt)

● UNE CONDUITE D'EAU SAUTE !

En moins de deux mois, c'est le troisième « pépin » qui frappe l'Institut de chimie du Mail puisqu'il y a quelque temps, une conduite a sauté en plein week-end et quelque 10.000 litres d'eau ont encore envahi le bâtiment.

Alors qu'on ignore toujours la cause de l'explosion du 18 mai, cette « série noire » aurait de quoi inquiéter les habitués de l'institut. Mais hier, le directeur avait le sourire, un peu forcé peut-être mais le sourire malgré tout :

– La prochaine fois, je demanderai aux pompiers de rester en permanence sur les lieux...

Il n'a peut-être pas tort : que va-t-il encore se passer au Mail ?

Place du porc et place d'âne...

Clin d'œil fauve vers la liberté ? (Avipress-P. Treuthardt)

● *LES mouettes ne doivent rien y comprendre! Familières des mouvements de voitures de la place du Port, habituées au bruit des claxons, elles entendent tout-à-coup barrissements, hennissements et grognements, bref, un langage animal international: du chinois... Et les plus curieuses n'ont pas manqué de s'offrir un petit tour de reconnaissance gratuit (il y aura toujours des resquilleurs) dans le plus grand et le plus riche zoo itinérant actuel, celui du cirque Knie.*

Leur a-t-on dit que tous ces animaux sont représentatifs de la faune des cinq continents? Qu'ont-elles pensé de l'arrogance de la girafe, violant l'espace, lippe dédaigneuse, peut-être plus condescendante encore pour cette espèce de volatile moqueur que pour le gros rhinocéros balourd qui traîne sans gêne son embonpoint? Jusqu'à jeudi, ces chères mouettes auront encore bien des surprises: des cochons noirs aux chèvres naines, des fauves, des singes aux otaries, elles auront certes de la peine à reconnaître leurs amis. Quant à saisir la parenté qui les rattache aux grands nandous et perroquets, il leur faudra de l'intuition et beaucoup de compréhension.

Mais un obstacle gigantesque, sorte de champignon vagabond, cache à leur vue l'évolution des éléphants. C'est là que le cirque s'anime, là que s'entraînent les pur-sang, là que de fantastiques exploits enchantent chaque jour les Neuchâtelois.

A. T.

A la Cité Chants et danses du peuple sahraoui

Rarement on trouve, à Neuchâtel, des spectacles aussi simples et directs que celui que présentait, lundi dernier, la troupe sahraouie «Chaïd el Quali», à la salle de la Cité. Un spectacle simple à tel point qu'il en devenait déconcertant. Fallait-il s'attendrir sur l'ingénuité appliquée avec laquelle les jeunes danseuses mimaient des épisodes de leur vie nationale, ou fallait-il au contraire admirer la fraîcheur exquise de leur langage, l'universalité étonnante de leurs gestes les plus banals?

LE CHARME

Le public de la Cité semble ne pas s'être posé la question bien longtemps; il s'est très rapidement abandonné au charme subtil de ces filles du désert. Aussi, comment rester insensible à leur voix aiguë, délicatement modulée, à la grâce troublante de leurs gestes toujours si réservés?

Ces jeunes femmes chantaient lundi soir la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. Elles rappelaient la longue oppression qu'il a dû subir depuis plus d'un siècle, elles exaltaient leur confiance en sa pérennité, elles en appelaient à la fraternité du peuple marocain «ennemi»(deux *peuples* peuvent-ils jamais être ennemis?), pour rétablir entre eux l'indépendance, la solidarité et la paix... Et malgré l'extrême gravité de leurs chansons, elles semblaient garder une confiance et un optimisme très beaux.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Il est vrai que le peuple sahraoui ne connaît pas actuellement les misères de la soumission. Terre espagnole depuis la fin du XIXe siècle, le Sahara occidental avait été partagé, en 1975, entre le Maroc et la Mauritanie. Il fut revendiqué l'année suivante par la toute nouvelle République arabe sahraouie démocratique (RASD). Depuis, la Mauritanie a abandonné au profit de la jeune république ses prétentions sur cette terre. Le Maroc, en revanche, a alors étendu son occupation. Une occupation qui a contraint 150.000 réfugiés sahraouis à trouver refuge dans le désert, territoire algérien.

Sahraoui et beauté, ou pour la liberté. (Avipress-A. R.)

Ces réfugiés vivent en communauté; les femmes prennent en charge leur autodéfense, les soins médicaux, l'enseignement, alors que les hommes vont combattre l'occupant et mènent la fameuse guerre du Sahara. Ce peuple montre quotidiennement sa vivacité; sûr de son droit, confiant dans sa résolution, il s'efforce de faire reconnaître la RASD à l'étranger et d'y obtenir de l'aide pour sa survie. Un moyen aussi agréable qu'efficace est de présenter certains aspects de sa culture au travers de spectacles. C'est le but que poursuit la troupe «Chaïd el Quali».

Et il faut reconnaître que la représentation de lundi soir s'est révélée assez convaincante. Fidèle à une haute tradition folklorique, le peuple sahraoui, qui chantait auparavant son travail, sa terre et ses amours, a complètement bouleversé ses thèmes culturels. La manière de chanter, la manière de s'exprimer sous la forme d'un théâtre dansé, sont restées les mêmes; mais on célèbre maintenant la volonté de résistance et l'espoir du peuple.

Cette vigueur culturelle s'affirmait avec une grande force, à la Cité; elle constitue sans doute un des meilleurs gages du dynamisme du peuple sahraoui. Contre un tel dynamisme, rien ne saurait l'emporter; c'est du moins ce dont on nous a convaincu. A. R.

D'autres informations du bas du canton en pages 6 et 9.

Trois jeunes diacres consacrés au temple de Saint-Aubin

Dimanche dernier fut un jour important pour la Paroisse de Saint-Aubin. En effet, le culte du matin se déroula avec la participation du nouveau pasteur de la Béroche: M. Werner Roth qui, à l'issue de ce culte fut élu officiellement lors de l'assemblée générale. M. Roth, remplaçant le pasteur S. Rollier, retraité, sera ainsi le collaborateur de M. Jean-Louis Pilloud pour assurer la conduite spirituelle des paroissiens de la Béroche.

En fin de journée, ceux qui vinrent en grand nombre à l'église du village y vécurent un moment exceptionnel puisque Saint-Aubin fut choisi pour cadre à la cérémonie de consécration de trois jeunes diacres. Ce sont Frédéric Jacob, Gérard Pasche et Olivier Schnegg.

Le culte de consécration auquel assistait le corps synodal du canton était présidé par le pasteur Anker. R. CH.

Le cortège se rendant au temple ; deuxième à partir de la gauche : M. Michel de Montmollin, puis Mlle Sari Cromelin, au côté du pasteur Anker, ensuite les trois nouveaux diacres. (Avipress-R. CH.)

Bevaix dit oui au terrain de sports

De notre correspondant :

Le législatif de Bevaix a siégé récemment à la Grande salle de Bevaix, sous la présidence de Mme Gilberte Pradervand, présidente, en présence de 39 conseillers et de 4 membres de l'exécutif. Le procès-verbal de la dernière séance fut accepté par 35 voix sans opposition.

La présidente proposa ensuite une modification de l'ordre du jour, qui est acceptée sans opposition. Elle informa le législatif que le bureau du Conseil général a reçu une plainte écrite d'un citoyen du village. Réponse sera donnée prochainement à cette plainte. Le législatif procède ensuite à la nomination du bureau du Conseil général; les trois partis sont d'accord que le précédent bureau soit reconduit dans ses fonctions; sont ainsi élus tacitement: Mme Gilberte Pradervand, présidente, M. Frédéric Gaschen, vice-président, et M. Gaston Monnier, secrétaire.

LE TERRAIN DE SPORTS

Une longue discussion s'engagea à propos du terrain de sports. La plupart des membres du législatif estiment que cette réalisation est nécessaire. Les quelques opposants considèrent que la commission chargée d'étudier cette réfection est tombée dans un perfectionnisme outrancier, et que seules quelques remises en état suffisent. M. J.-F. De Chambrier (lib), président de la commission financière, est intéressé particulièrement par le financement de cette réalisation: l'exécutif ne répondit pas à cette question. Après que M. Zimmermann, président de la commission, eut défendu le projet, M. Mischler, du service cantonal des sports, expliqua très clairement de quelle façon sont attribuées les subventions cantonales pour ces installations sportives.

Divers orateurs s'exprimèrent encore sur l'opportunité d'une telle réalisation. Enfin, deux amendements furent proposés à l'arrêté de l'exécutif: le premier de M. B. Dubois (lib) propose qu'on ne remette en état que les locaux du terrain de sport et qu'on ne vote de ce fait qu'un crédit de 150.000 fr. au lieu des 650.000 fr proposés. Cet amendement fut refusé par 32 voix contre 6. Un second amendement de M. François Walther (rad) proposa que l'investissement à réaliser soit étalé au moins sur deux ans. Cet amendement fut accepté par 24 voix. Avant de passer au vote final, M. G. Monnier, au nom des sociétés sportives du village, encouragea les conseillers à accepter ce crédit. Finalement, celui-ci est accepté par 30 voix contre 6. La commission d'étude restera à disposition de l'exécutif pour la suite des travaux; néanmoins, M. J.-P. Comtesse, (rad) proposa que soient fixées clairement les compétences entre la commission et l'exécutif, seul responsable en définitive de l'exécution des travaux.

L'arrêté relatif au retrait de la commune de Bevaix du syndicat de Cescole est accepté par 36 voix sans opposition. Et c'est par 34 voix sans avis contraire que 4 plans d'alignement sont acceptés.

Il s'agissait au point suivant de l'ordre du jour de nommer une commission de l'informatique: en effet, l'ordinateur de bureau de l'administration communale laisse apparaître des signes de vieillesse et il faudra tôt ou tard le remplacer. C'est dans cette intention que l'exécutif a proposé la nomination d'une commission, qui dès l'automne prochain pourra s'occuper des études préliminaires. Ont été nommés tacitement MM. Guy-Roger Losey (lib), Gaston Monnier (rad) et Francis Fornerod (soc).

Le législatif devait ensuite se prononcer sur un crédit de 500.000 fr. pour la construction de canaux-égouts dans le secteur Essorbiers-Rechargenet-Néverin. M. B. Brunner (rad) demanda le renvoi de cet objet, car il estima n'avoir pas été suffisamment informé. Cette demande de renvoi est acceptée par 31 voix.

Et c'est par 36 voix sans opposition que le législatif a accepté un crédit de 8000 fr. pour l'acquisition d'engins de gymnastique destinés à la grande salle.

« DIVERS »

Avant de passer aux « divers », il devait encore se prononcer sur une demande de naturalisation de M. Johann Doorn, de nationalité hollandaise. Cette demande fut acceptée par 38 voix sans opposition, après que M. J.-F. de Chambrier, président de la commission de naturalisation et d'agrégation eut recommandé l'acceptation.

Fleurs et chiens furent les deux points des divers! Les fontaines publiques ne sont pas toutes fleuries, comme l'a demandé M. Schleppi! Ce sera fait bientôt, lui répond un membre de l'exécutif, enfin, M. P. Pochon déplora, à juste titre, le nombre impressionnant de propriétaires de chiens qui promènent leur «cabot» dans les zones agricoles afin que ceux-ci puissent satisfaire leurs besoins. Il demanda sur ce point une application stricte du règlement.

Peu avant 22 h. la séance était levée.

AU JOUR LE JOUR

Balayer devant sa porte...

On ne peut blâmer les gens propres: le cachet d'une ville dépend d'eux. Mais, lorsqu'on est au volant d'une balayeuse-arroseuse tout ce qu'il y a de plus officielle, passer cinq ou six fois devant son propre domicile, tient de l'obstination. C'est ce qui s'est passé hier dans une rue très passante de l'est de Neuchâtel et le manège avait de quoi intriguer.

Mais une telle insistance avait sans doute des raisons: peut-être y a t-il beaucoup d'étourdis à quatre pattes dans le quartier. NEMO

OPTIQUE des Arcades
Patrick & Marie-Anne LAMBOLEY
Opticien diplômé
Centre spécialisé en lentilles de contact
(certificat fédéral)
Instruments d'optique
FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3
2000 NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 25 11 38
132050 R

CHEMINÉES CHAUFFANTES SUPRA
Exposition permanente : Cuvette de Vauseyon. Samedi ou le soir sur rendez-vous. ✆ 25 34 87
granum
GRANUM SA 2001 NEUCHATEL
17215-82

AVIS OFFICIELS

Commune des Verrières

MISE AU CONCOURS

En vue de la mise à la retraite du titulaire, la Commune des Verrières met au concours le poste de

CANTONNIER

Travail varié et intéressant.
Place stable. Caisse de retraite.
Rétribution selon l'échelle de l'Etat.
Entrée en fonctions le 2 novembre 1981 ou date à convenir.
Le cahier des charges peut être consulté au Bureau communal des Verrières.

Les offres de service sont à adresser au Conseil communal des Verrières, jusqu'au 20 juillet 1981.
Les Verrières, le 24 juin 1981

CONSEIL COMMUNAL
14440-20

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Vendredi 3 juillet 1981, à 16 h 15

au grand auditoire des instituts de biologie
Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Jean-Carlo PEDROLI, licencié ès sciences de l'Université de Neuchâtel

Les relations entre la Moule zébrée Dreissena polymorpha (Pallas) et les oiseaux aquatiques

Le doyen : K. Bernauer
16712-20

LES TEMPS CHANGENT ...
LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Enchères publiques volontaires

Le Greffe du tribunal du district de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques volontaires, les biens ci-après provenant des successions de Paul-André COSTE, artiste peintre et de son épouse, Sophie-Rose COSTE, à Auvernier, **le tout ancien ou d'époque**

jeudi 2 et vendredi 3 juillet 1981, dès 9 h et 14 h

(visite les deux jours dès 8 h et 13 h 30)

à AUVERNIER, Grand-Rue 25

Meubles : canapés Louis-Philippe, lits Louis XVI, chevalets de peintre, meuble d'angle, fauteuils, bahuts, berceaux, commodes, table noyer Louis XIII, table bouillotte, chaises, fauteuils Louis XIII, table pétrin, pendules, plaque cheminée, crédence bressane petite, vaisselier, etc. Plaque de cheminée.
Bibelots : important lot de bibelots, étains, cuivres, opalines, porcelaines et divers. Bougeoirs, lustrerie, etc.
Tapis : divers et anciens.
Important lot de tableaux, aquarelles Coste et autres.
Lingerie diverse de ménage.
Conditions de la vente : Paiement comptant, échutes réservées sur certaines pièces uniquement.
Le parcage est autorisé, à titre tout à fait exceptionnel, pendant la vente, sur la Grande-Rue à Auvernier.

Tribunal du district de Boudry :
Le greffier : C. GATTOLLIAT
26944-20

IMMEUBLES

A vendre à Cernier

IMMEUBLE LOCATIF

en excellent état, entièrement loué.
Rendement net 6,70 %.
Faire offres sous chiffres 87-772 à Assa Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 14128-22

A vendre à NEUCHÂTEL

immeuble locatif

comprenant 30 appartements, construit en 1960.
Prix de vente de la S.I. Fr. 2.265.000.—, rendement brut 6,7 %.

Renseignements sous chiffres 44-75'241 à Publicitas, case postale, 8021 Zurich.
14424-22

A vendre aux Bayards dans le Jura neuchâtelois

CHALET

meublé, tout confort, comprenant 1 séjour avec cheminée, cuisine équipée, W.-C., douche, dortoir pour 20 personnes (pouvant être divisé en 3 à 4 chambres), réduit.
Très belle situation, possibilité de ski et de promenade.
Prix : Fr. 178.000.—.

Pour renseignements, tél. (038) 55 20 06, (repas). 26678-22

A vendre à Hauterive

magnifique villa de 5 pièces

dont la construction est en voie d'achèvement. Parcelle de 940 m² d'où la vue est imprenable sur le lac et les Alpes.
Grand séjour avec cheminée de salon, 2 salles d'eau.
Cuisine habitable, avec meubles et bois naturel.
Construction très soignée (pierre de taille, cuivre, petites tuiles).
Entrée en jouissance : 31 juillet 1981 ou à convenir.

Pour tout renseignement et visite : S. Facchinetti S.A., Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel, tél. (038) 25 30 23, ou Werner Harlacher, architecte, Clos-Brochet 35, tél. (038) 25 64 44. 14369-22

A vendre aux Vieux-Prés (NE)

TERRAINS

en zone de construction, parcelles d'environ 1000 m², accès facile.
Très belle exposition calme et ensoleillée.
Fr. 30.— le m².
Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 17341-22

À VENDRE AU LANDERON

DANS UN CADRE MAGNIFIQUE, ENTOURÉ DE VERDURE
APPARTEMENTS

3½ pièces dès	2½ pièces dès
Fr. 153.000.—	**Fr. 117.000.—**
Pour traiter :	
Fr. 17.000.—	**Fr. 13.000.—**

Mensualités tout compris : (intérêts - amortissement - frais de copropriété)

Fr. 1115.—	**Fr. 847.—**

Cuisine équipée, vaste séjour, bain/W.-C séparés, balcon face au lac.

Prenez contact avec notre agent cantonal.
Tél. (038) 45 13 07. 14443-22

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A vendre à BÔLE

MAGNIFIQUE 2 ½ PIÈCES

avec balcon vitré, vaste séjour, grande chambre à coucher, coin à manger, cuisine agencée, dépendances, place de parc, jardin d'agrément dans zone de verdure.

Tél. (038) 42 55 58 (entre 7 h et 8 h ou dès 20 h 30.)
14116-22

À VENDRE à Sainte-Croix, 5 minutes à pied plein centre, situation dominante, accès facile,

maison locative de 3 appartements de 3 pièces avec local-atelier d'environ 80 m2 et garage

Prix : Fr. 250.000.—. Pour traiter, Fr. 70.000.— à 80.000.—.
Terrain d'environ 1300 m² au total.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 24 24. 14436-22

A vendre à Cormondrèche

TERRAIN

à bâtir, zone villas.
Situation tranquille avec vue.
Fr. 142.— p/m².

Renseignements et visites par

14314-22

HAUS+HERD BIEL
Bözingenstrasse 93
2502 Biel Tel. 032 42 10 42

Belle ferme

neuchâteloise, entièrement rénovée, 5 logements boisés, tout confort, 6 garages, grandes dépendances, parc 1200 m, Val-de-Ruz. Conviendrait bien pour 2 familles.
Adresser offres écrites à IY 1018 au bureau du journal. 14808-22

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre aux Hauts-Geneveys

MAGNIFIQUE ATTIQUE

Style rustique, 4 pièces, cuisine boisée agencée, 2 salles d'eau, cheminée de salon, grande terrasse, garage.

Faire offres sous chiffres 87-771 à Assa Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 14129-22

A vendre à Saint-Blaise au centre du village

MAISON MITOYENNE

entièrement rénovée 3 ½ pièces. Cuisine rustique agencée, 2 salles d'eau, 2 cheminées.

Faire offres sous chiffres 87-770 à Assa Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 14114-22

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte de l'Etat de Neuchâtel,

1 voiture RANGE ROVER

modèle 1977, 16.000 km au compteur

1 voiture PORSCHE type Carrera

modèle 1973, noire, 30.000 km au compteur

Ces véhicules sont vendus sans garantie et non expertisés.
La vente aura lieu le

JEUDI 2 JUILLET 1981
dès 14 h 30

sur le parking du **Centre de la Police Cantonale de Marin.**

Visite des véhicules dès 14 h.
Conditions : paiement comptant.

Le greffier du tribunal
F. Desaules
29079-24

A LOUER

A louer à Neuchâtel - quartier du Vauseyon

locaux commerciaux

d'une surface respective de 58 m² ou 118 m².
Prix à discuter.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 67 41. 29429-26

A louer à Neuchâtel
J.-de-la-Grange 12, dès le 1er août 1981,

appartement de 4 ½ pièces

Quartier tranquille, grand balcon, salle de bains, W.-C. séparés, douche séparée.
Loyer Fr. 680.— + charges.

Renseignements par
Sté Suisse de Révision Uttins 8, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 74 55. 16719-26

A LOUER

Pour le 1er décembre 1981
rue Louis-d'Orléans 18-20

2 villas mitoyennes

en construction.
5 pièces, cheminée de salon, salle de jeux, garage et dépendances.
Loyer Fr. 1998.—
+ garage Fr. 97.—. 14436-26

REGIMMOB S.A.
Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24

ORBE
Plamont 7

Appartement avec standing, très grand living, balcon.
Dernier étage.
Tranquille, verdure.
Tout de suite. 29488-26

CLAUDE DERIAZ
Agence Yverdon
024-21 61 66

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel.
Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

DEMANDES À LOUER

Cherchons à louer sur le lac de Neuchâtel du 1er août au 8 août environ

yacht avec moteur Diesel

(pour 4 personnes) avec possibilité de cuisiner et toilettes.

Tél. (032) 22 69 70 privé ou (032) 22 29 62 commerce.
26613-28

Cherche

studio

région rue de la Côte, rue des Parcs, pour le 1er octobre.

Tél. (038) 25 54 03, le soir. 27128-28

Famille de 4 personnes cherche à louer, pour l'hiver,

appartement ou chalet

dans le Jura, prtique du ski de fond.

Téléphone (038) 25 10 26. 27046-28

Je cherche pour le 1er juillet

appartement

1 pièce ou

studio

Tél. (039) 22 17 01, aux heures des repas. 14365-28

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL

CHAMBRES

Ecole pédagogique Sorimont

cherche pour les cours de vacances
familles

accueillant ses étudiants. Pension complète Fr. 180.— par semaine.
Téléphoner au 24 77 60. 14117-32

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en Valais

Hôtel familial, demi-pension Fr. 35.— par jour. Réduction AVS avant 12.7 et dès 16.8. Altitude 1100 m, idéal pour repos, promenades, excrusions. Accès facile en train ou auto. Demander prospectus.

HÔTEL AVENIR
1923 Les Marécottes, tél. (026) 8 14 61.
26640-34

OFFRES D'EMPLOIS

Urgent
Pinte du Buisson
Areuse

une sommelière (er) une sommelière (er) extra

Entrée 1er juillet.
Eventuellement une étudiante pour juillet et août.

Tél. 42 24 06 ou se présenter. 14458-36

PHILIP MORRIS

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
NEUCHATEL

Pour renforcer l'effectif de notre Service électronique, nous cherchons un

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN ETS

au bénéfice de quelques années d'expérience.
Son activité consistera à développer la conception de processus de contrôle des installations existantes et à participer à l'élaboration de nouveaux projets. Il sera également chargé de seconder activement la responsable du service et devra promouvoir la formation de nos électroniciens.
Pour mener à bien ces diverses tâches, il devra posséder des connaissances en techniques analogique et digitale ainsi qu'en électronique industrielle avec, si possible, la maîtrise d'un langage de programmation.
De langue maternelle française, il possédera de bonnes connaissances d'anglais ; l'allemand serait un avantage supplémentaire.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux

FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A.
Service de recrutement
2003 Neuchâtel.

14435-36

FTR 2003 NEUCHATEL

MIKRON

Vu l'extension constante de l'entreprise, cherche

EMPLOYÉ TECHNIQUE

Fonctions : Elaboration de projets techniques
Etudes pour offres à la clientèle
Assistance technique lors de commandes avec bureau technique et clients

Exigences : Apprentissage technique accéléré ou mécanicien
Connaissance du dessin technique et du secteur mécanique
Connaissance des langues souhaitée

Mikron Haesler S.A. fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers : automobile, appareillage, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de travaux intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux. 29345-36

MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

AVIS DIVERS

75 ans Société de musique paroissiale Wünnewil (FR)

Halle de fêtes, près du centre scolaire
Vendredi 3 juillet 1981, à 20 heures

GRAND LOTO RAPIDE

21 séries — Fr. 11.500.— de lots
63 bons d'achats — Vente des cartons dès 19 heures
Halle de fêtes pour 1100 personnes — Abonnement Fr. 12.—
Le carton Fr. 3.— pour 5 séries
Crié français/allemand. 16799-10

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef : J. Hostettler

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Abonnements réguliers FAN-L'EXPRESS

TARIF 1981

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
126.—	66.50	35.—	13.—

Abonnement pour l'étranger

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Le premier, le seul véritable

PNEU TOUTES SAISONS

Un bon pneu d'été convient-il également pour l'hiver? Jusqu'ici, on a toujours pensé qu'il était impossible de réunir en un seul pneu ce qu'il fallait qu'il soit en été et en hiver – sur les autoroutes chauffées à blanc, les routes enneigées, dans les virages mouillés. Puis Goodyear s'en est mêlé. Et voici le premier, le seul véritable pneu toutes saisons.

Ces dernières années, Goodyear a mis au point deux pneus de classe: pour l'été, le pneu ceinturé acier «Grand Prix S». Pour l'hiver, l'«Ultra Grip 2». Avec le «All Weather», Goodyear a une fois encore réussi un pneu qui fera date, dont profiteront tous les automobilistes qui roulent avec des pneus d'été même en hiver.

Les quatre symboles gravés sur le flanc du pneu expliquent ce dont il est capable. Ensemble, ils signifient davantage de sécurité en toute saison.

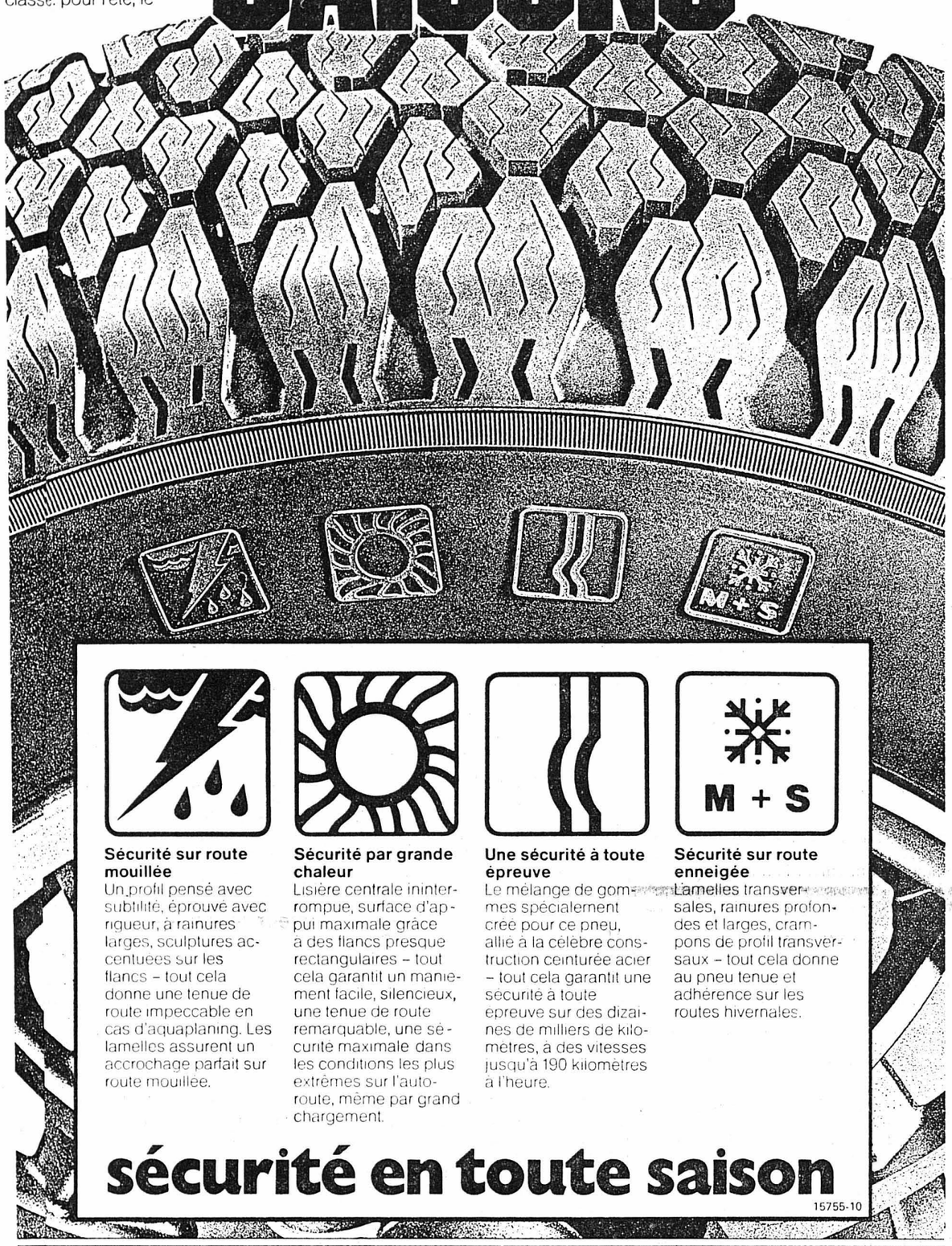

Sécurité sur route mouillée
Un profil pensé avec subtilité, éprouvé avec rigueur, à rainures larges, sculptures accentuées sur les flancs – tout cela donne une tenue de route impeccable en cas d'aquaplaning. Les lamelles assurent un accrochage parfait sur route mouillée.

Sécurité par grande chaleur
Lisière centrale ininterrompue, surface d'appui maximale grâce à des flancs presque rectangulaires – tout cela garantit un maniement facile, silencieux, une tenue de route remarquable, une sécurité maximale dans les conditions les plus extrêmes sur l'autoroute, même par grand chargement.

Une sécurité à toute épreuve
Le mélange de gommes spécialement créé pour ce pneu, allié à la célèbre construction ceinturée acier – tout cela garantit une sécurité à toute épreuve sur des dizaines de milliers de kilomètres, à des vitesses jusqu'à 190 kilomètres à l'heure.

Sécurité sur route enneigée
Lamelles transversales, rainures profondes et larges, crampons de profil transversaux – tout cela donne au pneu tenue et adhérence sur les routes hivernales.

sécurité en toute saison

15755-10

GOODYEAR ALL WEATHER

VOYAGES RÉMY CHRISTINAT

Excursions - Sociétés - Noces

Agent : Airtour, Hotelplan, Imholz, Railtour, Universal, Africatours en collaboration avec le MDA

PARIS

du 9 au 16 juillet
Soirée prévue à l'Opéra
Visite de la ville
Possibilité de participer aux festivités du 14 juillet

Programmes à disposition
Prix MDA Fr. 850.—
non membre Fr. 900.—
tout compris.

Renseignements et inscriptions :
Agence de voyages CHRISTINAT
Tél. (038) 53 32 86 14433-10

Des affaires comme vous n'en ferez pas tous les jours! Pas même chez Toyota.

C'est le moment de vous entretenir avec votre agent Toyota pour faire la meilleure des affaires quand vous changerez de voiture.

TOYOTA

LE N°1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

16968-10

coop-ol

La Cité

solde...

Rayon enfants

Maillots pour garçons à partir de **1.—**
Gilets velours à partir de **3.—**
Pulls **3.— 5.— 7.— 9.—**
Blouses **5.— 6.— 10.—**
Jupes **8.— 10.— 12.— 15.—**
Pantalons **10.— 15.— 20.—**
Robes **12.— 15.— 20.—**

coop-ol La Cité

14422-10

Autorisation officielle du 1er au 21 juillet

DANCING CABARET

Domino

Zentralstr. 55, 2500 Biel
Tél. (032) 22 87 44

Sound Set
Die Schweizer Spitzenformation

Tina Tartara
Sumi Ta
Dinja Mongolia

Sonntag:
Non-Stop-Dancing ohne Attraktion

Sonntag und Montag freier Eintritt

Dienstag bis Donnerstag freier Eintritt für Damen

26516-10

Pavillons de jardin et loisirs
Votre projet est notre norme! Nous vous fournissons les plans de construction. Nos constructions modernes sont livrées non montées ou clé en main.
documentation gratuite!
- Demandez notre documentation gratuite!
- Renseignez-vous à nos expositions des éléments de construction Uninorm!

Uninorm SA 1018 Lausanne ☎021/373712
5623 Boswil ☎057/74466

uninorm
Votre partenaire!

12304-10

Baux à loyer
au bureau du journal

POUR VOS VACANCES
faites installer un appareil

Clarion

dans votre voiture

prix sans surprise, rendu posé

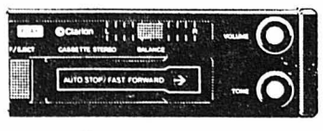

F840 Clarion Fr. 240.-
Lecteur de cassettes stéréo 2 x 6 Watt
Avancement rapide verrouillable
Montage dans ou sous le tableau

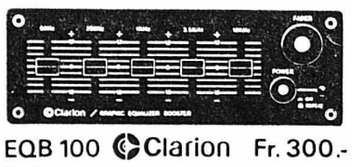

EQB 100 Clarion Fr. 300.-
Equalizer universel portant n'importe quelle installation stéréo à 2 x 25 Watt Potentiomètre balance incorporé pour 4 haut-parleurs 5 fréquences réglables

avec antenne et haut-parleurs

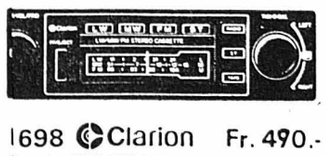

1698 Clarion Fr. 490.-
Autoradio MW/LW/UKW-stéréo Lecteur cassettes Avancement rapide 2 x 8 W 6 anti-parasites UKW (EIC) Normes DIN

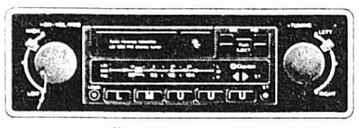

PE 754 Clarion Fr. 750.-
Combiné **autoreverse**. 5 touches de présélection LW/MW/UKW-stéréo. Loudness. Filtre anti-parasites.

chez le spécialiste autoradio

WINKLER

Grébarreau 3, Neuchâtel, Tél. 038/24 21 66

14484-10

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

T	I	O	T	N	E	M	E	L	B	M	E	R	T	P
E	T	N	E	P	A	U	L	E	N	O	T	U	O	M
E	S	U	I	T	E	T	E	S	E	E	T	S	U	B
P	I	T	M	A	O	L	P	T	N	C	S	S	L	A
E	E	U	R	U	T	M	J	I	T	I	U	E	O	O
C	R	R	R	U	E	I	A	O	B	E	E	A	U	T
I	A	T	F	T	O	M	L	I	S	R	S	E	S	R
V	E	R	N	E	R	C	L	O	U	E	R	I	E	E
I	O	I	E	E	C	I	N	T	P	V	P	N	O	C
L	R	I	G	S	T	T	A	A	U	O	O	H	A	N
P	E	X	S	E	S	B	I	E	N	R	R	D	M	O
D	D	I	E	I	R	E	L	O	V	G	A	T	U	C
E	R	O	S	U	N	U	C	E	N	N	I	R	E	C
I	O	R	O	O	O	E	G	T	A	O	S	L	I	M
P	C	C	P	C	L	E	P	C	E	E	U	L	C	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un appareil électrique. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Buste - Caresse - Clignancourt - Corde - Courbature - Concerto - Civil - Croix - Canada - Couleuvre - Cil - Epaule - Germain - Joseph - Mur - Métropolitain - Mouton - Noisette - Norvège - Ourse - Possibilité - Perfection - Pente - Printemps - Pied - Pose - Russe - Sauce - Suite - Secte - Sol - Tremblement - Truie - Toulouse - Toit - Tourte - Voisine - Vice.

(Solution en page radio)

Claudine
Corsets • Lingerie

CHAVANNES 6 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 08 22

SOLDES

Bikinis	~~59.—~~	**20.—**
Costumes de bain	~~89.—~~	**50.—**
Soutiens-gorge	~~27.50~~	**5.—**
Soutiens-gorge « Chantelle »	~~37.50~~	**20.—**

Combinaisons 30%, taille 38 à 54

10% sur les articles non soldés

Spécialiste en prothèse du sein

(Vente autorisée du 1er au 21 juillet 1981)

C. Vautravers succ. M. Eckert

14425-10

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Les Hauts-Geneveys : 104.000 fr. de crédits accordés

De notre correspondant :
Séance animée et vivante du législatif, vendredi soir. Un seul absent, excusé. Quelques propositions concernant l'ordre du jour: pour traiter en connaissance de cause la demande de dézonage de la parcelle de terrain de M. Ch. Kunzi, on ira visiter les lieux, sur proposition de M. Théo Brand.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. Le Conseil communal demande un crédit de 26.000 fr. pour participation à l'équipement de la route au Verger Bonhôte où se construisent deux groupes de trois villas jumelées. Il est prévu l'implantation de six candélabres pour l'éclairage public: M. W. Schmied estime que cinq candélabres suffiraient : Mme Rosset, directrice des services industriels, donne des explications et, au vote, on en reste à six candélabres et le crédit est accordé sans opposition.

Après 25 ans de bons services, la chaudière du collège est à bout de souffle. Son remplacement est une obligation urgente, vu les diverses pannes survenues l'hiver dernier. Après examen approfondi du problème, le Conseil communal propose la pose d'une chaudière à surpression, modèle prévu pour le chauffage ultérieur à distance des abris de protection civile, des garages et du bâtiment communal, dont les projets sont à l'étude. On chauffera à l'huile de chauffage ou au gaz. Le bois est exclu: il faudrait une deuxième chaudière pour l'utilisation du bois, possibilité à ne pas écarter totalement. Beaucoup de délibérations, mais personne ne conteste la nécessité de ce changement et le crédit de 50 000 fr. y relatif est accordé sans opposition.

On en arrive au dézonage d'une parcelle de terrain située en zone d'extension, au nord-est du village, et les conseillers, pour prendre l'air, font une visite des lieux. Cette parcelle no 1009 a été achetée il y a déjà un certain temps par M. Christian Kuenzi, instituteur aux Hauts-Geneveys: il désire y construire sa maison familiale mais voilà, il faut une décision du conseil général pour lui en donner la possibilité. Logiquement, il faudrait ouvrir entièrement cette zone d'extension, mais l'infrastructure du village et les finances communales ne le permettent pas.Pour entrer dans les vues de M. Kuenzi, et lui donner satisfaction - car il s'agit bien de cela- le Conseil communal propose au législatif, qui est seul compétent en la matière, le passage en zone de construction "à faible densité" de cette parcelle à titre exceptionnel. L'Etat accepterait, mais l'intendance des bâtiments est formelle : il n'y aura pas d'autres autorisations pour parcelles séparées, et de nouvelles demandes devraient concerner au moins la moitié de la zone d'extension. Au cours des délibérations, on ressent un malaise: d'un côté, on désire garder l'instituteur au village, de l'autre côté, les problèmes sont incontestables: mauvaise sortie, étroitesse des passages. M. Kuenzi n'a-t-il pas commis une imprudence en achetant la parcelle sans peser le pour et le contre?

ON INSISTE

Quand, par la voix de sa secrétaire, Mme Bugnon, et du président R. Jeannet, la commission scolaire insiste pour un vote positif, on parle de chantage! La proposition du Conseil communal sera-t-elle rejetée? Et bien non. Le dézonage et le crédit de 28.000 fr. pour l'amenée des services publics sont acceptés par 10 voix contre deux. Les votants n'ont pas seulement pensé aux intérêts de M. Kunzi, mais aussi à ceux des élèves qui sont attachés à leur instituteur. Les points précis de l'ordre du jour étant liquidés, le conseil passe aux interpellations et questions qui remplirent une bonne heure : on s'étonne qu'à la place de sport des Gollières, les travaux du drainage qui doivent être faits, n'avancent pas: ça repartira la semaine prochaine. Sous-le-Village, on se plaint de la fumée de torrées, de feux de déchets de gazon, jardins et arbres: il faudrait que la décharge publique soit accessible en semaine aussi. Difficile d'arranger chacun!

DES FLÈCHES

On tire des flèches empoisonnées contre le beau chalet de vacances de repos et de rencontres de l'Association des Neuchâtelois de l'extérieur, aux Golllières: mais sans succès, car les propos manquent de raison et d'objectivité. A ce point des débats, M. Gérard Corti intervient: "Je me demande de quoi vous parlez? En tous les cas, je n'y ai rien compris!" Ce fut le point final. Beaucoup plus valable et d'intérêt général est l'intervention de Mme Danielle Schlaeppy : en son temps, elle avait demandé au conseil communal d'étudier la possibilité de faire un passage à piétons pour traverser la route cantonale, du chemin Beau-Site à la rue du Collège, où passent quatre fois par jour les enfants de Mon Loisir et des Perce-Neige. En dos d'âne, ce passage est dangereux. Mme Schlaeppy constate que rien n'a été fait et relance le conseil communal qui suivra l'affaire.

A suivre

Au football-club Fontainemelon : deux équipes en troisième ligue

De notre correspondant :
Dernièrement, les membres du football-club de Fontainemelon étaient convoqués en assemblée générale dans la salle du Conseil général. Sous la présidence de Jean-Michel Chopard, l'ordre du jour fut rapidement liquidé.

Un rapport financier très complet est présenté aux membres par le trésorier, M. Cuche, et la situation est saine. Relevons deux postes : les frais généraux s'élèvent à 5 595 fr, les frais d'arbitrage à 2828 fr. La presque totalité des recettes provient de la cantine et du match au loto.

Dans son rapport, le président tient en premier lieu à féliciter la deuxième équipe qui a réussi sa promotion en 3me ligue. Bravo à l'entraîneur J.L. Dubois qui, année après année, effectue un travail considérable.

Quant à la première équipe, elle obtient un troisième rang sur 12 équipes. C'est appréciable, et son entraîneur, R. Loriol, qui effectue sa première saison au FC Fontainemelon, est également remercié pour l'effort soutenu. Ainsi, deux équipes s'aligneront l'an prochain en 3me ligue. Les deux cantinières, Mme Laurence Vietti et Mlle Chantal Vocat, toujours présentes lors des matches, et avec le sourire, reçoivent des remerciements ainsi que le comité.

Quant aux juniors, le président se rappelle qu'il pensait jusqu'ici que l'avenir d'un club dépend souvent de la qualité et du sérieux des juniors. Il n'ira pas jusqu'à dire qu'il ne le pense plus, mais de plus en plus le doute fait surface. Souhaitons que l'avenir lui prouve le contraire.

Le président en charge, Jean-Michel Chopard, est alors confirmé dans ses fonctions par acclamation. Le comité est constitué comme suit : Mlle Françoise Collin, secrétaire ; Charles Devaux, Pierre-André Clottu, Julio Vietti, Luigi Cavalleri, membres ; et M. Cuche, trésorier. Michel Favre est chef du matériel et MM. Vocat et Brunner, vérificateurs de comptes.

Quatre membres comptant 20 ans d'activités au club deviennent membres honoraires : MM. Gilbert Vocat, Armand Gremaud, Kurt Schaffluzel et Michel Eymon.

Charly Devaux, responsable des juniors, qualifie la saison de bonne. Trois équipes sur quatre dans le groupe dit « fort », ce n'est pas si mal, même si aucune des équipes n'a décroché le titre de champion cantonal.

Pour la saison 1981-1982, le responsable espère avoir quatre formations. La décision interviendra en juillet. Il avoue qu'il devient de plus en plus difficile de réunir un contingent de joueurs pour une saison entière. Le déchet est toujours plus important et il convient de se poser des questions au sujet de la motivation des jeunes footballeurs. Il faut tout de même aller de l'avant. Charly Devaux remercie et encourage les jeunes et les parents, qui suivent régulièrement les matches, ainsi que les actifs du club qui rendent sa vie possible. Il demande pour la prochaine saison du tact et un brin de psychologie à l'égard de tous, y compris des arbitres, critiqués trop facilement. Que chacun essaie d'être calme, malgré des décisions souvent mal comprises, s'abstienne de gestes déplacés, car ce sont des hommes et non des robots du sifflet.

Le camp des juniors se déroulera à Leysin du 9 au 15 août. La situation du "ballon d'or" est donnée par MM. Capt et Orsat : bonne situation, mais difficulté de trouver de nouveaux membres. Le but est poursuivi comme par le passé.

Au "divers", il est demandé des nouvelles des vétérans : c'est une équipe qui se gère par elle-même, et son entraîneur est M. Froidevaux. Le président signale quelques départs du club, mais aussi de nouveaux joueurs. Le délai des mutations est fixé au 10 juillet. Le problème d'un terrain d'entraînement est également soulevé, mais pour le moment, aucune réponse définitive. La possibilité d'avoir le terrain de Valangin est toujours valable. Combien faut-il de ballons au club? Afin de pouvoir entraîner rationnellement les équipes, il en faut 70. Pour remplacer la soirée annuelle, certains membres prévoient l'organisation d'un rallye, auquel tous les membres du club pourront participer avec leur famille.

Clarence « Gatemouth » Brown au Grenier

De l'excellent jazz...dans de mauvaises conditions

Clarence « Gatemouth » Brown ! Il avait fait des ravages au sixième festival de jazz de Berne. Il n'a pas manqué d'en faire au Grenier où il se produisait la semaine dernière en compagnie de son groupe.

« Gatemouth » ! Showman, guitariste, violoniste, harmoniciste et chanteur, ce Texan échappe à toute classification. Impossible de lui coller une étiquette. Il donne aussi bien dans le jazz, le rock, le blues, le country que le calypso. Et toujours avec le même talent, mieux, avec la même efficacité. Ce diable d'homme peut s'attaquer à n'importe quoi, cela reste toujours d'un haut niveau.

LE PIED

Du jazz dès le début de soirée, avec même une petite incursion dans le jazz-rock. Les amateurs de swing prennent leur pied. Quelqu'un réclame le « Saint-Louis Blues ». O.K., il l'aura, mais à la sauce « Gatemouth ». Cela veut dire : attachez vos ceintures, il va se passer quelque chose. Le « Saint-Louis » d'accord, mais en boogie-rock, plus près de B.B. King que de Bessie Smith ou de Louis. La guitare crépite, le Gate's Express n'usurpe pas son nom. Une partie du public aimerait danser. Comme on la comprend.

Clarence « Gatemouth » Brown joue donc magistralement de la guitare, d'une manière tranchante, par phrases bien découpées et envoyées avec un punch que doivent lui envier bien des jeunes musiciens de rock.

VIOLONISTE REMARQUABLE

Mais c'est aussi un violoniste remarquable qui semble prendre un malin plaisir à entraîner son public dans les « square dances » les plus endiablés. Ça sent bien le Texas et la Louisiane. Au passage aussi un petit air de calypso ainsi que quelques merveilleux blues. Et tout ça avec une décontraction, une bonne humeur dont seuls les grands de la musique noire américaine ont le secret.

A relever, également, l'excellent travail du groupe. Voilà des accompagnateurs dignes de ce nom. C'est propre, percutant, efficace. On sent une équipe parfaitement soudée, faisant corps avec son leader. Une soirée exceptionnelle donc, grâce à des musiciens de qualité.

Dommage que la direction de l'établissement n'ait pas été au même niveau ! Le personnel semblait dépassé par les événements, faute de directives sérieuses ; cela frisait parfois l'insolence. Nous avons déjà fréquenté pas mal de lieux autrement sélects que l'établissement des Geneveys-sur-Coffrane, jamais l'accueil n'a été si peu engageant.

QUESTION

Et puis, comment ose-t-on caser (il n'y a pas d'autre mot) une partie du public, et nous ne parlons que de personnes ayant réservé leur table, en des lieux d'où l'on ne voit strictement rien, alors que chez « Gatemouth », il y a tout un côté show à ne pas manquer ?

Regrettable tout cela ! On croyait trouver dans le nouveau directeur un éventuel mécène du jazz, mais c'est un homme d'affaires qui espère promouvoir la gastronomie de son établissement par le truchement du jazz en négligeant l'aspect « concert ». C'est faire bien peu de cas d'une grande partie du public.

JBW

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 87 ou 53 22 56.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Soins à domicile : tél. 53 15 31.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux : tél. 53 34 44.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Société protectrice des animaux : tél. 53 36 58.
DANSE. — **Les Geneveys-sur-Coffrane :** « Le Grenier » tous les jours sauf mardi.
Musée régional : château de Valangin, ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.
EXPOSITION. — **Aux Ateliers sylvagnins :** Blaise Rosselet, sculpture et François Allemann, compositions de laine, mercredi et jeudi, samedi et dimanche de 14 à 18 heures.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Soutenance de thèse à la faculté des lettres

« Miguel Angel Asturias et la révolution guatémaltèque »

La thèse soutenue lundi après-midi, à l'aula de l'Université de Neuchâtel, par Mme Beby Auer-Ramasina a, paraît-il, fait du bruit en faculté des lettres. C'est que la candidate n'y fait pas mystère de ses convictions marxistes-léninistes et que cette option idéologique détermine largement – pour ne pas dire rigidement – ses méthodes d'analyse et le contenu de son travail, intitulé « Miguel Angel Asturias et la révolution guatémaltèque. Etude sociologique de trois romans ».

Née à Madagascar en 1949, Mme Auer a obtenu son baccalauréat en 1969 à Tananarive. Puis elle est venue en Suisse et s'est inscrite à l'Université de Neuchâtel. Licenciée ès lettres en 1973, elle a ensuite obtenu son certificat d'aptitudes pédagogiques à Genève. En 1976, Mme Auer a entamé la recherche qui lui a valu, lundi, de se retrouver devant les professeurs Jean-Paul Borel, de l'Université de Neuchâtel – son directeur de thèse, – Giuseppe Bellini, de l'Université de Venise, Christian Lalive d'Epinay, de l'Université de Genève, et Georges-Denis Zimmermann, doyen de la faculté des lettres.

Son travail de doctorat porte sur la «trilogie bananière» de Miguel Angel Asturias, formée de **L'Ouragan**, du **Pape vert** et des **Yeux des enterrés**. Postulat de départ : l'oeuvre littéraire reflète la société dans laquelle l'auteur l'a élaborée. Autrement dit, il existe une relation d'homologie entre la structure de l'oeuvre et celle de la réalité.

Par conséquent, dans la mesure aussi où le besoin de trouver une solution à un problème détermine tout comportement humain, la critique littéraire doit aussi s'intéresser à l'utilité politique et sociale de l'oeuvre étudiée.

Mme Auer le fait selon une méthode décomposée en trois plans successifs : il s'agit d'abord de comprendre les trois romans par une analyse interne articulée autour de mots-clés; on vise ensuite à expliquer par la structure sociale la «petite structure» littéraire ainsi mise à jour. Enfin, Mme Auer a cherché à déterminer de quel groupe social l'auteur se fait l'interprète.

Ces aspects méthodologiques, Mme Auer les expose en introduction à son travail. Elle remonte ensuite jusqu'à la conquête espagnole, afin, bien sûr, d'expliquer la réalité sociale contemporaine du Guatemala. Une réalité marquée notamment, selon Asturias, par le conflit entre les manières respectives de voir la terre des Indiens et des « impérialistes ».

De ce point de vue, la candidate estime que les trois romans forment un tout, bien qu'il décrivent des situations différentes et qu'il aillent même jusqu'à exprimer le point de vue de plusieurs groupe sociaux. Par ailleurs, il faut constater que l'oeuvre romanesque, ici, ne se contente pas de décrire, d'expliquer, voire de dénoncer la réalité. Elle vise, par là-même, à sa transformation. Il s'agit, par exemple, de montrer comment les luttes des populations exploitées en arrivent à leur seule forme valable : une guérilla radicalement prolétarienne.

Aiguillonné, si l'on peut dire, par les postulats idéologiques – du reste très clairement et honnêtement affichés – à la base de ce travail, le jury a émis force remarques critiques et posé de nombreuses questions à son auteur. A côté de problèmes de détail, il s'en est pris, de manière générale, à la rigidité induite par le cadre d'analyse. Mais il a aussi relevé, notamment par la bouche de M. Bellini, la cohérence et la vivacité dialectique de « Miguel Angel Asturias et la révolution guatémaltèque... », la maturité de jugement de Mme Auer.

Si bien qu'après en avoir délibéré, il lui confère le grade de docteur ès lettres avec ses félicitations, et ses réserve du dépôt à l'Université es 200 exemplaires réglementaires.

.-M. P.

Mme Auer-Ramanisa pendant sa soutenance de thèse. (Avipress-P. Tuthardt)

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin septembre 1981 pour Fr. 35.—**
* **jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 66.50**
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

Une crête de haute pression se maintient sur les Alpes. La perturbation, qui traverse les îles britanniques, est entraînée vers l'est. Son passage à proximité du nord des Alpes ne devrait se manifester que par une augmentation passagère de la nébulosité.

Prévisions jusqu'à ce soir :
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera assez ensoleillé. Toutefois la nébulosité sera passagèrement abondante. La température à basse altitude, comprise entre 6 et 11 degrés la nuit, atteindra 18 à 23 degrés mercredi après-midi. La limite du degré zéro s'élèvera au-dessus de 3000 mètres. En montagne, vent du nord-ouest faiblissant.
Sud des Alpes et Engadine : beau temps estival.

Evolution probable pour jeudi et vendredi pour toute la Suisse :
Jeudi, le plus souvent ensoleillé et chaud, orageux le soir.
Vendredi, variable avec quelques averses.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 30 juin 1981. Température : moyenne : 13,6 ; min. : 8,7 ; max. : 18,2. Baromètre : moyenne : 723,6. Vent dominant : direction : ouest ; force : faible ; sud, faible de 13 h 30 à 15 h 30 ensuite nord-ouest modéré. Etat du ciel : légèrement nuageux.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri :
Zurich : nuageux, 13 degrés ; Bâle : nuageux, 14 ; Berne : nuageux, 15 ; Genève : nuageux, 17 ; Sion : peu nuageux, 20 ; Locarno : serein, 22 ; Saentis : brouillard, -1 ; Paris : nuageux, 18 ; Londres : nuageux, 19 ; Amsterdam : couvert, bruine, 13 ; Francfort : nuageux, 16 ; Berlin : nuageux, 15 ; Copenhague : nuageux, 15 ; Oslo : nuageux, 13 ; Stockholm : couvert, pluie, 15 ; Helsinki : couvert, orageux, 19 ; Munich : nuageux, 13 ; Innsbruck : nuageux, 17 ; Vienne : nuageux, 19 ; Prague : nuageux, 14 ; Varsovie : nuageux, 15 ; Moscou : serein, 30 ; Budapest : nuageux, 21 ; Belgrade : nuageux, 23 ; Istanbul : serein, 28 ; Athènes : serein, 31 ; Rome : serein, 25 ; Milan : peu nuageux, 24 ; Nice : nuageux, 21 ; Palma-de-Mallorca : peu nuageux, 24 ; Madrid : nuageux, 23 ; Lisbonne : serein, 25 ; Tunis : serein, 27.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

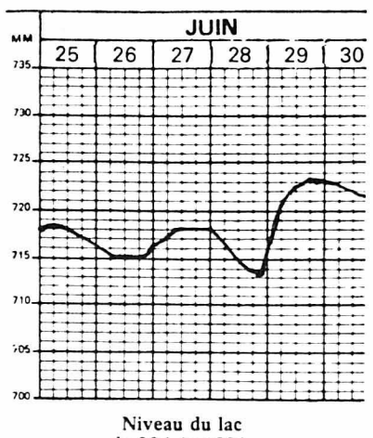

Niveau du lac
le 30 juin 1981
429,32

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du port : Cirque Knie.
Bibliothèque de la ville : lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire.
Musée d'ethnographie. Exposition « Naître, vivre et mourir ».
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Media : M. Bill, M. Bœzen, F. Morellet, Z. Sykora, E. Park.
Galerie de l'Atelier : L'habitat multicoque de Grataloup.
Galerie Ditesheim : André Ramseyer, sculptures.
TOURISME : Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. –
Rex : 15 h, 20 h 45, **Faut pas pousser.** 12 ans.
Studio : 15 h, 21 h, **Réaction en chaîne.** 16 ans.
Bio : 15 h, 18 h 30, 20 h 45, **Taxi driver.** 18 ans.
Apollo : 15 h, 20 h 30, **Des gens comme les autres.** 12 ans. 17 h 45, **La barque est pleine.** 12 ans.
Palace : 15 h, 20 h 45, **Les uns et les autres.** 12 ans. 5me semaine. 18 h 30, **Chaleurs érotiques.** 20 ans.
Arcades : 15 h, 20 h 30, **L'immorale.** 18 ans.
CONCERT. - Jazzland : Liz McComb et Big Miller.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
Télébible : Tél. 46 18 78.
SOS Futures mères (24 h sur 24 h) :
Tél. 66 16 66.
Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon 8.
La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Bevaix - Boudry - La Côte. Mme S. Mix, Cortaillod, tél. 42 16 44.

BEVAIX

Arts anciens : Le réalisme neuchâtelois en 1925 : Aimé, Aurèle, Charles et François Barraud.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 30, **Excès.**

CORCELETTES

Galerie de Corcelettes : Exposition Pellaton, aquarelles et gravures. W. Dougd, grès et porcelaines.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Jochen Nieder-Sabbehard, sculptures.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider : Annelies Herbert Klophaus, photographies et dessins écritures.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 45, **Vacances meurtrières à Hong-Kong.**

ACHAT - VENTE
ARGENTERIES, BIJOUX
anciens, modernes ;
diamants, émeraudes, rubis, saphirs.
Grand choix d'occasions
création et transformation
Georges CURCHOD
acheteur patenté
Magasin : 9, rue de Berne
Tél. (022) 32 72 46
Genève
489-80

127e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Deux importants crédits acceptés par le Conseil général de Fleurier

De notre correspondant:
Le Conseil général de Fleurier a siégé hier soir dans le bâtiment du Grenier, sous la présidence de M. Jean-Michel Herrmann (rad), membres étaient présents ainsi que les conseillers communaux et M. Paul Lu, administrateur.

• **Crédit complémentaire:** le point le plus important des délibérations consistait en l'octroi d'un crédit complémentaire de 720.r. pour la construction de la salle de gymnastique et de la salle polyvalente – piscine couverte – au quartier du Patinage.

Comme nous avons eu l'occasion d'informer nos lecteurs de façon complète sur ce sujet, les raisons de dépassement du premier crédit de 2.718.000 fr. voté il y a eu un an, mois de décembre dernier, nous n'y reviendrons pas.

La « rallonge » demandée a été accordée. De ces 720.000 fr., il faudra déduire les subventions complémentaires éventuelles.

COMMISSION CONSTRUCTION

Pour financer le financement de l'augmentation du coût de la construction, le Conseil communal a été autorisé à demander une augmentation correspondante du crédit en compte de construction et à emprunter aux conditions les meilleures, le montant nécessaire à la consolidation du déficit de ce compte.

Avant de voter, acquis par 27 voix, M. Jean-Brunner (lib) a relevé que dans le calendrier particulier le Conseil général n'avait pas le choix et qu'il fallait se soumettre, non sans quelque amertume.

Pour M. Michel Veuve (rad), il est impossible de s'opposer à ce crédit supplémentaire. Seulement, c'est la dernière « rallonge » et le Conseil communal doit veiller à ce que les devis soient tenus tant par les entrepreneurs que les architectes et ingénieurs.

M. Jean Muschler (soc) a demandé des explications quant au poste « exigences des organes de subventionnement » qui s'élève à 69.200 francs.

M. Roland Leuba, conseiller communal, a répondu que bien que les plans aient été sanctionnés par le canton, des exigences nouvelles ont été formulées par Berne puis par la commission du feu.

• **Autre important crédit:** en vue de terminer la construction des accès au quartier « Derrière-Ville » – sujet que nous avons aussi traité dans nos colonnes –, un crédit de 460.000 fr., dont à déduire les subventions fédérales éventuelles, a été accordé à l'exécutif pour la construction de routes, canalisations et autres services publics dans ce secteur.

Le Conseil communal a aussi été autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement des travaux.

Conjointement à ce crédit, a été accepté un échange de terrain de 1780 mètres carrés entre Universo SA et la commune de Fleurier et à acheter pour le prix de 14.025 fr. une parcelle de terrain de 255 mètres carrés appartenant en copropriété, et chacun pour la moitié, à l'hoirie Robert Wildbolz et Daniel Grandjean, à Fleurier.

• **Aide et don:** comme l'ont déjà fait plusieurs autres communes du Vallon, Fleurier a accepté de prendre en charge l'augmentation de sa contribution financière au collège régional pour l'année en cours, soit 7100 fr. à titre d'aide à la commune de Saint-Sulpice.

Cette aide ne concerne que le présent exercice et si la commission du collège régional en reconnaît la nécessité, elle pourra encore être fournie en 1982 mais pas au-delà.

POUR SAINT-SULPICE

Au sujet de l'aide à la commune de Saint-Sulpice, M. Jean Gerber (soc) a estimé qu'une conception générale plus saine devrait être appliquée sur le plan administratif pour aider des communes en difficultés, et qu'on devrait établir une péréquation financière dans cette intention au Vallon, sans que cela supprime des postes de travail.

Nous avons aussi eu l'occasion de l'écrire, il faut 80.000 fr. à la Société des Gorges de la Poëta-Raisse pour remettre en état ponts et chemins détruits dans ce lieu pittoresque lors de l'orage du dernier week-end de juillet, l'année passée.

Estimant qu'un geste pouvait être fait par la commune envers cette société, c'est un don de 2500 fr. qui a été voté hier soir, la dépense devant être comptabilisée au chapitre des « sports, loisirs et de la culture ».

M. John Chaudet (soc) aimerait savoir dans quelle mesure d'autres communes participent financièrement à ces travaux.

M. Michel Niederhauser, conseiller communal, a relevé qu'il y a deux ans les communes du Nord vaudois avaient fait leur part et qu'actuellement toutes les communes du canton ont été sollicitées.

• **Economie et industrie:** après une intervention de M. Gerber (soc) et de M. Jean-Louis Hadorn (rad) et consorts, le législatif a pris un arrêté stipulant qu'un conseiller communal est désormais chargé de la promotion industrielle et de s'occuper des relations avec les industries existantes et avec celles susceptibles de venir s'établir dans la commune.

• **Motion:** M. Raoul Jeanneret (soc) a déposé une motion au nom de son groupe, demandant que pour revaloriser l'insertion des jeunes gens et jeunes filles dans la vie sociale et politique, une cérémonie soit organisée, marquant ainsi le passage à la majorité civile.

• **Démission:** il a été pris acte de la démission, pour des raisons personnelles, de Mme Cosette Reymond (soc), et de son remplacement par M. Jocelin Dubois, membre du groupe socialiste.

• **Nouveau président du Conseil communal:** M. Michel Niederhauser, président du Conseil communal, a informé l'assemblée, pour se conformer à une décision précédente, que le bureau du Conseil communal avait été constitué comme suit pour l'année législative 1981-1982: président du Conseil communal, M. Roland Leuba (soc); vice-président, M. Jean-Claude Geiser (rad); secrétaire, M. Bernard Cousin (lib).

G. D.

La SGT, c'est bien fini...

Hier, dernier jour de juin, la société des garde-temps (SGT) a définitivement vécu, ou presque. Dans les belles années, cette entreprise a occupé jusqu'à cent employés et employées de la région ou des frontaliers.

Avant que ne s'installe, rue Daniel-JeanRichard, la SGT, les bâtiments étaient occupés par « Fleurier watch Co SA », une fabrique d'horlogerie créée par la famille Jequier et dont les montres étaient connues dans plusieurs parties du monde.

Par la suite, les locaux abritèrent la SGT avant que ne soit totalement absorbée par cette société « Fleurier watch Co SA ».

Hier, ce sont une trentaine de personnes, nous dit-on de source autorisée, qui ont travaillé pour la dernière fois à la SGT, y compris celles qui avaient été prises en charge temporairement par Ebauches SA.

Il restera encore quelques employés dans l'ancienne Fleurier watch Co SA pour liquider les affaires jusqu'à fin septembre au moins, peut-être plus longtemps, car il y a des stocks de marchandise à liquider et il faut toujours trouver preneur...

Avec la fermeture de la SGT, c'est un coup dur pour l'industrie horlogère de Fleurier en particulier, car « Fleurier watch Co SA » avait été jadis une fabrique qui faisait elle aussi le renom du village et de la région.

G. D.

Noiraigue : tout est prêt pour la Fête de la jeunesse

(sp) La Fête de la jeunesse se déroulera dimanche 5 juillet. Entre 9 h 30 et 9 h 45, les enfants se rassembleront au collège et pendant la sonnerie des cloches, gagneront le temple où sera célébré un culte œcuménique, avec la participation des élèves, de la fanfare « L'Espérance » et du chœur mixte « L'Avenir ».

Un cortège sera formé à l'issue du service religieux pour se rendre sur la place de fête. A midi, la soupe aux pois sera distribuée gratuitement et du jambon à l'os sera vendu. Après le pique-nique, des jeux seront organisés et à 15 h 30, une collation sera servie aux enfants et aux membres des sociétés. En cas de pluie, la manifestation se déroulera dans la grande salle communale.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Fleurier, L'Alambic bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, Musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 33 18 90 ou 65 12 42.
Fleurier gare RVT, informations: tél. 61 10 78.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23 ou 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers
M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Télex: 35 280

Pour le meilleur...

(sp) Après avoir suivi les cours réglementaires, M. Marc Edouard Guye, administrateur communal, a été nommé officier d'état civil de la commune de Noiraigue, l'intérim étant assuré précédemment et depuis le départ de M. Patrice Duc, par M. P.-A. Adam, fonctionnaire communal, à Travers.

Etat civil de juin

Naissance: 3 juin, Gaëlle Jeanneret, fille d'Edmond-Marcel et de Patricia, née Robert (maternité de Neuchâtel).
Mariage: aucun.
Promesse de mariage: 1.
Publications de mariage: 3.
Décès: aucun.

AVIS TARDIFS

TRAVERS

Du mercredi 1er juillet au mercredi 15 juillet y compris, la distribution de notre journal dans le secteur du porteur sera assurée, exceptionnellement par la poste. Il pourra se produire quelque retard par rapport à l'horaire habituel de livraison. Nous comptons sur la compréhension de nos lecteurs et nous les en remercions d'avance.

FAN - L'EXPRESS
14252-76

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Henri PERRINJAQUET

sa famille remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages de condoléances ou leurs envois de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Travers, juillet 1981. 14262-79

uvent juillet orageux annonce un hiver rigoureux

De notre correspondant:
Cette fois c'est fait. Les jours ont retourné la première moitié de l'année passée. On dit que si le premier mois est douteux, les jours qui le suivront le seront aussi et que juillet orageux annonce un hiver rigoureux.

Quand on voit un papillon blanc, on commande de prendre sa quenouille et d'aller aux champs, et si c'est un papillon jaune, mieux vaut aller chercher du bois et se chauffer.

Quand en été le coq boit, la pluie n'est, paraît-il, pas loin de là et ciel de juillet rouge au matin amène un pluvieux voisin.

LA CORNEILLE...

Que la corneille ait nid bas et le merle nid haut, alors les beaux mois fondront en eau... Jeudi de la semaine prochaine est jour de la Sainte-Félicité. On le voit, dit-on, venir avec gaîté car chacun l'a pu remarquer, c'est le plus beau jour de l'été.

Autre signe de ce septième mois de l'année: si la corneille passe bas, sous l'aile elle apporte le glas, mais quand elle passe haut, sûrement elle apporte le chaud. Et que le coq chante à la veillée, c'est qu'il a déjà la queue mouillée, et qu'il chante à midi, c'est alors la perspective d'un temps de paradis.

Lorsque le jour de Saint-Jacques est serein, l'hiver sera dur et chagrin mais si, le lendemain, il fait beau aux septdormants, ceux-ci redresseront le temps. Un mauvais temps à Sainte-Marie n'est rien, car il faut qu'il parte.

SUPERSTITIONS

De nombreuses superstitions sont attachées au mois de juillet. Ainsi, tuer une hirondelle déclenche une pluie qui durera quatre semaines pleines, alors que manger un lézard devrait guérir les maladies de la peau.

On prétend qu'une couronne de bleuets accrochée à l'étable protège le bétail de tout mal comme ce même bétail est préservé de tous maléfices si l'on n'enlève les toiles d'araignée dans les écuries.

Si un corbeau à terre est signe de bonne récolte, il faut prendre garde de marcher sur l'ombre de quelqu'un de peur de le voir mourir de fièvre jaune.

C'est en juillet que, pour être heureuse dans son ménage, la jeune fille qui se rend à son mariage doit écraser un œuf en quittant la maison et elle peut même prendre un grillon chez elle – pour autant qu'elle en trouve – car ainsi elle sera assurée du bonheur...

Juillet, c'est aussi le mois où l'on passe du signe du cancer à celui du lion, de messidor à thermidor, selon le calendrier républicain mais c'est surtout celui des grandes vacances et c'est peut-être cela, pour beaucoup, qui est le principal.

G. D.

DUVET

F 1 chez le Silvio Fanti

(sp) Avec Etienne Lalou et Igor Barrère, de l'équipe du « Magazine médical » de la télévision française (TF 1) vient, pendant quelques jours, de réaliser à Couvet un film sur le docteur Fanti à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage: « L'homme en microcosme ». Ce livre, dont nous avons déjà rendu compte dans ces colonnes au moment de sa publication, soulève un important débat dans les milieux scientifiques et dans l'opinion publique.

NOBLE

OUDRY

Nouveau président de commune

(c) Le Conseil communal de Boudry a constitué son bureau pour l'année 1981-1982. Appelé à sa présidence M. Marcel Noir. Le vice-président est M. Jean-Jacques Schmunn et la secrétaire, Mme Marie-Louise Apuis. Aucune modification n'est intervenue au sujet de la répartition des sièges.

Cycliste blessée à Auterive

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 4 h 50, une voiture conduite par Mlle Alexandra Allegrini, de Neuchâtel, circulait route du Brel en direction de Marin. Peu avant l'intersection avec la route de Beaumont, dans un virage à droite, la conductrice s'est assoupie. Son véhicule a alors heurté un mur puis terminé sa course contre deux voitures normalement parquées au bord sud de la chaussée.

Blessée, Mlle Allegrini a été conduite à l'hôpital des Cadolles.

Mime et farce au septième mois théâtral des Mascarons

De l'un de nos correspondants:
L'avant-dernière affiche du septième mois théâtral des Mascarons proposait deux spectacles, joués consécutivement pendant la même soirée. En première partie, le mime neuchâtelois Denis Perrinjaquet présentait son nouveau spectacle en trois séquences: « Mime de rien », « Les animaux » et « Pinocchio », alors que la troupe du gymnase du Val-de-Travers, animée par M. Jean-Paul Humbert, professeur, interprétait « L'Amour médecin » de Molière.

S'il le connaissait déjà par le délicat hommage qu'il avait rendu au peintre des Bayards dans son « Rêve de Lermite », le public vallonnier vient de découvrir une autre facette de Denis Perrinjaquet: celle du créateur de la pantomime à l'état pur, où la beauté formelle des gestes, des mouvements, des positions, des attitudes et des regards l'emporte assurément sur la signification qu'ils sont censés véhiculer et représenter. En fait, on ne cherche pas tant à comprendre chaque expression, à décrypter chaque intention visuelle, à traduire les subtilités du vocabulaire mimique en termes de langage verbal. On est bien davantage sensible à l'esthétique de ce corps qui joue avec les lois de la pesanteur et à ce merveilleux dialogue que l'artiste noue avec le vide ou avec le « rien » (pour reprendre le titre d'une des séquences du spectacle). Comme le sculpteur qui façonne le plâtre ou la pierre en jouant avec l'espace, le mime incorpore sa propre matérialité dans cet espace et en fait le partenaire privilégié et valorisant de sa chanson de gestes silencieux. Qu'il évoque en une habile succession de mouvements en fondu enchaîné l'histoire toute simple d'un homme qui se réveille, qui se lève, qui déjeune et qui vaque à diverses occupations; qu'il caricature avec humour les comportements spécifiques d'une poule, d'un rapace, d'une grenouille, d'un félin, d'un ours ou d'un singe; ou qu'il humanise une marionnette en l'impliquant dans les jeux du cirque avec un lanceur de couteaux et un équilibriste, Denis Perrinjaquet demeure toujours et fondamentalement un mime authentique, « condamné » à la loi du silence, même s'il se permet, ici et là, quelques bruits et quelques sons qui renforcent, sans le trahir, son langage gestuel et corporel.

UNE FARCE DE MOLIÈRE

Quant aux élèves du gymnase du Val-de-Travers – traditionnellement invités à ce mois théâtral, souvent avec d'autres acteurs en herbe du degré secondaire inférieur – ils ont choisi cette année de monter et de montrer une farce de Molière datant de 1665: « L'Amour médecin », dont ils ont eux-mêmes et collectivement conçu la mise en scène sous la direction de leur professeur de français, M. Jean-Paul Humbert. Tout en respectant le texte original, ils ont opté pour une scénographie moderne, sans décor du tout et sans costumes d'époque. Comme Molière traite dans cette comédie, qu'il qualifiait de « simple crayon » et de « petit impromptu », d'un thème universel et de tous les temps, la satire des médecins, cela sous le couvert d'une banale intrigue (une jeune fille joue à la malade; son amoureux, déguisé en Hippocrate, la guérit et l'enlève), le style d'interprétation retenu par les gymnasiens a fort bien passé la rampe.

Certes, tout ne fut pas parfait, mais cette première montée sur les planches a permis à Vincent Codoni, à Annette Dierckx (une jeune Belge en séjour linguistique à Fleurier), à Alexandre Guye, à Claude-Alain Jenni, à Christiane Montandon, à Patricia Rosselet, à Philippe Vaucher, à Nicolas Vautravers, à Philippe Stauffer et à Béatrice Zulli, de mieux connaître et de mieux faire connaître un grand auteur classique, de parfaire leur expression orale et corporelle, de vaincre une certaine timidité à s'exprimer en public et aussi, pour plusieurs d'entre eux, de révéler de prometteuses dispositions pour le théâtre.

NOTRE FEUILLETON

Cane et le capitaine

par Alex Stuart

25 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

Tout en parlant, la conversation s'engagea sur le sauvetage. Adams en écouta le récit avec un intérêt flatteur. Il fut choqué d'apprendre que le capitaine avait pris des risques en conduisant le navire à une allure qui causait de graves ennuis aux passagers. « A tel point, ajouta d'un air significatif Morley, qu'il fut contraint d'expliquer la situation à ses passagers-parleur, afin de prévenir la panique, alors que son attention aurait dû être concentrée sur la passe. »

L'agent essuya son front moite, tandis que Morley remplissait son verre. Il suggéra:

– Il a fait moins réussi le sauvetage.

– Oui, il a eu beaucoup de chance. Mais, dans une tempête comme celle-là, c'était chercher des ennuis, à mon avis. Je ne dis pas cela à n'importe qui, Mr Adams, mais avec vous sais que cela n'ira pas plus loin.

Adams tête d'un air de mauvais augure.

– Hum, sûr, je n'en parlerai pas. Quoique ce serait, peut-être, mon devoir envers la Compagnie d'y faire allusion dans mon rapport.

– Je ne voudrais pas... commença Morley. L'agent appuya une main grassouillette sur son genou.

– Ne vous tourmentez pas, Mr Morley. Je comprends que ce que vous m'avez dit est confidentiel, mais je dois également considérer mon devoir envers la Compagnie. Parlons des passagers. Y a-t-il quelqu'un d'intéressant à bord? J'ai ici Ramalee, du Colombo Gazette.

– Oui, nous avons un certain nombre de personnalités intéressantes, dit lentement Morley, par exemple miss Catherine Duncan, la championne olympique de ski. Fait étrange, elle était fiancée au frère du capitaine. Peut-être, si je voyais moi-même le reporter...

Catherine émergea sur le pont peu après midi. Ne voyant pas le médecin, elle se dirigeait vers l'échelle de coupée quand une voix haut perchée attira son attention.

– Excusez-moi, n'êtes-vous pas miss Catherine Duncan?

Un petit homme à la peau noire, en costume de tussor fripé lui souriait, un photographe à ses côtés.

– Oui, je suis Catherine Duncan.

– Et moi, Ramalee, du Colombo Gazette. Nos lecteurs seraient très heureux d'avoir un portrait de vous, miss Duncan.

Il fit un signe au photographe, l'appareil cliqueta et Ramalee, à la stupéfaction de Catherine, disparut dans le fumoir.

La haute silhouette du capitaine était apparue sur le pont supérieur. Il portait un costume tropical bien coupé, aussi immaculé que celui du journaliste était froissé. Il s'avança en souriant.

– Vous allez à terre, miss Duncan, certainement pas seule?

– Je vais rejoindre le Dr Grant au Galle Face. J'espérais récupérer le Dr Alfree avant qu'il ne quitte le bateau.

– Il est retenu par l'officier médical du port qui le gardera, j'en ai peur, jusqu'à cet après-midi. Je me rends moi-même au Galle Face por déjeuner avec des amis. Peut-être me permettrez-vous de vous escorter?

Le cœur de Catherine battit précipitamment.

– Une minute, miss Duncan, je vous prie!

Catherine se retourna et se trouva face à face avec un Ramalee épanoui, claquant frénétiquement des doigts en direction de son photographe qui braqua son appareil et prit deux photos d'elle et du capitaine. Ce fut si rapide que ni l'un ni l'autre ne purent intervenir. Furieux, Blake demanda:

– Qui êtes-vous? J'ai interdit qu'on prenne des photographies. Quel journal représentez-vous?

– Le Colombo Gazette, capitaine. Je désirais une photo de miss Catherine Duncan, elle est célèbre, le public s'intéresse beaucoup à elle, vous comprenez! Elle m'avait permis de prendre une photo, tout à l'heure.

Blake jeta un coup d'œil sévère à Catherine qui rougit.

– Il a pris cette photo par surprise.

– Je vois, dit Blake, la bouche dure.

Ramalee s'esquiva. Catherine et le capitaine le suivirent.

Sur le quai, Rickaby attendait avec deux tireurs de pousse-pousse, leur visage noir plissé par un large sourire. Catherine dit:

– Je ne voulais pas, je vous assure.

Blake eut un rire légèrement méprisant.

– J'avais oublié que vous étiez célèbre. Vous soignez votre publicité, naturellement.

– Non! protesta-t-elle.

Il haussa les épaules et l'aida à prendre place dans le pousse-pousse le plus proche.

– Au Galle Face, dit-il à l'homme qui saisit les brancards

Ils se mirent en marche, les deux pousse-pousse avançant côte à côte, mais trop loin l'un de l'autre pour permettre une conversation suivie. Blake désigna quelques endroits intéressants. En arrivant dans des quartiers populeux, le tireur de Catherine prit la tête, sa petite clochette tintant pour avertir de son approche.

La scène avec les journalistes avait contrarié Catherine, si bien qu'elle était incapable d'accorder de l'attention à ce qui l'entourait. Ils passèrent devant des magasins à l'aspect opulent. Dans les rues, ils croisaient des voitures aux chromes éblouissants, des pousse-pousse et des centaines de bicyclettes. Le soleil était chaud, mais une brise rafraîchissante soufflait de la mer.

Ils s'engagèrent dans une avenue bordée de plates-bandes fleuries. Le capitaine s'arrêta près de Catherine, paya, et, la tenant par le bras, la pilota dans le vaste hall de l'hôtel.

Des ventilateurs tournaient au-dessus de leurs têtes. Des employés en élégant uniforme et des porteurs se déplaçaient au milieu d'une foule nombreuse. De gracieuses jeunes femmes à la peau olivâtre en saris de couleurs claires, des hommes, blancs ou noirs, en costume de tussor ou de lin.

A suivre

Fust

Reprise maximale
pour votre
machine à laver
usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos
offres d'échange
SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit
ou net à 10 jours.

Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Villars s. Glâne, Jumbo-Moncor 037/24 54 14
et 43 succursales

14500-10

Electro-Ménager. Cuisines Fust
Electro-Ménager. Cuisines Fust
Fust

KRÜGER

humide?

Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!

Demandez notre spécialiste en déshumidification!

Krüger + Co.

1052 Le Mont-sur-Lausanne tél. 021 32 92 90
3117 Kiesen BE tél. 031 98 16 12
4114 Hofstetten p. Bâle tél. 061 75 18 44

19382-10

A vendre
1 ordinateur de bureau

BURROUGHS L 9542 - L 20100 (1976)

Bas prix.
Disponible immédiatement.

Amann & Cie S.A., Neuchâtel, tél. (038) 25 67 31. 14434-10

4,8 LITRES AUX 100 KM!
SERVICE D'ENTRETIEN TOUS LES 20 000 KM!

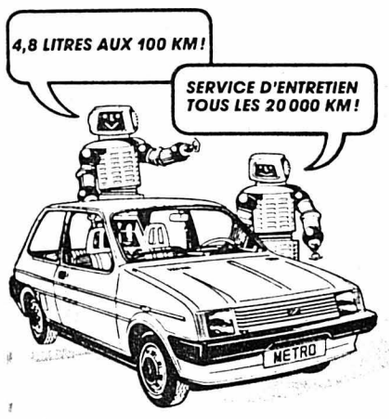

miniMETRO
LES ROBOTS LA FONT PARFAITE.

UN ESSAI VOUS DIT TOUT.

GARAGE TOURING
Saint-Blaise
tél. 33 33 15 - U. Dall'Acqua

Garage M. Javet
2055 Saint-Martin, tél. (038) 53 27 07

Garage du Pré F. Sauser
2114 Fleurier, tél. (038) 61 34 24

Garage O. Szabo
2022 Bevaix, tél. (038) 46 12 47

17105-10

Vous fumez des légères en arôme?
...découvrez Mary Long №1

NOUVEAU

Mary Long №1
Tabacs Maryland extra-fins, goût léger.

1 mg Condensat 0,1 mg Nicot

16596-10

Bar-Dancing
Hôtel du Pont de Thielle
2075 THIELLE
Tél. (032) 83 16 32

CE SOIR ET DEMAIN DÈS 21 h 30

SOIRÉE
ROCK AND ROLL
avec l'orchestre vedette
HENRY'S CITY LEADERS
Jeudi soir concours de rock and roll
Inscriptions par couple
Entrée Fr. 8.—

14125-10

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

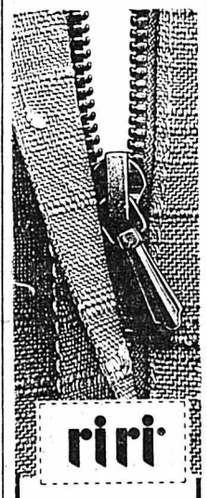

riri

riri – la fermeture haute fidélité

Sur mesure gros et détail

JUTZELER
cuirs et peaux
Neuchâtel
Hôpital 3
Tél. (038) 25 16 96

121501-A

ÉCOLE DE RECRUES

Pour la durée de l'école de recrues

OFFREZ ou SOUSCRIVEZ un abonnement de 4 mois à

FAN L'EXPRESS
Feuille d'avis de Neuchâtel
au prix spécial de Fr. 30.—

payables d'avance à notre compte de chèques postaux 20-178 ou à notre réception.

Nom : Prénom :
Grade : Incorporation :
Date : du au :

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service de diffusion

15688-10

GRANDE VENTE DE MEUBLES À MATD

AU VIEUX FOIR
(entre Orbe et Yon)
Vente les 27, 28, 29, 30 les 1, 2, 3, 4, 5, 6 juillet, 9 h à 20 h sans interruption.
Ouvert le dimanche

ANCIE
et RUSTI
de HAUTE ITÉ

3000 chaises en chêne massives ; os de mouton ; Louis XIII ; Louis-Philippe ; monastère ; valaisannes ; campagnardes dès 80 fr. ; 360 tables de ferme ; rectangulaires ; Louis-Philippe ; valaisannes dès 300 fr. ;
280 vaisseliers 1, 2, 3, 4 dès 500 fr. ; 170 crédences noyer et 2, 3, 4 portes dès 200 fr. ; 250 guéridons rectangulaires, ovales, carrés, octogonaux Louis XV dès 50 fr. ; 1200 petits meubles rustiques dès 100 fr. ; semainiers ; pétrins ; secrétaires vieux bret ; commodes ; bureaux campagnards à écrire ; 10 ensembles de jardin chaises de terrasse, 20 fr. la pièce dès 650 fr. la pièce ; un grand choix de meubles rustiques et vieux boings à énumérer. Lit français de 140 cm 300 fr.

ANTIQ
armoires vaudoises ; balances ; table demi-lune ; armoires à fronton ; canapé Louis-Philippe ; lit ancien ; râteliers ; commodes

GRANDE VENTE ALONS
neufs, rustiques, cuir, Louis-Philippe, voltaire, angle, crapaud. Repiquage ancien salon jusqu'à 800 fr.

UN JOLI CHOIX DE MEUBLES OCCASION
à des prix encore vus
1 salle à manger rustique ronde + 4 chaises 200 fr. ; bagnole ; chambre à coucher ; armoires canapés dès 200 fr. ; vaisseliers ; plus de 20 meubles de cuisine.

300 tapis d'orient
= 280 fr. pièce
GRAND CHOIX DE LAMPES

Lampadaires, lampes de lustres, appliques.

LITERIE
Plus de 10.000 matelas en stock, chêne, noyer, ormier.

GRANDE PLACE DE PARC
Des prix imbattables
BETTEX
Yverdon (024) 21 21 17.

26583-10

A. GER
Successeur OSS
Appareillage Installations sanitaires
Dépôt
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

123730-75

aujourd'hui et demain chez SCHILD

400 complets, vestons, blazers, vestes loisirs, pantalons, jeans pour messieurs
700 robes, deux-pièces, manteaux, vestes loisirs, ensemble pantalons, tricots, blouses, jupes, pantalons pour dames

1/2 prix

jusqu'au 4.7.81 – 10% de rabais sur tous les articles non baissés
(Excepté Kauf, Libero, Jockey)

14450-10

(vente au rabais autorisée du 1–18 juillet 1981)

La mode à suivre
SCHILD

Saint-Honoré, Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds, 21, av. Léopold-Robert

LA CHAUX-DE-FONDS

Girard-Perregaux en 1980 : pas de dividende et une perte de 2 millions

L'assemblée générale ordinaire de la manufacture d'horlogerie Girard-Perregaux S.A. s'est tenue hier après-midi dans les locaux du Club 44, à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Clo Duri Bezzola.

Les actionnaires ont approuvé le rapport de gestion pour l'exercice 1980, le bilan et le compte de profits et pertes dont nous avions donné l'essentiel dans une précédente édition.

L'assemblée générale s'est ralliée ensuite à la proposition qui lui était faite de ne distribuer de dividendes et d'imputer la perte par une dissolution des réserves ouvertes pour un montant de 1.950.000 francs.

Dans son allocution, M. Bezzola, président du conseil d'administration, a soumis à la réflexion des participants quelques considérations sur un concept on parle beaucoup: la qualité. En conclusion, il a affirmé que la société était confiante «de pouvoir trouver un segment suffisamment grand dans la clientèle mondiale qui apprécie une qualité soignée et honnête, sans tomber dans le snobisme outrancier».

L'AVENIR

Quant à l'avenir, on relèvera que durant les premiers mois de l'exercice 1981, le chiffre d'affaires de la maison mère accuse une augmentation substantielle. Cette constatation ne signifie pas que tous les problèmes sont résolus. En effet, les objectifs visés pour cette année supposent des efforts considérables et permanents pour atteindre un chiffre d'affaires sensiblement plus élevé qu'en 1980.

Cet après-midi ne connut pas la grosse affluence. A peine 28 actionnaires ou leurs représentants, soit au total 16.179 actions. Pas non plus d'interventions fracassantes, si ce n'est une demande de précision quant à l'augmentation du personnel (plus de 60 employés). Ici également, M. Bezzola put facilement répondre que l'un des nombreux défauts de notre horlogerie helvétique résidait dans les délais de livraison. Une constatation qui n'est pas en soi une surprise. Disons encore que M. Claude Jeangros, directeur financier, commenta la gestion de l'entreprise en 1980 et qu'il fut rendu un long et mérité hommage au Dr Virchaux, ancien président du Conseil d'administration qui pour des raisons de santé a donné sa démission de poste d'administrateur. On notera en outre la désignation de deux nouveaux administrateurs, MM Schupbach et Roth qui viennent d'outre-Sarine, avec des expériences confirmées dans la gestion.

NOMINATIONS

Deux nominations ratifiées à l'unanimité par l'assemblée mais qui ne manquèrent pas de susciter des questions... à l'heure de l'apéritif. Aussi pouvons-nous rassurer les Chaux-de-Fonniers, ainsi que nous le confirmait l'un des responsables de la maison: Girard-Perregaux reste ici.

Une question qui, dans la conjoncture actuelle et après certains pronostics d'un représentant du Conseil d'Etat (voir l'affaire des Papeteries de Serrières) se devait d'être posée.

Ny.

Au Conseil général

(c) Dernière séance pour le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, hier soir, qui dans le concert des manifestations de clôture, de remises de maturités et de bachots, a trouvé quelques heures disponible notamment pour se préoccuper du sort des bâtiments et terrain de Beau-Site, appartenant à l'Union chrétienne de jeunes gens, que la ville se propose d'aménager. La facture dépasse le million. Le Théâtre populaire romand pourrait y trouver son compte.

Nous en reparlerons, tout en signalant qu'il fut aussi question d'une réadaption du tarif pour la vente de l'eau et de la reconstruction d'une ferme communale. (Ny.)

Place du Bois : on se prépare à la fête

Les habitants de la place du Bois, à la Chaux-de-Fonds, on le sait, ne sont pas gens à s'ennuyer. Et les multiples activités déployées au cours des années démontrent que lorsqu'on veut, on peut ! Né autour de grandes tours, que l'on appelle plus communément le complexe Cridor-Gigatherm, ce mouvement s'est tout d'abord trouvé une raison de combat contre les nuisances que la destruction des déchets entraîne dans le quartier, avant de découvrir une solidarité qui, depuis lors, a fait des enfants dans d'autres secteurs de la cité. Une activité qui a porté bien des noms et qui a débouché sur la création de jeux et d'autres commodités.

Ce samedi après-midi, dans le cadre de la fête des promotions, la place du Bois affichera un nouveau titre qui est aussi tout un programme: «Hein! Valide», destiné à commémorer l'année mondiale des handicapés. Il y aura, dès le début d'après-midi, l'orchestre du quartier, des productions des majorettes, l'accordéoniste Bernard, des jeux, des prix. Des bancs aussi où les invalides vendront leurs produits, des stands d'artisans, une soupe aux pois, des tartines, des gauffres, de la sangria, etc.

Le tout offert gratuitement par les habitants du quartier mais avec des tirelires placées ici et là. Le bénéfice sera versé aux handicapés. Sympathique, non ? Une fête qui de toute façon mérite d'être suivie car elle témoigne d'une volonté d'union que nos villes modernes ont tendance à perdre.

Ph. N.

LE LOCLE

Audition de clôture du Conservatoire

A Paris, le concours Marguerite Long a réuni 50 concurrents (15 Japonais, quelques Chinois, pas de Soviétiques, de Hongrois, d'Allemands, de Français). Le grand prix revint à un Japonais de 20 ans «à la mécanique bien remontée» comme le dit Jacques Lonchampt.

Lundi, au Locle, le prix Bela Siki a été remis à la pianiste Geneviève Eichmann (souplesse et brio); le prix Nelly Zehr a été octroyé à quatre élèves des classes de solfège. Dans sa brève allocution, Me Roland Châtelain envisagea la possibilité de créer un Conservatoire cantonal; les électeurs devront se prononcer. Le programme de cette année donnait au piano la part principale (Ravel, Bartok, Kodaly, d'Alessandro). Le nombreux public écouta avec plaisir les œuvres d'orgue, guitare et flûte. Le diplôme de capacité professionnelle fut ainsi acquis par deux candidats: Claude Berset, piano, Françoise Fromaigat, orgue. Cette dernière, au Locle, eut l'occasion de se faire entendre dans les pièces de Langlais et Alain; nous avons pu admirer la fermeté de son rythme et la rigueur de sa mesure. Comme déjà dit, les pianistes de lundi jouèrent des œuvres modernes: il est donc difficile d'apprécier la qualité de leurs interprétations. Les sonorités furent souvent plates, les rythmes souvent imperturbables. Les pages actuelles exigent beaucoup de fantaisie.

Flûtistes et violonistes démontrèrent que le souffle et l'archet ont des exigences communes. La sûreté de Françoise Jaquet et d'Anne Pantillon mit en valeur le Concerto de Bach; la maîtrise de Dimitri Vecchi réalisa la splendeur du Concerto de Mozart. A tous ces élèves-musiciens s'en vont nos meilleurs voeux pour les vacances.

Comme le disait le directeur Robert Faller, il s'agit d'enrichir sa culture en fréquentant les centres de l'art musical.

M.

Etat civil

Décès: Berger, Gottfried Alfred, né le 3 février 1902, veuf de Berthe Louise née Verdon.

Mariages: Panaro, Giovanni et Masciangelo, Annamaria; Linder, Claude-Alain et Henchoz, Lilianne Louise; Roulet, Olivier Denis et Moser, Ariane; Pellaton, Serge Antoine et Huot, Catherine Marie-Jeanne; Liardet, Patrice René et Loeffel, Margareta.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger

Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél.: 039 22 47 54
Télex: 952134

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 21 h, **Une femme a disparu.**
Eden : 18 h 30, **La taverne porno,** (20 ans); 20 h 45, **Plein sud,** (18 ans).
Plaza : 21 h, **Cannibal Holocaust.**
Scala : 20 h 45, **Vendredi 13,** (18 ans).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or : 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino : 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : fermé.
Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps. **Musée d'histoire naturelle :** taxidermie et autres techniques de conseration.
Musée des beaux-arts : les collections.
Musée paysan des Eplatures : construction d'une ferme au XVII[e] siècle.
Vivarium (Jardinière 61) : batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Club 44 : Nelly Rudin.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Château des Monts : Musée d'horlogerie.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office : Casino, 39, Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

VIGNOBLE

ans les eaux de la Béroche
I pilule chez les cygnes ?

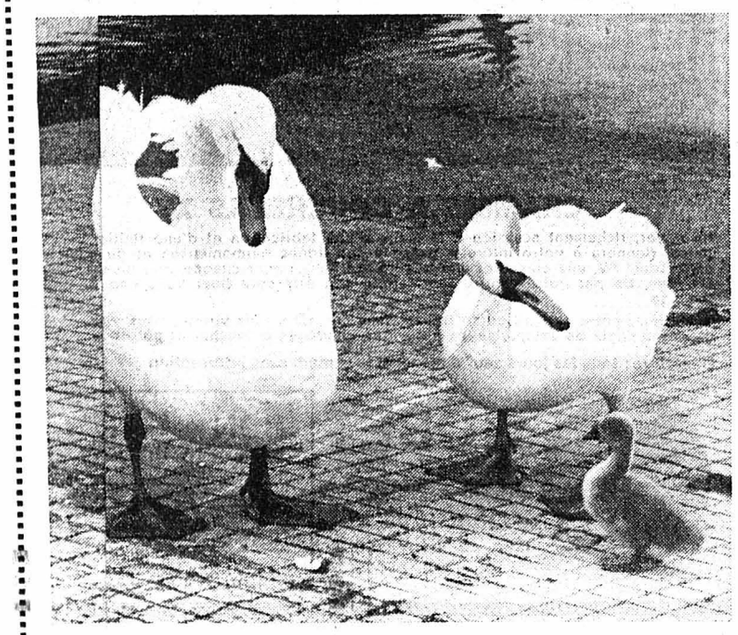

Ess irrégularités du niveau du lac ou le résultat d'une nouvelle éducha ez les cygnes?

To est-il que le renouveau n'est pas très spectaculaire chez les famill cygnes de la Béroche. Un seul nouveau-né est signalé dans les eaux iales bérochales, qui vaut ce regard compatissant de maman cygneon petit, tandis que papa reste songeur! (Avipress-R. Ch.)

RANCE VOISINE

Ve de bois à Pontarlier : résineux en baisse

De no espondant :

La ven is de Pontarlier est toujours suiv public de spécialistes, car elle dton aux ventes des résineux en Comme on pouvait s'y attendre à la conjoncture économique ac prix des coupes de bois a baissé ort à l'automne dernier.

Alors otembre les plus beaux bois sur passaient les 550 ff, ils n'ont mê atteint cette fois les 500 francs. Au moins 12 % de baisse soupes, cela représente, joint à l'im France, qui est depuis septembu près 10 %, une baisse assez coe. Le phénomène était attendu, d'une part, parce que les prix du sciage ne laissent guère de marge bénéficiaire et que le taux d'escompte pour les scieurs est également de 20 % et, d'autre part, parce que nul ne sait quel sera l'importance de la relance éventuelle qui pourrait avoir lieu à l'automne.

On est donc dans l'expectative, aussi bien vis-à-vis du marché intérieur que de l'ambiance internationale. Il n'est pas rare par exemple de voir des utilisateurs du Haut-Doubs acheter du bois suédois à un meilleur prix que le bois local. La baisse était donc une nécessité économique, même si les communes qui vendent le bois voient de ce fait leur trésorerie diminuer.

DRMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés
Poor, la baisse appelle la baisse !

Prés rien n'arrête la désescalade du métal jaune. Hier encore, l'once d'or a rétrogr dollars pour se situer à moins de 420 à la demande, en clôture. Vraimentvénement politique, si important soit-il, ne parvient à renverser la tendance sinat collectif de soixante-douze parmi les plus importants dirigeants actuels dà la visite inopinée de M. Leonid Brejnev à Varsovie dans l'intention que l'on ait suffisants pour redorer le blason de la valeur la plus sûre de tous les temps à se poser la question de savoir si l'éclatement d'un nouveau conflit armé rêve métal pourtant précieux à plus d'un titre... comme on le définit parfois dots croisés.

LES VALEURS SUISSES BIEN SOUTENUES

Hierquarts des actions ont renforcé leurs prix. Exception faite des valeurs bancaires stationnaires, tous les autres compartiments sont gagnants. Les titres de sont demandés: le bon Sandoz 550 (+ 13), le bon Ciba-Geigy 955 (+ 10) ce Hoffmann- La Roche 8000 (+ 50) en donnent l'ampleur. Ailleurs, quelques rticulières sont à relever: Leu port. 6600 (+ 50), Elektrowatt 2470 (+ 40), bourg 2550 (+ 40), Zurich assur. nom. 8800 (+ 100) ou Nestlé port. 319

Cettbiance s'étend aussi aux obligations qui connaissent des plus-values. A titre dle 7¼% Tirolerkraftwerke, Innsbruck, émis au pair, s'échange à 102% à en bourse.

Cons valeurs intéressant Neuchâtel, Interfood porteur atteint 5525 (+ 25) c Interfood nom. 1420 (+ 20) à la même place.

PAlégulier: Carrefour + 7 et L'Oréal + 6; Matra — 27 et Rhône-Poulenc

MIle sur ses positions.

FRà réalise des poussées de cours notoires, les titres de l'automobile étant les ve: BMW + 2,2, Mercedes + 6 et VW + 1,5.

AMI demeure stable à meilleur.

LOriche un ton meilleur aux industrielles.

NEplus lourd sur les pétroles, craint un nouveau renforcement des taux dans desnoins nourris.

E. D. B.

BOURSES

NEUCHÂTEL	29 juin	30 juin
Banque nationale	725.— d	740.— d
Crédit foncier neuchât.	690.— d	690.— d
La Neuchâteloise ass. g.	615.— d	615.— d
ardy	48.— d	48.— d
Cortaillod	1500.— d	1500.— d
Cossonay	1400.— d	1425.—
Chaux et ciments	690.— d	690.— d
Dubied	270.— d	280.— d
Dubied bon	310.—	310.— d
Ciment Portland	3030.— d	3030.— d
Interfood port.	5500.— d	5500.— d
Interfood nom.	1380.— d	1400.—
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	210.— d	210.— d
Hermès port.	410.— d	411.—
Hermès nom.	118.— d	123.—
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1300.—	1290.—
Bobst port.	1070.—	1080.—
Crédit foncier vaudois	970.—	970.—
Ateliers constr. Vevey	1250.—	1250.— d
Editions Rencontre	1250.— d	1250.— d
Innovation	350.—	350.—
Rinsoz & Ormond	380.— d	380.— d
La Suisse-vie ass.	3750.—	3750.—
Zyma	1000.— d	1000.— d
GENÈVE		
Grand-Passage	370.— d	370.— d
Charmilles port.	910.—	910.— d
Physique port.	250.—	255.—
Physique nom.	130.— d	130.— d
Astra	—.32	—.30
Monte-Edison	—.33	—.33
Olivetti priv.	5.15 d	5.10
Fun. Paris Bas	62.50 d	62.50
Schlumberger	192.50	194.50
Allumettes B	48.25 d	47.50 d
Elektrolux B	38.50	38.75 d
KFB	49.—	49.50
BÂLE		
Pirelli Internat.	241.— d	242.—
Bâloise-Holding port.	570.—	565.— d
Bâloise-Zolding bon	890.—	905.—
Ciba-Geigy port.	1260.—	1270.—
Ciba-Geigy nom.	551.—	554.—
Ciba-Geigy bon	955.—	965.—
Sandoz port.	4350.—	4350.— d
Sandoz nom.	1555.—	1550.—
Sandoz bon	537.— d	550.—
Hoffmann-L.R. cap.	88750.—	89250.—
Hoffmann-L.R. jce	79750.—	80000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7950.—	8000.—
ZURICH (act. suisses)		
ATEL	1420.— d	1420.—
Swissair port.	725.—	728.—
Swissair nom.	625.—	630.—
Banque Leu port.	4550.—	4600.—
Banque Leu nom.	2775.— d	2750.—
Banque Leu bon	617.—	615.—
UBS port.	3060.—	3050.—
UBS nom.	510.—	510.—
UBS bon	103.50	104.—
SBS port.	337.—	336.—
SBS nom.	206.—	206.—
SBS bon	245.—	244.—
Crédit suisse port.	2200.—	2185.—
Crédit suisse nom.	395.—	395.—
Bque hyp. com. port.	450.— d	440.— d
Bque hyp. com. nom.	430.— d	440.—
Banque pop. suisse	1540.—	1535.—
Elektrowatt	2430.—	2470.—
El. Laufenbourg	2510.—	2550.—
Financière de presse	222.—	226.—
Holderbank port.	596.—	608.—
Holderbank nom.	532.—	548.—
Inter-Pan port.	—.—	—.—
Inter-Pan bon	—.—	—.—
Landis & Gyr	1340.— d	1340.—
Landis & Gyr bon	136.—	137.—
Motor Colombus	620.—	620.—
Moevenpick port.	3590.—	3550.—
Italo-Suisse	193.— d	193.— d
Œrlikon-Buhrle port.	2253.—	2200.—
Œrlikon-Buhrle nom.	485.—	485.—
Reass. Zurich port.	7050.—	7050.—
Réass. Zurich nom.	3050.—	3075.—
Winterthour ass. port.	2800.—	2810.—
Winterthour ass. nom.	1600.—	1610.—
Winterthour ass. bon	2520.—	2520.—
Zurich ass. port.	16000.—	15600.—
Zurich ass. nom.	8700.—	8800.—
Zurich ass. bon	1400.—	1390.—
Brown Boveri port	1400.—	1380.—
Saurer	660.—	660.—
Fischer	660.—	655.—
Jelmoli	1250.—	1260.—
Hero	2905.—	2890.—
Nestlé port.	3150.—	3190.—
Nestlé nom.	1810.—	1800.—
Roco port.	1425.—	1425.— d
Alu Suisse port.	1025.—	1030.—
Alu Suisse nom.	390.—	390.—
Sulzer nom.	2210.—	2220.—
Sulzer bon	302.—	303.—
Von Roll	477.—	470.—
ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	60.75	59.50
Am. Metal Climax	113.—	116.50
Am.Tel &Tel.	116.50	115.50
Beatrice Foods	43.25 d	43.50 d
Burroughs	79.50	81.—
Canadian Pacific	76.75	76.25
Caterp. Tractor	130.50 d	131.— d
Chrysler	14.50	14.—
Coca-Cola	69.50	70.50
Control Data	150.—	150.50
Corning Glass Works	140.50 d	139.— d
CPC Int.	62.75	63.25
Dow Chemical	67.75	67.50
DuPont	107.—	109.—
Eastman Kodak	154.50	153.—
EXXON	70.50	70.—
Firestone	—.—	—.—
Ford Motor Co	48.25	49.—
General Electric	128.50	128.—
General Foods	63.—	62.75
General Motors	110.50	109.—
General Tel. & Elec.	60.50	60.50
Goodyear	40.—	39.25
Honeywell	174.— d	175.—
IBM	119.—	117.50
Inco	41.25	41.—
Int. Paper	97.— d	97.—
Int. Tel. & Tel.	64.—	63.25
Kenecott	—.—	—.—
Litton	132.—	130.50
MMM	116.—	117.—
Mobil Oil	120.50	60.25
Monsanto	167.— d	166.50
National Cash Register	128.50	128.50 d
National Distillers	52.50	53.50 d
Philip Morris	103.50	103.—
Phillips Petroleum	76.50	77.—
Procter & Gamble	153.—	153.—
Sperry Rand	97.—	96.—
Texaco	71.—	71.75
Union Carbide	121.—	120.50
Uniroyal	20.—	20.50
US Steel	60.75	60.25
Warner-Lambert	47.—	46.—
Woolworth F.W.	53.75	53.—
Xerox	108.50	109.—
AKZO	19.25	19.25
Anglo Gold I	156.—	156.50
Anglo Americ. I	24.50	24.—
Machines Bull	14.—	14.25
Italo-Argentina	—.— d	—.—
De Beers3l	14.25	14.—
General Shopping	434.—	440.—
Imperial Chemical Ind.	11.25 d	11.50
Péchiney-U.-K.	26.50	24.25
Philips	18.50	18.25
Royal Dutch	66.—	65.25
Sodec	—.—	—.—
Unilever	113.—	113.—
AEG	40.50	41.—
BASF	110.50	110.50
Degussa	218.50 d	217.— d
Farben. Bayer	111.—	110.50
Hœchst. Farben.	107.50	108.— d
Mannesmann	131.50	132.—
RWE	145.50	148.—
Siemens	210.50	212.—
Thyssen-Hütte	63.75	63.50
Volkswagen	149.—	149.50
FRANCFORT		
AEG	—.—	—.—
BASF	129.80	130.70
BMW	190.—	192.20
Daimler	346.—	353.50
Deutsche Bank	279.20	280.90
Dresdner Bank	157.50	158.40
Farben. Bayer	129.80	130.90
Hœchst. Farben.	127.40	127.10
Karstadt	223.—	225.—
Kaufhof	174.—	175.50
Mannesmann	154.—	156.30
Mercèdes	298.50	305.50
Siemens	248.—	250.—
Volkswagen	175.—	176.60
MILAN		
Assic. Generali	139500.—	140100.—
Fiat	2020.—	2019.—
Finsider	75.—	75.—
Italcementi	42500.—	40500.—
Olivetti ord.	3600.—	3600.—
Pirelli	2025.—	2010.—
Rinascente	285.—	280.25
AMSTERDAM		
Amrobank	55.60	55.60
AKZO	25.40	25.50
Amsterdam Rubber	4.32	4.40
Bols	64.20	63.—
Heineken	51.20	51.20
Hoogovens	18.90	18.40
KLM	124.—	128.50
Robeco	241.50	242.50
TOKYO		
Canon	1510.—	1510.—
Fuji Photo	1750.—	1800.—
Fujitsu	742.—	745.—
Hitachi	689.—	697.—
Honda	1170.—	1130.—
Kirin Brew	454.—	460.—
Komatsu	455.—	460.—
Matsushita E. Ind.	1650.—	1620.—
Sony	4930.—	4830.—
Sumi Bank	401.—	403.—
Takeda	877.—	898.—
Tokyo Marine	739.—	742.—
Toyota	1390.—	1390.—
PARIS		
Air liquide	419.—	421.—
Aquitaine	630.—	630.—
Carrefour	1573.—	1580.—
Cim. Lafarge	273.—	278.50
Fin.Paris Bas	175.—	179.—
Fr. des Pétroles	127.50	125.50
L'Oréal	650.—	656.—
Machines Bulle	39.75	40.—
Matra	990.—	963.—
Michelin	729.—	738.—
Péchiney-U.-K.	74.90	65.50
Perrier	135.60	134.90
Peugeot	125.—	125.80
Rhône-Poulenc	54.60	49.50
Saint-Gobain	115.80	116.—
LONDRES		
Anglo American	12.—	12.13
Brit. & Am. Tobacco	3.65	3.66
Brit. Petroleum	3.14	3.14
De Beers	7.15	7.10
Electr. & Musical	—.—	—.—
Imperial Chemical Ind.	2.80	2.80
Imx. Tobacco	—.74	—.73
Rio Tinto	5.35	5.31
Shell Transp.	3.58	3.58
INDICES SUISSES		
SBS général	315.—	315.40
CS général	258.80	259.40
BNS rend. oblig.	5.60	5.59

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Alcan	29-1/2	28
Amax	57-3/8	56
Atlantic Rich.	47-3/8	47-1/2
Boeing	30-7/8	30-5/8
Burroughs	39-3/4	39-1/4
Canpac	37-3/4	37-5/8
Caterpillar	64-3/4	65-5/8
Chessie		
Coca-Cola	34-5/8	34-3/4
Control Data	73-5/8	73-1/8
Dow Chemical	33-1/2	33-1/8
Du3Pont	53-5/8	52-3/4
Eastman Kodak	75-1/2	74-3/4
Exxon	34-1/2	34-1/4
Fluor	35-5/8	35-3/4
General Electric	62-7/8	61-7/8
General Foods	31-1/8	30-7/8
General Motors	53-3/8	53
General Tel. & Elec.	30	29-5/8
Goodyear	19-1/4	19
Gulf Oil	35-1/4	35
Halliburton	59-1/4	59-3/4
Honeywell	86-1/4	85-3/8
IBM	57-7/8	57-7/8
Int. Paper	47-1/4	45-3/4
Int. Tel & Tel.	31-1/4	30-7/8
Kennecott		
Litton	63-7/8	63-7/8
Nat. Distillers	26-3/8	26-1/8
NCR	63-1/2	63
Pepsico	36-1/2	35-3/8
Sperry Rand	47-1/4	47-5/8
Standard Oil	54-3/8	54-5/8
Texaco	35-3/8	35-3/8
US Steel	29-7/8	29-3/4
United Technologies	55	55-3/8
Xerox	53-1/2	53-3/4
Zenith	19-1/8	19
Indice Dow Jones		
Services publics	108.65	107.98
Transports	414.98	415.18
Industries	984.49	976.88

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises du 30.6.1981

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.0175	2.0475
Angleterre	3.92	4.—
£/$	—.—	—.—
Allemagne	84.70	85.50
France	35.40	36.20
Belgique	5.16	5.24
Hollande	76.20	77.—
Italie	—.1680	—.1760
Suède	39.70	40.50
Danemark	26.90	27.70
Norvège	33.60	34.40
Portugal	3.10	3.30
Espagne	2.10	2.18
Canada	1.6775	1.7075
Japon	—.8875	—.9125

Cours des billets du 30.6.1981

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.85	4.15
USA (1 $)	1.98	2.08
Canada (1 $ can.)	1.65	1.75
Allemagne (100 DM)	84.—	87.—
Autriche (100 sch.)	11.90	12.35
Belgique (100 fr.)	4.95	5.25
Espagne (100 ptas)	2.—	2.30
France (100 fr.)	34.75	37.25
Danemark (100 cr. d.)	26.25	28.75
Hollande (100 fl.)	75.50	78.50
Italie (100 lit.)	—.1650	—.1900
Norvège (100 cr. n.)	33.—	35.50
Portugal (100 esc.)	2.85	3.85
Suède (100 cr. s.)	39.—	41.50

Marché libre de l'or
(Cours de 16 h 00)

Pièces :		
Suisses (20 fr.)	203.—	218.—
françaises (20 fr.)	—.—	—.—
anglaises (1 souv.)	—.—	—.—
anglaises (1 souv. nouv.)	—.—	—.—
américaines (20$)	—.—	—.—
Lingot (1 kg)	27780.—	28030.—
1 once en $	425.—	428.—

Marché libre de l'argent
(Cours de 16 h 00)

Lingot (1 kg)	540.—	590.—
1 once en $	8.25	9.—

CONVENTION OR 1.7.1981

plage 27700 achat 27340
base argent 580

C'EST NOUVEAU

ARTICLES SOLDÉS À 50 %

C'EST FRACASSANT

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat

POUR DAMES
50 %
- JUPES
- PANTALONS
- MANTEAUX DE PLUIE

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat

POUR DAMES
50 %
- PULLS
- CHEMISIERS
- T-SHIRT
- BIKINIS

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat

ENFIN DE VRAIS SOLDES

La bonne affaire est à la portée de votre main, ne la manquez pas.

(Vente autorisée du 1er au 21 juillet 81)

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat

50 %
CONFECTION
TENNIS
HOMMES
et DAMES

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat

POUR HOMMES
50 %
- BLOUSONS
- PANTALONS
- CHEMISES
- PULLS

26850-10

Qualité Prix Choix

Charbon de bois

Bois dur distillé en vase clos = qualité toujours égale à elle-même

le sac de 4 kg 4.-

au lieu de 4.80

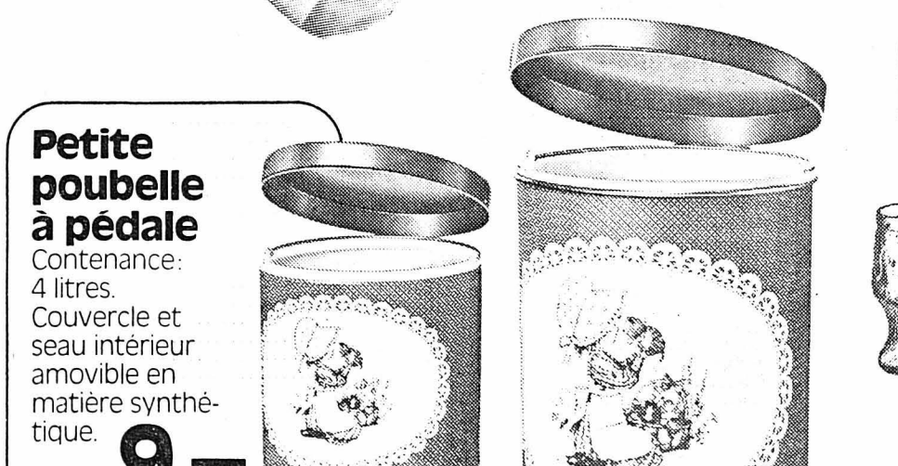

Petite poubelle à pédale
Contenance: 4 litres. Couvercle et seau intérieur amovible en matière synthétique. **9.-**

Poubelle à pédale
Contenance: 12 litres. Couvercle et seau intérieur amovible en matière synthétique. **13.-**

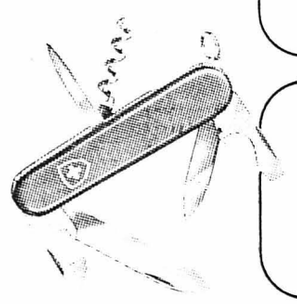

Couteau de poche suisse
Acier inoxydable. 2 lames, ouvre-boîte, tire-bouchon, tournevis et pointeau. **10.-**

Pot à sangria
Contenance: 1,6 litre. Verre fumé pressé. **2.-**

Verres à sangria
Verre fumé pressé.
6 les 6 **3.-**

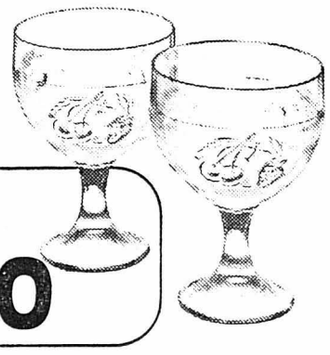

Coupes à dessert
Verre blanc pressé. Contenance: 50 cl.
les 2 **3.20**

14313-10

MIGROS

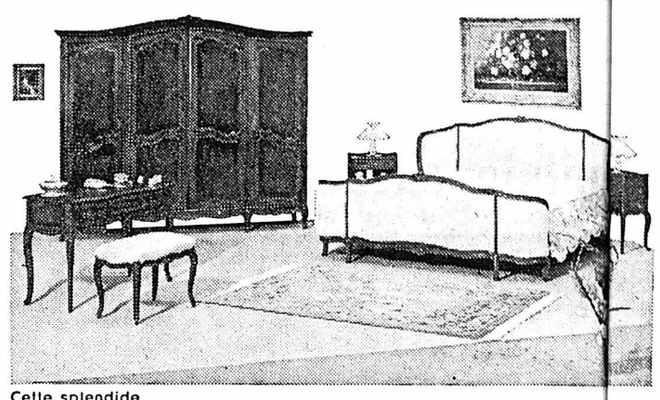

Celle splendide

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finitions parfaites, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et de pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de la vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y verrez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et paroissiens.

Ouverture : tous les jours sauf dimanche, le samedi sans interruption

4497-10

GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour voir une documentation sans engagement
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre publicité.

Autocars Mercedes

Voyages Rémy Chrinat
Excursions - Sociétés - Noces
2052 Fontainemelon/CH
(038) 53 33 ...
télex 35 3...

VACANCES 181

					A.V.S.
	N° 1	DI 12 juillet	8 h	**Les Mosses - Col de la Croix**	Fr. 36.— Fr. 28.—
	N° 2	DI 12 juillet	13 h	**Gruyères**	Fr. 25.— Fr. 20.—
	N° 3	MA 14 juillet	13 h	**Course avec goûter**	Fr. 27.— Fr. 23.—
**	N° 4	JE 16 juillet	13 h	**Col de l'Aiguillon**	Fr. 25.— Fr. 20.—
	N° 5	J E - V E 16-17 juillet,	7 h	**Ile de Mainau - Appenzell**	Fr. 195.—
**	N° 6	DI 19 juillet	7 h	**Europapark**	Fr. 50.— Fr. 42.—
	N° 7	DI 19 juillet	13 h	**Course surprise**	Fr. 25.— Fr. 20.—
	N° 8	MA 21 juillet	7 h	**Evolène - Les Haudères**	Fr. 45.— Fr. 34.—
**	N° 9	ME 22 juillet	6 h 30	**Alsace - Riquewihr**	Fr. 45.— Fr. 33.—
	N° 10	JE 23 juillet	13 h	**Course avec goûter**	Fr. 27.— Fr. 23.—
**	N° 11	VE 24 juillet	7 h	**Pas de Morgins - Yvoire**	Fr. 45.— Fr. 32.—
	N° 12	DI 26 juillet	13 h	**Signal de Bougy**	Fr. 25.— Fr. 20.—
**	N° 13	MA 28 juillet	8 h	**Col de la Faucille**	Fr. 35.— Fr. 28.—
	N° 14	ME 29 juillet	13 h	**Lüdernalp**	Fr. 25.— Fr. 20.—
	N° 15	JE 30 juillet	13 h	**Tour des 3 lacs**	Fr. 25.— Fr. 20.—
	N° 16	SA 1er août	13 h 30	**Traditionnelle course surprise avec souper**	Fr. 55.— Fr. 46.—

En collaboration avec le M.D.A. — M.D.A.

**	N° 17	**Du 26 août au 8 septembre - Adriatique - Rivabella**	Fr. 825.— Fr. 770.—
**	N° 18	**Du 29 août au 12 septembre - Roussillon - Port-Baccarès**	Fr. 825.— Fr. 770.—
**	N° 19	**Du 15 septembre au 21 septembre - Londres**	Fr. 900.— Fr. 850.—
**	N° 20	**Du 28 septembre au 4 octobre - Cévennes - Lozère - Villefort**	Fr. 540.— Fr. 490.—

Pour toutes les courses marquées d'un ** carte d'identité obligatoire.

Votre agence vous souhaite de bonnes vacances et reste à votre disposition pour l'organisation de tous vos déplacements, courses de contemporains, sociétés ou voyages de noces : en car, train, avion, bateau.

AGENT : AIRTOUR, IMHOLZ, HOTELPLAN, KUONI, TOUR, UNIVERSAL, AFRICATOUR, AFRICAN-CLUB.

14115-10

A CONSEIL

cyclisme

Hinault décroche l'opération « coup de poing »

Van Impe triomphe dans les Pyrénées

Un Australien — Anderson — maillot jaune du Tour

Le champion du monde Bernard Hinault avait annoncé une opération « coup de poing » pour la sixième étape du Tour de France,sur les 117 km 500 entre Saint-Gaudens et Saint Lary Soulan, avec l'ascension du col de Peyresourde et le final en côte. Si la prédiction du Breton s'est révélée exacte pour ce qui concerne la plupart de ses adversaires, il n'en a rien été pour ce qui est du Belge Lucien van Impe, le vainqueur du jour et l'Australien Philip Anderson, qui a revêtu le maillot jaune en détrônant le Hollandais Gerrie Knetemann. **Hinault, qui a concédé 26 secondes à l'ex-vainqueur du Tour de France, a rallié l'arrivée en compagnie du coureur des antipodes qu'il a battu d'un cheveu pour l'attribution de la seconde place. Au classement général, l'Australien compte 17 secondes d'avance sur Hinault, ce qui ne paraît pas suffisant au vu de la course contre la montre qui se courra aujourd'hui.**

Une fois de plus, la preuve a été donnée que ce n'est pas le parcours, ni le kilométrage, mais bien les coureurs qui font l'étape.

Dans l'ascension du col de Peyresourde, Bernard Hinault s'était retrouvé en compagnie de Phil Anderson et de l'Espagnol Alberto Fernandez. Les trois hommes passaient au sommet dans cet ordre, alors qu'à l'arrière Van de Velde, Laurent, Willems, Kuiper et plus encore Zoetemelk, Bernaudeau, et Agostinho accumulaient le retard. Dans la descente et à la faveur de la portion de route plate qui séparait les deux difficultés de la journée, six hommes occupaient la tête de la course.Les trois premiers au sommet de Peyresourde auxquels s'étaient joints les Belges Claude Criquiélion et Lucien van Impe et l'Espagnol Marino Lejaretta.

Un important peloton d'une quarantaine de coureurs s'était regroupé à l'arrière, avec un retard de près de deux minutes sur la tête de la course, et qui comprenait la majorité des favoris ainsi que le Suisse Albert Zweifel.

Le répit était de courte durée. Déjà s'annonçaient les premiers lacets conduisant à Saint Lary Soulan. Lucien van Impe, âgé de 35 ans et qui s'était déjà distingué dans la station pyrénéenne en 1976 lorsqu'il remporta la grande boucle, à l'image de son compatriote Freddy Maertens, vainqueur de deux étapes cette année, se rappela au bon souvenir des suiveurs. Comme à son habitude, Hinault ne répondit pas immédiatement à l'attaque du Belge. Il continua à monter au train en compagnie de ses quatre autres compagnons de fugue. Le rythme du champion du monde était trop soutenu pour Criquiélion et Lejaretta qui lâchèrent prise.

LES VICTIMES

Fort de son expérience, Hinault, qui ne connaissait pas les limites de l'Australien, âgé seulement de 23 ans, mais déjà vainqueur du Tour de l'Aude de cette saison, pria son compagnon de se porter en tête. Aussitôt dit aussitôt fait. Le Breton en profita pour lancer une violente attaque de l'arrière qui eut le mérite de faire éclater son groupe mais confirma les excellentes dispositions d'Anderson qui revint sans trop forcer dans la roue du champion du monde. Ces multiples accélérations produisirent des écarts importants dont lesprincipales victimes furent notamment Zoetemelk, à la dérive et Bernaudeau, qui se plaignit d'inflammation des ganglions.

Se réservant pour le dernier kilomètre, van Impe leva le pied et l'écart sur le duo Hinault/Anderson diminua à une dizaine de secondes. Au passage de la flamme rouge annonciatrice du dernier kilomètre, van Impe fit appel à toute son énergie et distança finalement ses deux poursuivants de 26 secondes, alors que Zoetemelk qui termina à 6'25" et Bernaudeau, en nette reprise sur la fin, à 4'35", avaient depuis longtemps déjà course perdue.

SUISSES : EXAMEN RÉUSSI

Loin d'être décevants, les coureurs suisses se sont magnifiquement battus. Albert Zweifel termina en bonne compagnie ne concédant que 4'30" au vainqueur. Le Neuchâtelois Patrick Moerlen, qui n'est pas un spécialiste de la montagne, a perdu un peu plus de dix minutes sur la tête, alors que le pistard Urs Freuler, dont on craignait une éventuelle défaillance qui l'eut éliminé, franchit l'arrivée à un quart d'heure de van Impe, ce qui lui permettra d'entrevoir une éventuelle victoire d'étape au cours des dix prochains jours, avant son arrêt définitif à Mulhouse, comme il l'avait annoncé avant son départ à Nice.

CLASSEMENTS

6me étape (Saint Gaudens-Saint Lary-Soulan, 117 km 500) : van Impe (Be) 3h32'32"; 2. Hinault (Fr) 3h32'59"; 3. Anderson (Aus) m.t.; 4. Fernandez (Esp) 3h33'25"; 5. M. Lejaretta (Esp) 3h34'24"; 6. Nilsson (Su) 3h34'40"; 7. Criquélion (Be) 3h34'42"; 8. de Schoenmaecker (Be) 3h35'04"; 9. Alban (Fr) 3h35'09"; 10. Martin (Fr) m.t.; 11. Didier (Lux) 3h35'19"; 12. Wellens (Be) 3h35'24"; 13. de Wolf (Be) 3h36'03"; 14. Beyssens (Be) m.t.; 15. Rodriguez (Fr) 3h36'07"; 16. Willmann (No) m.t.; 17. Laurent (Fr) m.t.; 18. Claes (Be) 3h36'13"; 19. I. Lejaretta (Esp) 3h36'22"; 20. Winnen (Ho) 3h36'27". Puis: 27. Zweifel (S) à 4'30"; 82. Moerlen (S) à 11'28; 130. Freuler (S) à 16'58".

Classement général : 1. Anderson (Aus) 19h06'11"; 2. Hinault (Fr) à 17"; 3. Willmann (No) à 3'08"; 4. Winnen (Ho) à 3'24"; 5. Claes (Be) à 3'25"; 6. Laurent (Fr) à 3'32"; 7. van Impe (Be) à 3'39"; 8. Martin (Fr) à 3'53"; 9. Rodriguez (Fr) m.t.; 10. Criquélion (Be) à 4'02"; 11. Zoetemelk (Ho) à 4'12"; 12. Duclos-Lassalle (Fr) à 4'17"; 13. Nilsson (Su) à 4'21"; 14. Bernaudeau (Fr) à 4'22"; 5. Fernandez (Esp) à 4'25". - Puis: 69. Zweifel à 14'32"; 85. Moerlen à 20'19"; 99. Freuler à 22'22".

Aujourd'hui

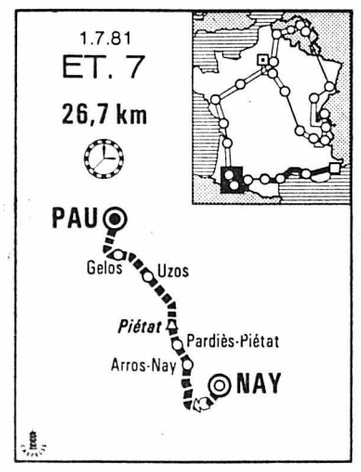

Moerlen : « Je suis satisfait d'avoir passé les Pyrénées »

Bien passé ces Pyrénées (82me à 11'28" de van Impe) ? **Plus ou moins. Cela aurait pu aller mieux** relevait, hier soir au téléphone, Patrick Moerlen, le Fleurisan. **Mais, bof ! j'ai fait une chute au pied du premier col avec Agostinho et Laurent. C'est un Espagnol qui s'est mis en travers de ma route. Je me suis pelé le bras gauche. Ça m'a un peu handicapé. Mais pas trop. De plus j'avais un peu mal à la hanche. J'ai pas trop mal passé Peyresourde, ensuite je me suis un peu « couché » au sommet du Pla d'Adet. Disons que j'ai limité les dégâts...**

Puis Moerlen de poser deux questions : **Y a-t-il des gars hors des délais ? Quel est notre résultat, car nous les recevons très tard ?** Et de commenter la réponse : **Zweifel a bien marché. C'est, du reste, mon camarade de chambre...**

Un premier bilan ?

Lundi j'ai bien roulé par équipes. J'étais bien. La première course par équipes j'ai eu de la malchance : j'ai cassé une roue. Et comme on avait dit qu'on attendait personne lors du retour — c'était un aller-retour sur le bord de mer — je me suis retrouvé tout seul. J'ai fini comme j'ai pu. J'ai également écopé de deux minutes de pénalité...

Et ce contre la montre de mercredi Nay-Pau sur 26 km 700, comment se présente-t-il ? **Je ne suis pas trop motivé. Et puis, nous avons eu une semaine chargée : deux « contre la montre » par équipes, de longues étapes — elles font toujours dix kilomètres de plus qu'annoncées** (Réd. Il n'y a pas qu'au Tour de Suisse que...). **De plus, quand tu es 85me au classement général, tu te dis que c'est un jour où tu peux te reposer. Avec les délais, il faut toujours faire attention. Le « contre la montre » j'ai toujours envie de le faire à fond. Mais le Tour de France ce n'est pas une course comme les autres. C'est déjà un rythme au-dessus que les autres courses. Le Tour de Suisse c'est une petite course à côté. Et puis, 150 coureurs « ça frotte » tout le temps...**

Et le Neuchâtelois de conclure : **Je suis quand même content d'avoir passé les Pyrénées... J'ai la santé. Certes, j'aimerais être mieux placé. Je suis déjà satisfait d'être là.** Et d'ajouter encore un côté anecdotique : **Du Pla d'Adet nous sommes redescendus en téléphérique. A peine la ligne d'arrivée franchie, nous passions une pélerine avant de monter dans le téléphérique. Nous nous changions en bas, dans la plaine, d'où il restait 150 kilomètres à faire en voiture pour rejoindre notre hôtel à Pau...**

Qui est donc Philip Anderson ?

C'est un véritable globe-trotter qui a endossé le maillot jaune du Tour de France. Philip Anderson est né à Londres au mois de mars 1958 mais sa famille partit très vite s'installer à Melbourne. C'est en Australie que Philip décida alors de s'en aller par le monde. Il voulut d'abord découvrir les Etats-Unis. Mais il fallait une voiture. Comme cela coûtait cher, il troqua l'auto pour un vélo. Il s'attaqua ensuite à l'Europe où il devait constater puis partager l'engouement pour le sport cycliste.

Bon amateur à l'ACBB — le grand club de la région parisienne — il remporta, notamment, les «nations» amateurs en 1979 avant de passer professionnel dans l'équipe «Peugeot» Cette équipe, il avait bien failli la quitter l'an dernier quand, alors qu'il était «leader» de l'Etoile des espoirs, ses coéquipiers firent la course contre lui pour faire gagner Gilbert Duclos-Lassalle.

Avec cette tunique jaune, Philip Anderson a endossé son cinquième maillot de «leader» depuis qu'il est «pro». Outre ceux du tour de l'Aude, qu'il a d'ailleurs remporté, et de l'Etoile des espoirs, il porta également ceux du Tour de Corse et du Critérium du Dauphiné, cette saison.

Mais Philip Anderson n'est pas le premier coureur australien à se distinguer sur le tour. En 1931, Hubert «Oppy» Oppermann s'y était fait remarquer au sein d'une équipe helvético-australienne. Depuis, il est devenu sir Hubert et il a été ministre de l'immigration dans son pays.

ROD FRAWLEY. — En demi-finale l'Australien devra affronter McEnroe. Un gros morceau ! (Téléphoto AP)

tennis

Tournoi de Wimbledon

Après avoir tremblé... démonstration de Connors

Pour la quatrième fois depuis 1977, Jimmy Connors retrouvera Bjorn Borg sur sa route à Wimbledon. Battu deux fois en finale (1977 et 1978) et une fois en demi-finale (1979), le champion américain tentera jeudi de parvenir pour la première fois depuis 1978 en finale d'un tournoi du grand chelem. Comme prévu, Bjorn Borg, face à l'Australien Peter McNamara et Jimmy Connors, devant l'Indien Vijay Armitraj, ont obtenu leur qualification pour les demi-finales des internationaux d'Angleterre. Si pour Bjorn Borg, la tâche s'est révélée aisée, Jimmy Connors a dû lutter pendant plus de trois heures et demie pour obtenir le droit de rencontrer à nouveau le numéro 1 mondial.

ET DE 40 !...

Face à Peter McNamara, Bjorn Borg a remporté son quarantième succès consécutif à Wimbledon. Le Suédois s'est imposé en trois sets (7-6 6-2 6-3). McNamara, qui avait déjà perdu contre Borg en 1978 à Wimbledon, n'a tenu que l'espace d'une manche. Le « tombeur » du Suisse Heinz Gunthardt, après avoir été jusqu'au « tie-break » au premier set, n'a plus inquiété Borg dans les deux derniers sets. Depuis 1976, Bjorn Borg n'a pas concédé la moindre manche dans ses quarts de finale de Wimbledon. Après l'obstacle Gérulaitis, le Suédois paraît plus fort que jamais à Wimbledon, où cette année, il a conclu tous ses matches en trois sets.

NOUVELLE PREUVE

Jimmy Connors est l'homme des retournements de situations. Il l'a encore prouvé mardi à Wimbledon : mené deux sets à rien, l'Américain ne s'est pas désuni; au contraire, il a laissé une très grande impression au cours des trois dernières manches, sa victoire (2-6 5-7 6-4 6-3 6-2) étant finalement parfaitement méritée. Vijay Armitraj n'a plus été en mesure, dans le cinquième set, de contester la suprématie de son adversaire. Dans les deux premières manches, l'Indien (classé au 27me rang ATP) a réalisé une véritable démonstration de « service-volée ». Mais, il n'a pas tenu la distance. Le retour de service de Connors — son arme principale dans ce quart de finale — et la fatigue d'un deuxième set éprouvant, lui ont barré la route des demi-finales.

Connors a démontré une fraîcheur physique inattendue en fin de rencontre. A Paris face à Clerc, l'Américain avait craqué nerveusement et physiquement. Cette fois, il avait retrouvé son meilleur tennis dans les deux dernières manches. Sa vitesse de jambes, la puissance de son retour de service, se révèlent d'une grande efficacité sur l'herbe londonienne.

MONOLOGUE

Armitraj croyait bien avoir fait la décision au terme du deuxième set. A ce moment-là, Connors recherchait encore la parade pour enrayer les attaques au filet de son adversaire. En réussissant le « break » au cinquième jeu de la troisième manche, il reprenait espoir. Armitraj ne devait plus inquiéter Connors qu'au début du quatrième set. A 2-1 en sa faveur, l'Indien obtenait une balle de « break ». Après cette alerte, Connors pouvait réciter au public du « central » un long monologue, un monologue qui lui permet d'envisager sa demi-finale contre Borg avec de sérieuses chances de succès.

La deuxième demi-finale opposera l'Américain John McEnroe (no 2) à l'Australien Rod Frawley, vainqueur de l'Américain Tim Mayotte en quatre sets (4-6 7-6 7-6 6-3). Logiquement, McEnroe ne devrait pas éprouver trop de difficultés. Face au Sud-Africain Johan Kriek, il a en tout cas fait grosse impression puisqu'il ne lui a fallu que 1 h 37 pour venir à bout d'un adversaire qui ne lui résista guère que dans la deuxième manche. Si Borg n'a toujours pas perdu de set jusqu'ici, McEnroe n'en a, quant à lui, concédé qu'un, à son compatriote Stan Smith. McEnroe a de quoi être confiant, mais il ne l'avoue pas, contrairement au Suédois, qui déclarait après son match victorieux contre McNamara : **Je m'attendais à un match plus difficile mais je ne m'attendais pas à jouer aussi bien. Je suis en totale confiance. Je suis en pleine forme.**

Guenthardt-Taroczy : c'est l'élimination !

Têtes de série N° 5, Heinz Guenthardt et son coéquipier hongrois Balasz Taroczy n'ont pas réussi à passer le cap des huitièmes de finale du double. Ils ont été éliminés, au terme d'un match qui fut d'un très haut niveau, par les Américains Fritz Buehning et Ferdi Taygan, têtes de série N° 12, vainqueurs par 6-4 6-7 7-6 3-6 8-6. Enervés un moment par une décision litigieuse d'un juge de ligne, Guenthardt et Taroczy se sont bien repris par la suite et, s'ils n'ont pas gagné, c'est que la chance n'était pas de leur côté. A 7-6 pour les Américains dans le dernier set, Guenthardt a vu sortir une balle de « break » pour quelques centimètres seulement. Comme la veille, le professionnel helvétique a fourni un bon match. Une fois encore, il n'a jamais perdu son service.

Les deux Suisses en lice dans le tournoi pour juniors ont également été éliminés : Karin Stampfli s'est inclinée devant l'Australienne Elisabeth Sayers (N° 2) par 3-6 6-7 (13-15 au « tie-break ») alors que Dominik Utzinger a été battu par le Français Henri Leconte, N° 4, par 4-6 2-6.

RÉSULTATS

Simple messieurs (quarts de finale) : Borg (Su) bat MacNamara (Aus) 7-6 6-2 6-3; Connors (EU) bat Amritraj (Inde) 2-6 5-7 6-4 6-3 6-2; Frawley (Aus) bat Mayotte (EU) 4-6 7-6 7-6-6-3; McEnroe (EU) bat Kriek (AS) 6-1 7-5 6-1.

Double messieurs (3me tour) : Buehning-Taygan (EU) battent Guenthardt-Taroczy (S-Hon) 6-4 6-7 7-6 3-6 8-6.

football

Un club et une trentaine d'arbitres accusés

Affaire de corruption en Yougoslavie

La commission spéciale créée par l'organisation locale de la Ligue de football yougoslave pour faire la lumière sur le scandale de la « caisse noire » qui agite les milieux du football de ce pays poursuit actuellement son enquête.

Au cours d'une réunion de la commission, M. Valdo Steblovnik, le président du club yougoslave de Maribor (2me division) impliqué dans l'affaire a déclaré qu'il « quittait la Ligue des communistes car, en tant que communiste, je ne pourrai plus être un exemple pour mes camarades ».

Dans cette affaire de corruption, deux dirigeants d'un club de football et 30 arbitres et juges de touche opérant en deuxième division sont impliqués. Une « caisse noire » de 855.000 dinars (env. 50.000 fr. suisses) a permis, depuis 4 ans, de soudoyer arbitres et joueurs pour truquer certaines rencontres.

AUTRES DOSSIERS

L'enquête, tout d'abord menée par la commission de discipline de la Fédération de football de Yougoslavie, avait abouti, le 23 juin, à l'inculpation de Bojan Ban et Stanislav Kramberger, deux dirigeants du club de Maribor et à la suspension de tous les arbitres compromis dans cette affaire.

Mais la lutte contre la corruption, engagée plus fermement ces derniers mois en Yougoslavie, a accéléré l'examen des dossiers confiés aux commissions du parti communiste s'occupant du domaine sportif.

Tout en voulant « parler ouvertement des faiblesses » des personnes mises en cause dans l'affaire de Maribor, les membres de la commission ont posé la question de savoir si un joueur de 2me division **exposé aux difficultés de l'emploi et du logement, peut subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille avec 5700 dinars (330 francs) par mois ?**

INÉVITABLE

Indirectement, se trouve ainsi posé le problème du football amateur auquel appartient toute la deuxième division du football yougoslave. **Maribor n'est pas une exception**, titrait samedi le quotidien « Sport », et l'agence de presse officielle « Tanjug » ne cesse, jour après jour, de rendre public des cas de rencontres truquées, soit dans un passé récent, soit au cours du dernier championnat 1980/81. Ce qui fait dire à un commentateur sportif de « Politika », que le football de 2me division est du « football professionnel », de pratique illégale, faisant entorse à la morale, mais inévitable pour la survie du football yougoslave.

Nouveau président au F.-C. Bienne

Le F.-C. Bienne a tenu hier soir son assemblée générale annuelle. Comme on le prévoyait, M. F. Lehmann, a démissionné de son poste de président. Sa fonction a été reprise par M. W. Garo (37 ans), ancien président du F.-C. Anet et membre du comité intérimaire qui avait pris le club en main après le départ de M. Lanker, il y a quatre ans. M. Garo sera secondé par deux vice-présidents, MM. Etter, ancien responsable des juniors du club, et Hauri.

Malgré une saison peu favorable sur le plan sportif, le passif du club, qui se monte autour de 300.000 francs, a pu être réduit de quelque 10.000 francs.

Des renseignements ont été donnés sur les transferts. Il est bien probable que Greub s'en aille à Chiasso. E. W.

yachting

Placé sous le signe de l'handicap « Yardstick »

« Bullit » remporte la Semaine du Joran

Une fois n'est pas coutume, toutes les régates de la «Semaine du joran» du yachting lourd (voiliers de croisière) ont bénéficié de bonnes conditions de vent, au large de Neuchâtel. Certains soirs ont même été assez difficiles pour les équipages.

En plus du classement normal en temps réel, le comité de course (sous la responsabilité de la flotte des planches à voile du CVN) a essayé le nouveau système de classement par handicap, le «Yardstick», publié par l'Union du yachting. Toutes les séries ne possèdent pas de coefficient de correction. C'est pourquoi le classement sous cette forme n'est pas complètement significatif. On n'y retrouve que les séries monotypes ou à jauge précise.

La semaine prochaine verra la «Semaine du joran» réservée au yachting léger (dériveurs). Elle sera fréquentée en particulier par les «Laser» (on attend plus d'une trentaine de bateaux) et les planches à voile. Un autre départ sera cependant donné aux dériveurs divers.

Y.-D. S.

EN « J 24 ».— Nette domination de Cl. Lambelet, sur « Garoupa ». (Avipress-J. von Allmen)

LE CLASSEMENT

Classement de la Semaine du joran (yachting lourd) 19 inscrits: 1. «Bullit» B. Adam, CVN, 3,2 points; 2. «Ranger 32» P. Freiburghaus, GCNA, 5,8 p; 3. «E 825», P. Egger, CVB, 10 p; 4. «Silver Shamrock», P. Walt, CVN, 11,6 p; 5. «J 24», C. Lambelet, CVN, 16,9 p; 6. «Silver Shamrock», M. Bucher, CVN, 23 p; 7. «Delph 28», Devaud, GCNA, 23 p; 8. «J 24», C. Desaules, CVN, 28,9 p; 9. «J 24», Y. Christinat, CVN, 36 p; 10. «Banner 28», M. Rusca, CVN, 38 p; 11. «International», M. Raemy, GCNA, 38 p; 12. «Mopélia», F. Richard, CVN, 39 p.

aviron

Juniors neuchâtelois brillants au Rotsee

« Les Régates internationales juniors du Rotsee se sont déroulées samedi et dimanche derniers. Elles devaient permettre aux prétendants à une sélection au prochain championnat juniors de Bulgarie de donner le meilleur d'eux-mêmes. Rien n'était gagné d'avance et il a fallu, en particulier, faire face à une très forte représentation norvégienne, sans parler des Allemands de l'Ouest.

Plusieurs équipages suisses se sont bien comportés. On notera spécialement les résultats suivants : 4 sans bar. : 17-18 ans, 1er Norvège 5'01"07 ; 2me Blauweiss Bâle 5'04"49. — Skiff 17-18 ans : 1er Rojas Hube, Chili, 5'42"22 ; 2me Berger, Thalwil, 5'43"92.

On attendait également beaucoup des courses de 4 avec barreur 17-18 ans pour lesquelles la Société nautique de Neuchâtel avait délégué sa meilleure équipe de l'année. Les résultats témoignent sans commentaires de la magnifique préparation dont bénéficie cette formation et de la belle détermination qui l'anime. Samedi : 1er SNN (Wust, Bonanomi, Ballet, Chevroulet, bar. Gioria, entr. Moeckli) 4'56"59 ; 2me Fana, Norvège 4'59"91 ; 3me Waldsee RFA 5'07"82. Dimanche : 1er SNN 5'01"14 ; 2me Fana 5'04"19 ; 3me Waldsee 5'14"34.

Rendez-vous dimanche prochain pour les championnats suisses !

athlétisme

Coupe d'Europe à Bodoe Forfait d'E. Anderes

Après le forfait de Cornelia Burki pour la demi-finale de la coupe d'Europe à Bodoe, la formation féminine suisse devra encore se passer des services d'Edith Anderes. La St-Galloise souffre d'une blessure à l'épaule et d'une infection à la mâchoire. Elle sera remplacée par Ursula Staehli, qui s'alignera dans le lancer du poids, et par Claudia Elsener, dans le lancer du disque.

L'Argovienne Monika Faesi a cédé sa place sur 800 mètres à la jeune Bernoise Sandra Gasser et la quatrième relayeuse du 4 × 400 mètres sera Anne-Myle Cavin.

L'équipe masculine a été complétée par les sprinters Pascal Bangueret et Serge Humbert, le sauteur en hauteur Paul Graenicher et Heinz Born pour le triple saut.

échecs

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Génie d'un junior de 15 ans

Lors du dernier championnat junior européen à Groningue, (P-B.), un jeune Russe de 15 ans, Streletzky, réalisa une combinaison digne d'Aljekin. Son adversaire adopta une défense «Sicilienne» théorique jusqu'au 18me coup et il se décida à ouvrir le jeu malgré un Roi très exposé. Streletzky sacrifia une Tour et deux Fous pour arriver au Mat. C'est fantastique.

Championnat junior européen
GRONINGUE 1981
Blancs: **Streletzky** (URSS)
Noirs: **Antunes** (Port.)
Défense sicilienne

1. **e4-c5** 2. **Cf3-Cc6** 3. **d4-cxd** 4. **Cxd-g6** 5. **Cc3-Fg7** 6. **Fe3-Cf6** 7. **Fc4-d6** 8. **f3-Db6.** – Les Noirs entrent volontairement dans une variante très aiguë avec l'espoir de surprendre le jeune Russe. Malheureusement pour eux, celui-ci connaissait toutes les variantes par cœur et même après le 18me coup, il trouva les meilleurs coups.

9. **Cf5-Dxb2** 10. **Cxg7+ Rf8** 11. **Cd5-CxC** 12. **Fxd5-Rxg7** 13. **o-o,Dc3** 14. **Dc1-h6.** – Dans la partie Haag-Ostojic (Debrecen 1967) les Noirs continuèrent par 14. ...h5 15. Tb1-Da5 16. f4-f6 17. Tb3-Dc7 18. Db2-h4 19. f5 etc. (Informateur 4-517).

Avec la même variante, **Fischer** obtint l'avantage contre Cobo (La Havanne 1965) en jouant après Dc3: 14. Te1-Da5 15. Dc1-h5 16. Db2-f6 17. Tad1-Dc7 18. f4-h4 19. h3-Fd7 20. Tb1-Tab8 21. e5! etc. (Encyclopédie B-292)

15. **Tb1-Da5** 16. **f4-f6** 17. **Tb3-Dc7** 18. **Db2-e5**? Cette innovation est catastrophique. Le jeune Portugais connaissait-il les variantes précitées?

19. **c4-Ca5** 20. **Tb5-Fd7** 21. **fxe-dxe.** 22. **Txf6 ! Rxf6** 23. **Df2+ Ff5** (forcé). –

24. **Dh4+ !** Les Blancs ne se pressent pas de reprendre le Fou; ils préfèrent affaiblir encore plus l'aile Roi. –

24. **...g5** 25. **Df2-Rg7** 26. **exF-Rf6** Le Roi est un mauvais bloqueur mais que faire d'autre? 27. **h4-Cc6** 28. **hxg-hxg** 29. **Fxg5**!! Un deuxième sacrifice digne d'Aljekin ou de Fischer. 29. **...Rxg5** 30. **Dg3+ Rxf5** 31. **Fe4+ !** Un dernier sacrifice mais le Fou est imprenable car le Roi serait mat en quelques coups. 31. **...Re6** 32. **Dg6+ Rd7** 33. **Ff5+.** Les Noirs abandonnent. Nos lecteurs trouveront facilement le réseau de Mat

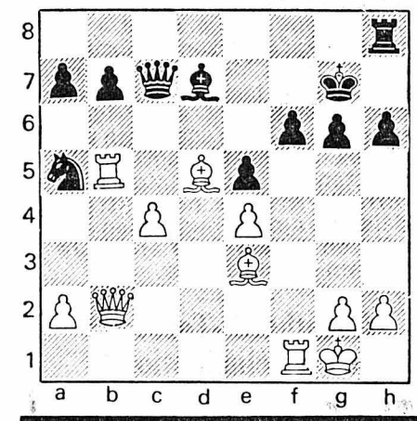

Championnat de Suisse par équipes

Neuchâtel I – Sion I 3 + 5. – Seul **Zumsteg** récolte le point complet tandis que A. Robert, Porret, Bex et Favre obtiennent le remis. C'est dommage car un match nul était possible.

Neuchâtel II – Guin I 3 + 3. – 1 point: Eymann et Delval ½ point: Bitzi et Horlbeck. Ce «match au sommet» est sans décision. Neuchâtel II devra rejouer un match de barrage.

Neuchâtel III – Morat II 3 + 3. – 1 point: C. Gibilini, Schneider et Juillerat. C.K.

hockey sur glace

Internationaux tchécoslovaques à l'étranger

Six joueurs de la sélection nationale tchécoslovaque joueront dans des clubs étrangers la saison prochaine, apprend-on officiellement à Prague.

es joueurs sont Jiri Bubla et Ivan Hlinka, transférés au Canada, Vladimir Martinec à Kaufbeuren (RFA), Jiri Novak et Bohuslav Ebermann au club suisse de Lausanne et Marcel Sakac (gardien de but remplaçant de l'équipe nationale) à Vienne.

Par ailleurs, deux autres joueurs de première division tchécoslovaque, Bohuslav Stastny (non apparenté aux célèbres frères Stastny) et Eduard Novak, s'exileront aussi, le premier également à Kaufbeuren et le second en Autriche, à Klagenfurt.

Coupe d'Europe: Le HC Bienne chanceux

Champion de Suisse, le HC Bienne a bénéficié d'un tirage au sort favorable pour la Coupe d'Europe des champions 1981/82.

A Vienne, ce tirage au sort a en effet désigné le champion de Yougoslavie, HK Jesenice, comme adversaire des Biennois au premier tour. En cas de qualification, le HC Bienne affrontera au deuxième tour le gagnant de Gardena-SV Vilach. Si bien qu'il possède d'excellentes chances de figurer dans le troisième tour de cette compétition, dont la phase finale réunissant les quatre meilleures équipes se déroulera du 24 au 29 août 1982, dans un lieu qui reste à déterminer. A.F.

FOOTBALL CORPORATIF

Classements finals du championnat 80-81

Meilleure défense : FAN-ICN * Meilleure attaque : Magistri

Comme à l'accoutumée, il aurait été bien agréable de pouvoir faire connaître aux lecteurs les équipes ayant gagné les différentes séries. Cependant, jusqu'ici, seule la FAN-ICN a fait parvenir au comité la photo de sa formation.

LE FC FAN-ICN.– Debout, de gauche à droite: Hurni (coach), Collaud, Henry, Marthe (cap), Tanner, Schneider, Quinche.– Accroupis: Altermatt, Fehlbaum, Bracher, Pereira, Siegrist, Jegge.– Manquent: David, Enggist, Béguin, Thuler, Hofer, Bernardino.

Le championnat est enfin terminé; il aura fallu attendre le dernier match pour savoir le nom du vainqueur de la série D.

En série B, Neuchâteloise-assurances, après un début laborieux, s'est bien repris, et, dans le sprint final, n'a laissé aucune chance à ses poursuivants. Fael, qui faisait un moment figure de favori, n'a pas tenu la distance. Il fait cependant un beau dauphin. Commune 2, Riobar, Ensa et E.E.M. ont connu des fortunes bien différentes et ne sont séparés que par quelques points.

Ce n'est pas sans un petit pincement au cœur qu'on voit disparaître le FC Câbles de la première catégorie. C'est l'un des plus anciens clubs corporatifs. Il ne va pas attendre bien longtemps pour réintégrer «l'élite»: L'accompagne dans la relégation le FC Voumard, qui, lui, a des problèmes d'effectif.

CLASSEMENT SÉRIE B

1.	Neuchâteloise-ass.	14	9-3-2	37-21 21
2.	Fael	14	8-1-5	35-21 17
3.	Commune 2	14	7-2-5	25-26 16
4.	Riobar	14	6-3-5	25-25 15
5.	Ensa	14	6-1-7	24-28 13
6.	E.E.M.	14	5-2-7	24-24 12
7.	Câbles	14	3-5-6	13-16 11
8.	Voumard	14	2-3-9	21-43 7

LA MEILLEURE DÉFENSE

Dans la série C, depuis longtemps, le champion était connu, soit le FC FAN-ICN. Par sa régularité, il a acquis le droit de jouer le prochain championnat parmi les «grands». Gageons qu'au vu du football qu'il a présenté tout au long de la saison, il va mener la vie dure à ses prochains partenaires. Il faut relever encore qu'il possède la meilleure défense de toutes les catégories.

Le FC Brunette, vainqueur de la coupe, avait juré de ne pas «moisir» dans la catégorie inférieure mais ce n'est qu'après une chaude lutte avec Electrona qu'il a regagné, pour un point, la «B» qu'il avait quittée voilà une saison. Electrona se consolera en pensant que ce n'est que partie remise. Le FC P.T.T. n'a pas démérité, lui non plus. Le FC Police cantonale a terminé «en roue libre», et Migros n'a pas raté les derniers rendez-vous, ce qui lui a permis d'éviter la relégation. Par contre, Métaux-Précieux I se refera une santé la prochaine saison en série D mais il ne tardera sûrement pas à reprendre la place qu'il vient de quitter. Sporeta ne sera pas resté plus d'une saison dans cette catégorie, à l'instar de Brunette, mais il a pris... le chemin inverse!

CLASSEMENT SÉRIE C

1.	FAN-ICN	14	12-2-0	44- 9 26
2.	Brunette	14	8-3-3	41-25 19
3.	Electrona	14	7-4-3	41-21 18
4.	P.T.T.	14	6-4-4	25-18 16
5.	Pol. cantonale	14	4-5-5	24-30 13
6.	Migros	14	4-1-9	22-31 9
7.	Mét. Précieux I	14	2-2-10	17-56 6

À LA DIFFÉRENCE DES BUTS

Dans la catégorie D, il a fallu attendre le dernier match pour connaître le vainqueur et ce n'est qu'à la différence des buts que le champion a été désigné! Un grand bravo à ces deux équipes qui joueront en catégorie supérieure la saison prochaine. Il faut relever que le FC Magistri n'a pas connu la défaite cette saison et qu'il possède la meilleure attaque du groupement. Le FC Egger, qui était partie «sur les chapeaux de roues», n'a pas tenu la distance et a dû se contenter de la troisième place. Suchard, qui aligne les résultats «en dents de scie», doit lui aussi regarder les premiers avec regret car j'en suis persuadé, il peut faire mieux.

La suite du classement nous présente les équipes jouant principalement pour le plaisir tout en conservant une forme que certains envient.

CLASSEMENT SÉRIE D

1.	Magistri	16	10-6- 0	71-14 26
2.	Adas	16	11-4- 1	47-24 26
3.	Egger	16	10-1- 5	66-26 21
4.	Suchard	16	8-1- 7	49-57 17
5.	Raffinerie	16	6-1- 9	43-51 13
6.	Cir-Corolec	16	4-3- 9	26-36 11
7.	Mét. Précieux II	16	5-1-10	19-48 11
8.	Commune I	16	3-4- 9	26-36 10
9.	Boulangers	16	3-3-10	18-73 9

J. B.

athlétisme

Bon résultats neuchâtelois

Plusieurs athlètes du canton se sont mis en évidence lors des dernières rencontres:

A Genève, lors de la «fédérale» de gymnastique, Jean-Claude Bésomi, René Lauener et Maurice Weibel, tous trois sociétaires de la SFG Fontainemelon, ont obtenu, respectivement, 5881, 5803 et 5812 pts au décathlon. Individuellement, relevons: 3,60 m (perche); 6,63 m et 1,85 m pour Bésomi; 11"22; 51"88 (400 m); 6,48 m; 17"18 (110 m haies); 3,70 m et 17"02 pour Weibel. Par ailleurs, le Cadet A Bertrand Robert, également de Fontainemelon, a obtenu le très encourageant total de 5432 pts en catégorie Juniors dont: 11"66; 1,90 m; et 17"01.

A La Chaux-de-Fonds, lors d'un CSI pour vétérans, Justin Aubry a bondi à 6,10 m et Marcel Graf a couru le 5000 m en 16'31"03.

Autres résultats chaux-de-fonniers: Dominique Fankhauser (1966): 2'16"08 au 800 m; Frédéric Eggimann (1964) 4'29"66 au 1500 m; Gérard Bauer 23"43 au 200 m; J.-Pierre Boichat 52"41 au 400 m et Marc Botter 52"85; Eric Bernasconi: 15"79 au 110 m haies; André Frutschi: 4'17"77 au 1500 m et surtout Chantal Erné: 24"97 au 200 m à Zoug et Sandrine Charpié: 5'19"13 au 1500 m. A.F.

Neuchâtel Xamax s'est bien tenu !

La Ligue nationale de l'Association suisse de football communique les classements finals de la bonne tenue et du meilleur public sportif, qui se présentent comme suit:

Prix de bonne tenue: 1. FC Lucerne 8,5 pts (fr. 7500.—). – 2. Neuchâtel Xamax 11,5 (5000.—). – 3. FC Bâle 12,5 (2500.—).

Trophée du meilleur public sportif: 1. FC Fribourg 39. – 2. Vevey-Sports 37. – 3. FC Bienne 34.

Un Allemand à Winterthour

Le FC Winterthour a signé un contrat de deux ans avec l'Allemand Uwe Rapolder (23 ans). Ce dernier évoluait, ces dernières saisons, en Belgique, à Winterslag tout d'abord et, l'an dernier, avec le SK Lierse, club pour lequel il a marqué, lors du championnat 1980/81, trois buts.

Batardon à Lausanne

L'arrière latéral du CS Chênois, Jean Batardon (23 ans), a signé un contrat de trois ans au Lausanne-Sports.

Ancien junior à Laconnex et à Servette, Batardon a joué au FC Perly, puis quatre saisons au CS Chênois.

Le FC Zurich à l'amende

La commission disciplinaire du comité de la ligue nationale a sévi contre le champion suisse, le FC Zurich, pour l'indiscipline de ses «supporters» lors du derby local du 4 juin face aux Grasshoppers, au stade du Hardturm, match qui s'était achevé sur le résultat nul de 1 à 1. Le champion a écopé d'une amende de 500 francs.

hippisme

Le championnat romand

Le Vaudois Michel Pollien est actuellement en tête du classement provisoire du championnat romand, après les concours d'Hermance, Poliez-Pittet, Colombier, Marly et Nyon. Le classement provisoire:

1. M. Pollien (Malapalud) Willis 50/Glennbrook Queen 11 – 2. P. Turrettini (Vandœuvres) Jason King 49 – **3. Charles Froidevaux (Colombier) Sweet Lullaby 43/Colorado 18/Greenpound I 4. Daniel Schneider (Fenin) Amarillo 2 33/Golden Cloud 5 – 5. Xavier Prêtôt (La Chaux-de-Fonds) New Manhattan 31** – 6. Reid (La Rippe) Beau Brummel 29/Cherokee '2' 17 – 7. Badoux (Poliez-Pittet) Snow Ball 23/inconnu 22 1/2 – 8. Lauffer (Rennaz) Ash Line 22 – 9. ex aequo: Sabine Villard (Vésenaz) Touchstone 19/Hillcrown 15 et Ph. Mazzone (Apples) Kim '5' 19 – 11. Anne Laubscher (Genève) Black Eagle 17 – **12. Pierre Nicolet (Ponts-de-Martel) Takirou 15** – 13. J.-P. Panetti (Genève) Mirabelle '3' 13/No Time 4 – **14. Philippe Guerdat (Bassecourt) Extenso 11/Talamus 7½/Fabiola 7½** – 15. Gazzaniga (Prangins) Fantast 11/Goldika 8 – 16. Brunschwig (Vandœuvres) Ugano 10.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour révision d'une entreprise des:
mécaniciens serruriers électriciens
Salaire élevé + déplacement.
Tél. 24 31 31. 14131-36

Griessen Transports
Saint-Aubin
cherche
CHAUFFEUR-LIVREUR
horaire de nuit, travail léger, dame acceptée.
Téléphoner uniquement entre 12 h et 13 h 30 aujourd'hui au 55 25 48.
14400-36

Vous êtes
peintre en bâtiment
Nous vous offrons un salaire élevé.
Tél. 24 31 31. 14132-36

Nous engageons
ouvrier pour service de voirie
Place stable, entrée à convenir.
Faire offres à Flühmann, transports, Pierre-à-Mazel 2, téléphone (038) 25 31 55. 26716-36

Magasin spécialisé de la place engage immédiatement ou selon entente
une vendeuse qualifiée
de langue maternelle française, présentant bien.
S'adresser à la maroquinerie Guye-Rosselet, rue de la Treille, tél. 25 18 47. 27144-36

Home mixte médicalisé Bellevue, 2525 Le Landeron
Afin de compléter son équipe de personnel soignant, le home engage:
1 INFIRMIER(ÈRE) ASSISTANT(E) DIPLÔMÉ(E)
1 AIDE-INFIRMIER(ÈRE) QUALIFIÉ(E)
Salaire et conditions de travail selon barème de l'ANEMPA admis par l'Etat.
Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres complètes à la direction.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphone 51 23 37. 14407-36

Beaulac
Les restaurants Beaulac cherchent
sommeliers (ères)
(Suisse ou avec permis)
Entrée juillet ou août.
Faire offres à la direction, tél. 24 42 42 14181-36

sm cherche: monteurs-électriciens serruriers
service + montage
032 23 73 83
rue Hugi 3, Bienne
14448-36

On cherche pour tout de suite
BOULANGER PÂTISSIER
Semaine de 5 jours.
Laboratoire moderne.
Boulangerie Gunthardt
Louis-Favre 40,
2017 Boudry.
Tél. (038) 42 10 26
Privé 42 27 16. 26656-36

HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS
cherche pour le 1er octobre 1981
UNE LABORANTINE MÉDICALE
Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats au chef du personnel de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds. 14306-36

Chez Théo
Restaurant-Brasserie
Malabar-Gibraltar
Fermé le dimanche
Tél. (038) 25 16 77
cherche pour tout de suite
AIDE DE CUISINE
bon salaire, congé 1 ½ jour par semaine.
Se présenter ou téléphoner.
14338-36

Gain accessoire intéressant:
Maison renommée pour la qualité de ses produits, cherche, pour visiter ses nombreux clients existants et en recruter de nouveaux,
personnes sérieuses et actives
qui pourraient se charger de prendre les commandes, dans une ou plusieurs localités, au choix.
Période d'activité: septembre - fin mars.
Conviendrait parfaitement bien à une personne issue d'un milieu agricole ou ayant une certaine expérience dans la culture.
Pas de livraisons directes, les expéditions étant faites par la maison.
Faire offres sous chiffres 17-500318 à PUBLICITAS S.A., 1701 Fribourg. 14432-36

OFFRES D'EMPLOIS

Menuiserie E. Joner
2525 Le Landeron
Tél. (038) 51 24 80 ou 51 33 07
cherche pour entrée immédiate ou à convenir
MENUISIERS
Prendre contact par téléphone. 14401-36

Neuchâtel - Tél. 24 18 88
Nous cherchons
REPASSEUSE
pour un remplacement de juillet et août.
Horaire du lundi au vendredi 7 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.
Passer au magasin le matin.
Pressing du château
Neuchâtel Tél. 24 18 88
27500-36

Vous êtes
ferblantier-appareilleur
Nous vous offrons un salaire élevé.
Tél. 24 31 31. 14136-36

Touchon S.A.
Décolletages
2042 Valangin
engage
EMPLOYÉE DE BUREAU
à temps complet pour divers travaux de bureau et expéditions.
Faire offres, avec prétentions de salaire. 14360-36

Vous êtes
installateur sanitaire
Nous vous offrons un salaire élevé.
Tél. 24 31 31. 14134-36

sm cherche: monteurs-sanitaire
service + montage
032 23 73 83
rue Hugi 3, Bienne
14419-36

Je cherche une
palefrenière
Possibilités de progresser.
Tél. (024) 21 59 56 ou 71 19 33. 14304-36

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

LES TEMPS CHANGENT...
LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes
SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Vous faites de la publicité?
Pensez alors qu'une
petite annonce
est toujours lue quand elle paraît dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

SUBITO

SUBITO

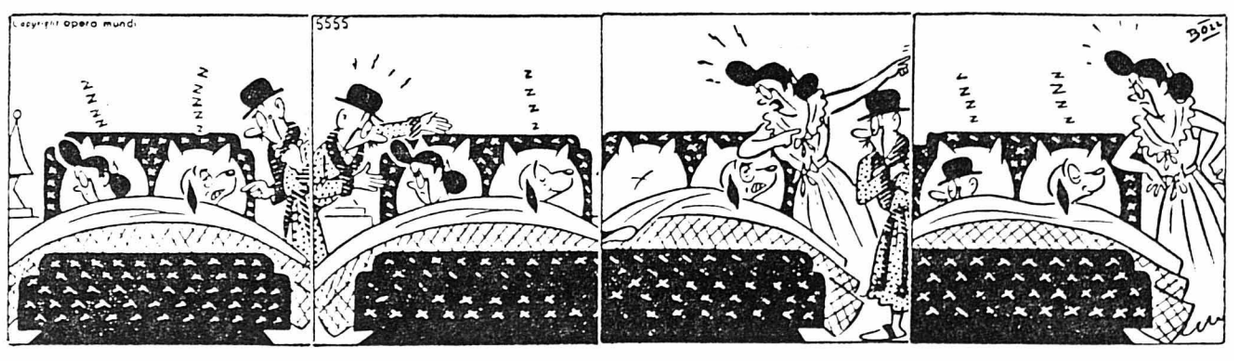

CANTON DE BERNE

Soirée strip-tease à Villeret

Il y aura une enquête militaire

BERNE (ATS). Le commandant de corps Edwin Stettler a ordonné une enquête immédiate après la soirée de la compagnie de protection aérienne IV/13, à Villeret (BE) qui avait été animée par des « effeuilleuses ». L'Organisation pour la cause des femmes (OFRA) a également réagi, parlant d'une « grossière atteinte à la dignité des femmes ».

PLUSIEURS « EFEUILLEUSES »

Rappelons que vendredi dernier, plusieurs « effeuilleuses » provenant d'un établissement public de Corgémont (Jura bernois) avaient présenté leur spectacle devant 80 hommes de la compagnie de protection aérienne IV/13 qui fêtaient la fin de leur cours de répétition (la traditionnelle soirée de compagnie), en présence de leur commandant de compagnie. Après s'être produites sur une scène, les « effeuilleuses » étaient descendues nues dans la salle, faisant monter l'exitation des militaires qui importunèrent aussi les sommelières de l'établissement. La patronne n'avait pas été informée au préalable sur cette « soirée particulière ».

UNE ENQUÊTE

Informé de ces faits, le commandant de corps Edwin Stettler a déjà ordonné une enquête. Un porte-parole du département militaire fédéral (DMF) a déclaré, à l'ATS, que des plaintes seront portées contre les responsables en fonction des résultats de l'enquête.

Pour sa part, Zita Kueng de l'OFRA a qualifié cette affaire de « grossière atteinte à la dignité des femmes ». La mysogynie sous-jacente au sein de l'armée n'est pas encore suffisamment connue, dit-elle. Zita Kueng se félicite qu'une enquête ait déjà été ordonnée, car « la mysogynie au sein de l'armée ne peut être combattue que par des mesures internes », estime-t-elle.

La semaine dernière, l'OFRA a déjà porté plainte auprès de la Cour suprême du canton de Berne contre les responsables qui avaient organisé des tirs d'officiers sur des images de femmes nues au sein de la compagnie de fortifications II/6.

Ce soir, au Conseil de ville de La Neuveville

Abus de pouvoir d'un conseiller municipal ?

De notre correspondant :
Le législatif neuvevillois est convoqué en séance ordinaire ce soir à 19 h 30. Il aura à traiter de deux demandes de crédits pour un montant total de 209.260 fr. Il statuera ensuite sur une proposition de modification du règlement de service et échelle des traitements des autorités et du personnel communal (voir notre édition du lundi 29 juin). Il prendra connaissance ensuite des développements de sept motions, postulat ou interpellations de pratiquement tous les partis représentés au Conseil de ville.

INTÉRESSANT

Il sera notamment intéressant de prendre connaissance du développement de l'interpellation du PSA, déposée le 28 janvier, concernant les votations communales à La Neuveville. Reconnaissant le travail et le dévouement manifestés par les membres du Conseil municipal, le PSA local regrette toutefois qu'un membre de ce conseil, Mme Marthe Baerfuss (UDC) se permette une dizaine de jours avant les élections de s'approprier des cartes d'électeurs et d'électrices. Ces cartes, selon le PSA, ont été rendues aux destinataires, le matin même où ils ont accepté d'aller au bureau de vote avec elle.

Le PSA qui questionne : «Liberté, liberté, où es-tu ?», souhaite que des choses pareilles ne se reproduisent plus, «...car cela frise l'abus de pouvoir ».

Il sera intéressant de prendre connaissance ce soir du développement de cette interpellation et encore plus de la réponse du Conseil communal par la suite.

Quant aux demandes de crédits, elles sont les suivantes : la première concerne un montant de 14.260 fr. pour des travaux d'étanchéité de l'école ménagère, la seconde, d'un montant de 195.000 fr., concerne des travaux de réfection et d'infrastructure au chemin des Prés-Guëtins.

Pour ce qui est de l'école ménagère, les 14.260 fr. ont déjà été attribués en avril 1981. Les réfections à l'école ménagère étaient rendues nécessaires par une situation imprévisible. Etant donné l'urgence des mesures prises pour pallier cette défectuosité, le Conseil municipal propose de financer ces travaux par le compte d'exploitation. Le Conseil de ville, ce soir, devra ratifier ce crédit.

AU BUDGET

Les travaux de réfection et d'infrastructure au chemin des Prés-Guëtins avaient, eux, été inscrits au budget 1981 pour un montant de 200.000 fr. Or, le projet établi par un ingénieur comporte des travaux auxquels on n'avait pas pensé initialement. Ils ont trait à l'épuration des eaux, amélioration routière, réfection du chemin ou conduites industrielles. Le coût de ces travaux supplémentaires s'élève à 195.000 fr. C'est aussi le montant du crédit que le Conseil municipal demande au législatif en lui proposant de le financer par le solde du compte à disposition 1979, qui est de 320.000 francs. IVE

Moutier : bientôt un terrain d'entraînement pour le motocross ?

De notre correspondant :
Dans une motion déposée en février dernier, M. Paul Affolter demandait au Conseil municipal de Moutier de mettre un terrain d'entraînement à disposition des nombreux adeptes de motocross et de trial de Moutier. Lundi soir, répondant à cette motion, le Conseil municipal a proposé le rejet de cette motion à sa transformation en postulat. Ce qui fut fait.

Dans sa réponse, le Conseil municipal relève qu'il a toujours voué une attention particulière à la pratique du sport en ville de Moutier. Cependant, la commune ne possède pas de terrains adéquats pour la pratique du motocross ou du trial. En revanche, la commune est disposée à entreprendre toutes les démarches utiles auprès de propriétaires privés lorsque les amateurs de ces sports motocyclistes lui auront indiqué quels seraient, aux environs de la ville, les emplacements les mieux adaptés pour cette activité. Il est, selon l'exécutif, indispensable, avant d'entreprendre toutes démarches, aussi bien auprès de la bourgeoisie qu'auprès des communes voisines, de savoir où la pratique de ces sports serait la plus intéressante.

Le conseil réitère son offre de collaboration à ceux qui pratiquent le motocross et le trial. Il se déclare prêt à prendre tous les contacts nécessaires dès qu'on lui aura indiqué les emplacements possibles. IVE

Concours hippique : des «paras» à Tramelan

(c) Les paras du Phantom-club de Bienne feront une démonstration au prochain concours hippique national de Tramelan, du 30 juillet au 2 août. Dernièrement, les paras du Phantom-club de Bienne ont réussi un saut à quatre et sont descendus du ciel « assis » sur le parachute d'un coéquipier. Cette performance est le fruit d'un entraînement régulier qui dénote une maîtrise parfaite de la technique du saut en parachute. Il faut pour cela que les conditions atmosphériques soient bonnes pour réussir pareil exploit. Lors de la démonstration qu'ils feront à Tramelan, les paras de Bienne annoncent déjà qu'ils tenteront « un truc » dont ils ont le secret.

A la paroisse réformée allemande

(c) L'assemblée de la paroisse réformée allemande de Moutier, a été présidée par M. Daniel Schmied et a réuni une vingtaine de paroissiens. Le procès-verbal lu par M. Hansruedi Schlüchter, a été accepté ainsi que les comptes établis et commentés par le trésorier, M. Robert Zulliger. Dans les « divers », le délégué au synode M. Hansruedi Schlüchter, a présenté un rapport sur la dernière réunion tenue à Reconvilier.

COURT

Journée des jeunes tireurs

(c) La journée des jeunes tireurs du district de Moutier a connu un beau succès avec la participation de 59 jeunes tireurs dont quatre filles. En individuel, la palme est revenue à Walter Kobel, de Court.

Berthoud : 250 fois jeune

BERTHOUD, (ATS). — Berthoud a fêté lundi pour la 250me fois, sa « Solennité » (Solennitât), une fête des jeunes et des écoliers dont les origines remontent au 13me siècle et qui a pris sa forme actuelle en 1729. Cette fête conduait à l'origine les examens scolaires annuels.

Les enfants — les filles étaient vêtues de blanc — se sont rendus le matin à l'église de la ville pour une cérémonie. L'après-midi a eu lieu un cortège avec des groupes costumés à travers les rues de la ville.

Des festivités plus imposantes auront lieu le week-end prochain à Berthoud, qui recevra 70.000 personnes à l'occasion de la 18me fête fédérale des jodleurs.

TRAMELAN

Nomination

(c) M. Claude Vuilleumier vient d'être nommé par la direction de l'économie publique, comme instructeur dans le service de défense contre le feu.

LOVERESSE

Finances favorables

(c) Dernièrement s'est tenue l'assemblée communale de Loveresse, présidée par le maire, M. Roger Némitz. Tous les objets ont été acceptés ainsi que les comptes qui bouclent avec un excédent de produits de l'ordre de quelque 60.000 fr. Il a d'autre part été accepté d'adhérer au service social du Jura bernois.

SORNETAN

Finances saines à la paroisse

(c) Lors de l'assemblée générale de la paroisse de Sornetan, présidée par le maire de Souboz, Ariste Carnal, les comptes ont été acceptés bouclant avec un actif de plusieurs milliers de fr. et présentés pour la dernière fois par Mme Courrossé. Une nouvelle caissière a été élue en la personne de Mme Evelyne Chodat.

Le gouvernement en visite aux Grisons

BERNE (ATS).– Sur invitation du gouvernement grison, le Conseil exécutif bernois, accompagné du chancelier d'Etat, s'est rendu aux Grisons mardi, à l'issue de sa séance hebdomadaire avancée d'un jour. C'est dans la cave de l'Etat à Coire que les hôtes bernois ont été accueillis officiellement en début d'après-midi. Ils ont visité par la suite le musée de la nature de la capitale cantonale grisonne. Le soir, la station thermale de Vals a réservé un accueil chaleureux à ses visiteurs. Le programme prévoit pour aujourd'hui une excursion en autocar au lacartificiel de Zervreila avec retour par Waltensbourg dans la vallée du Rhin, la visite de l'église de cette localité et une promenade jusqu'à Brigels (Breil), avec pause de midi et retour à Berne par Coire.

Des votations le 27 septembre

BERNE (ATS).– Le gouvernement cantonal bernois a décidé de soumettre trois projets cantonaux au vote populaire le 27 septembre prochain. Il s'agit de la modification de la loi sur les droits politiques (législation sur les cercles électoraux), d'un crédit pour l'évitement de Randfluh et d'un crédit destiné au foyer pour personnes âgées de Kühlewil.

Caisse hypothécaire : intérêts en hausse

La Caisse hypothécaire du canton de Berne a indiqué qu'elle augmentera à partir du 1er septembre ses taux d'intérêt sur tous les avoirs de ses épargnants de 0,5 %. Les livrets et comptes d'épargne jeunesse, les livrets et comptes d'épargne du troisième âge ainsi que les livrets de dépôt bénéficieront d'un taux de 4 %. Les livrets et comptes d'épargne porteront, quant à eux, un intérêt de 3 ½ pour cent.

MUSIQUE DE LA GRÈCE ANTIQUE

Voici réunis pour la première fois les rares fragments musicaux à nous être parvenus de la Grèce antique, auquels est ajouté le seul qui ait été conservé de la Rome impériale.

ATRIUM MUSICAE DE MADRID
sous la direction de
GREGORIO PANIAGUA

harmonia mundi FRANCE

Fr. 20.-
vendu au bénéfice de la restauration de l'Acropole

ex libris
Neuchâtel
Terreaux 3-5
(038) 25 24 33

14373-80

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
2740 MOUTIER
Tél. : 032 93 44 66
Télex : 34 91 27

VILLE DE BIENNE

HÔPITAL RÉGIO

Un débat animé à l'assemblée des délégués

De notre rédaction biennoise :
Coup de théâtre, hier, lors de l'assemblée des délégués de l'hôpital régional de Bienne : ces derniers, sollicités quant à l'octroi d'un crédit de trois millions de fr., destiné à un projet de construction, ont refusé d'entrer en matière. Ils estiment n'être pas suffisamment informés et renvoient leur décision à une date ultérieure... Dans le domaine des finances, le déficit se chiffre à 13 millions de fr. environ, ce qui ajoute au pessimisme des délégués.

C'est un « centre interdisciplinaire » (différentes disciplines), comprenant entre autres un groupe opératoire, un service des urgences et une division de médecine intensive, que l'hôpital régional projette d'édifier. Ce nouveau bâtiment, dont l'entrée en fonction est prévue pour 1986, coûtera approximativement 60 millions de francs. Or, malgré son prix élevé, cette construction a été acceptée dans son concept en 1979 déjà, alors qu'aujourd'hui elle est remise en question : les délégués des cinquante communes du syndicat hospitalier – dont 39 présents – s'interrogent sur l'opportunité d'un tel centre où le luxe le dispute au superflu. Par ailleurs, l'état des finances de l'hôpital n'apporte pas d'eau au moulin de ce gigantesque projet. « Ne tombons pas dans les excès », fait remarquer l'un des délégués, « en ayant les yeux plus gros que le ventre... »

CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE

Hier, lors de l'assemblée, un crédit supplémentaire est venu sur le tapis : trois millions sont encore nécessaires pour financer le projet de ladite construction, établi par l'un des dix architectes choisis pour l'élaboration de l'avant-projet. La commission de l'hôpital a décidé une mise au concours et le jury se prononcera en novembre prochain. Ce nouveau crédit n'a pas eu l'heur de plaire aux délégués qui objectent notamment le manque d'information : « Nous refusons de monter dans un train en marche », rétorque Adolphe Dreier, conseiller de ville et délégué de Bienne. S'ils ne se sont pas catégoriquement opposés à ce crédit, les délégués ont tout de même refusé de se prononcer à ce propos, reportant leur décision à une date ultérieure.

13 MILLIONS DE DÉFICIT

Alors qu'en 1979, les comptes de l'hôpital se soldaient par un déficit de quelque 10 millions, ce dernier a encore augmenté durant l'exercice écoulé d'environ trois millions de francs. Un chiffre qui n'est évidemment pas étranger à l'attitude mitigée des délégués, hier après-midi. « Pour vous rassurer, le déficit actuel s'aligne à celui des autres hôpitaux de cette envergure dans le canton de Berne », a toutefois tenu à préciser le directeur de l'hôpital régional de Bienne, Hans Brechbuehl. Il faut relever que ces 13 millions de déficit sont notamment dus au renchérissement du coût de la vie plus important en 1980 qu'auparavant. Par ailleurs, l'hôpital a eu moins de difficultés à trouver du personnel, ce qui lui a permis d'augmenter son effectif, chargeant du même coup le compte salaire.

Une autre question a également été abordée lors de l'assemblée, à savoir celle de la création de nouvelles places de stage pour les élèves romands de l'école de soins infirmiers de Bienne. En date du 7 mai dernier, la direction de l'hygiène publique du canton de Berne a décidé de donner la compétence à cette école de traiter avec les hôpitaux des cantons de Fribourg, Jura et Neuchâtel, une décision qui devra encore être ratifiée d'ici la fin de l'année. Ainsi par exemple, un accord est déjà intervenu avec l'hôpital de Neuchâtel qui met cinq places de stage à disposition. Jusqu'à présent, la direction de l'école d'infirmières de Bienne ne pouvait traiter qu'avec des établissements hospitaliers situés sur le territoire cantonal. De ce fait, les places de stage réservées aux élèves romands étaient plus que limitées, ce qui, cette année, a contraint la direction à refuser une volée d'infirmières romandes. Désormais, ces nouvelles décisions laissent entrevoir la possibilité de recruter une classe romande en 1982 déjà, et non en 1983 comme la situation initiale le laissait présager.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, **Les guerriers de la nuit.**
Capitole : 15 h et 20 h 15, **Les uns et les autres** (de Claude Lelouch).
Elite : permanent dès 14 h 30, **Heisse Liebespiele.**
Lido 1 : 15 h, 18 h et 20 h 15, **Les belles bacchantes** (avec Louis de Funès).
Lido 2 : 14 h 15, 17 h 45 et 20 h 30, **Excalibur.**
Métro : 14 h 50 et 19 h 50, **Stossgebet fuer einen Hammer** et **American college.**
Palace : 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, **Le livre de la jungle** (de Walt Disney, les enfants sont admis l'après-midi).
Rex : 15 h et 20 h 15, **Masada** (dès 12 ans à 15 h) ; 17 h 45, **Le cuirassé Potemkine.**
Studio : permanent dès 14 h 30, **Beauty body.**

EXPOSITIONS

Chapelle de la Source : 19 h 30, projection du film « Philippe Robert ».
Société des beaux-arts, Rockhall : Philippe Robert 1881-1930, 15-18 h, 20-21 h 30.
Atelier de la Vieille-Ville : Grands maîtres contemporains, estampes, eaux-fortes, lithos, 14 h 30 - 18 h 30.
Galerie Daniel Cartier : Théophil Robert, 16 - 18 h 30.
Galerie 57 : Timmermahn, 15 - 19 heures.
Galerie Suzanne Kuepfer : Wilhelm Schuermann, photographies, 16 - 19 heures.

Pharmacie de service : tél. 22 43 54.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE
Tél. : 032 22 09 11
Télex : 34 184

CANTON DU JURA

Conseil de ville de Delémont

Encore sept millions pour le centre sportif...

De notre correspondant :
La moitié des quatre heures et demie qu'a durée, lundi soir, la séance du Conseil de ville de Delémont, a été consacrée au centre sportif pour lequel, on le sait, un crédit supplémentaire de 7 millions sera demandé au corps électoral. Avec cette somme rondelette, s'ajoutant aux précédentes, il ne sera toutefois pas possible de terminer le centre selon les prévisions. Le corps électoral ayant refusé l'année dernière, le crédit sollicité, il faudra s'arranger pour faire à moins.

POUR PLUS TARD

Aussi, le Conseil communal propose-t-il, comme nous l'avons déjà longuement expliqué, de s'en tenir à 7 millions, qui permettront de finir les salles de gymnastique, la piscine couverte, de préparer le stade d'athlétisme et de réaliser les terrains de sport de plein air. Le stade lui-même sera pour plus tard. Le Conseil de ville s'est finalement rangé à l'avis de l'exécutif, à l'exception de trois conseillers qui proposaient une dépense supplémentaire de 4 millions seulement. Reste maintenant à passer le cap du scrutin populaire.

OBJETS ACCEPTÉS

Les nombreux autres objets inscrits à l'ordre du jour ont été acceptés. Il s'agit de la hausse des tarifs d'électricité et de gaz, d'un nouveau règlement sur l'octroi des bourses d'études et d'apprentissage, de l'adhésion de la municipalité à un syndicat régional pour l'élimination des ordures ménagères. Le Conseil de ville a aussi accepté une motion socialiste demandant que soit repris le dossier des structures communales, un autre postulat socialiste demandant que les CFF soient invités à rendre les nouveaux guichets de leur gare accessibles aux handicapés se déplaçant en chaise roulante, la création d'un poste de bibliothécaire des jeunes à temps partiel. Il a aussi accordé 70.000 fr. pour la réfection de la roue à aubes de la scierie Gygax, 18.000 fr. pour des aménagements en faveur du tennis-club, et l'indigénat communal à deux ressortissants étrangers. BEVI

Réunion du gouvernement à Porrentruy

Emblèmes : une question de liberté

PORRENTRUY (ATS).– Le gouvernement jurassien, qui a siégé mardi à Porrentruy, où il s'est notamment intéressé à l'affectation des locaux de l'école normale, s'est une fois encore occupé des affaires liées à la liberté d'arborer des emblèmes. Ainsi que l'indique un communiqué publié mardi par le service de presse cantonal, le gouvernement « a évoqué les remous suscités dans l'opinion publique par les mesures préfectorales d'interdiction, en ville de Moutier, d'arborer l'emblème de la République et canton du Jura à l'occasion d'une fête populaire, mesures contre lesquelles il est intervenu auprès du Conseil exécutif du canton de Berne.

UN RAPPEL

A ce sujet, il rappelle qu'aucune atteinte ne doit être portée contre un emblème officiel. En vertu de l'exercice des libertés fondamentales, les citoyens et les collectivités locales doivent pouvoir, en tout temps et en tout lieu, arborer les emblèmes de leur choix, en particulier ceux des cantons et de la Confédération suisse. La République et canton du Jura n'a plus à connaître de querelles de drapeaux.

Rappelons que le préfet du district de Moutier avait interdit aux organisateurs du cortège l'inauguration du fanion du club Montagne Jura, de Moutier, d'arborer l'emblème du canton du Jura en ville de Moutier (Jura bernois). Il reprenait une mesure prise une année auparavant lors du cortège d'inauguration de la bannière de l'Amicale des patoisants, mesure qui avait été approuvée par le Tribunal fédéral. En guise de rétorsion, le groupe Bélier, lors du cortège, avait brûlé deux cents drapeaux bernois et suisses sur la place publique. Pour sa part, le Rassemblement jurassien avait demandé aux communes jurassiennes de boycotter les drapeaux bernois et suisses lors de toutes manifestations, ainsi que de boycotter la Fête du 1er Août.

Les autres décisions

Le gouvernement a tenu sa séance ordinaire au château de Porrentruy. Il s'est ensuite rendu à l'école normale d'instituteurs où il a été reçu par le directeur de l'établissement, M. Michel Girardin. Après avoir entendu des exposés du chef du service de l'enseignement, du chef du service financier de la division de l'éducation, le gouvernement a visité, sous la conduite de l'architecte cantonal, les trois bâtiments des écoles normales de Porrentruy. Il a chargé les services concernés de poursuivre leur étude touchant l'affectation future de ces bâtiments, compte tenu des changements intervenus dans les voies de formation des enseignants et des besoins en locaux de l'administration cantonale.

Le gouvernement a en outre :
– approuvé un projet de convention avec le canton de Berne concernant les paroisses et institutions ecclésiastiques transfrontalières,
– approuvé un arrêté fixant les limites de revenu et de fortune pour les assurés se trouvant dans une situation très aisée.

En faveur des sites touristiques

(c) En réponse au député chrétien-social indépendant Adrien Schaffner, de Delémont, le gouvernement a fait savoir que, quoique l'Office jurassien du tourisme, les syndicats d'initiative régionaux et les sociétés d'embellissement aient déployé de gros efforts pour rendre les touristes attentifs aux sites, monuments et beautés naturelles qui méritent d'être découverts, il n'en reste pas moins vrai que les questions de balisage et de signalisation nécessitent une étude d'ensemble.

Aussi, la commission consultative en matière de tourisme, qui sera créée prochainement, sera saisie de ce problème dont une approche systématique est nécessaire.

« 13 siècles de civilisation chrétienne »

Le cap des 10.000 visiteurs passé

DELÉMONT (ATS).– Ouverte il y a à peine six semaines, l'exposition « Jura, treize siècles de civilisation chrétienne », avec la célèbre Bible de Moutier-Grandval, rencontre un succès qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Mardi, la dix millième personne a en effet franchi les portes du Musée jurassien de Delémont. Il s'agit en fait d'un couple de la région lausannoise, des Thyoleyres précisément, qui s'est vu offrir un agrandissement photographique de la Bible de Moutier-Grandval et de la crosse de Saint-Germain, ainsi que les cadeaux d'usage.

Les hôtes de marque ne se comptent plus, puisque l'exposition a été visitée notamment par trois conseillers fédéraux et trois ambassadeurs. Ouverte jusqu'au 20 septembre, « Jura, treize siècles de civilisation chrétienne » présente, outre la Bible de Moutier-Grandval, une centaine d'objets d'art religieux ainsi qu'une exposition thématique et un spectacle audio-visuel.

Rendez-vous des Romands à Berne :
Taverne Buffet de la Gare à Berne

120434 R

CONFÉDÉRATION

Augmentation des prix agricoles

Emoi chez les consommatrices

BERNE (ATS).— Les associations de consommatrices ont pris connaissance des augmentations accordées par le Conseil fédéral dans le domaine des prix agricoles. Si elles ne contestent pas le bien-fondé d'une rétribution plus juste du producteur, elles déplorent toutefois que cette nouvelle charge, une nouvelle fois, soit reportée sur les consommateurs. Elles constatent, par exemple que l'augmentation sur les céréales planifiables ajoutée à la suppression des subventions sur le pain entraînera une hausse de ce dernier de l'ordre de 25 à 30 centimes par kilo, indique un communiqué publié mardi.

En ce qui concerne la viande, les associations de consommatrices souhaitent que l'augmentation des prix indicatifs qui n'avaient pas été relevés depuis 1975 profite réellement aux producteurs. Elles insistent pour que celle-ci ne soit pas automatiquement répercutée sur le front de vente. En effet, lorsque les prix à la production étaient bas, comme ce fut le cas en 1980, les consommateurs n'ont profité de cette situation que dans une faible mesure, c'est-à-dire sous forme d'actions.

Enfin les associations de consommatrices craignent que ces augmentations n'accélèrent le taux d'inflation déjà particulièrement élevé en ce qui concerne les produits alimentaires.

Décès de l'ancien médecin en chef de l'armée

BERNE (ATS).– Le docteur Reinhold Kaeser, ancien médecin en chef de l'armée et médecin-chef de la Croix-Rouge est décédé à l'âge de 71 ans, lundi.

Le docteur R. Kaeser fut médecin-chef de la Croix-Rouge de 1954 à 1958, médecin de l'armée de 1960 à 1973 et médecin-chef du CICR de 1975 à 1978. Depuis 1973, il assumait la présidence de la commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage de la Croix-Rouge suisse dont il était membre d'honneur et membre de son conseil de direction depuis 1974.

Télégramme de Kurt Furgler au président Marcos

BERNE (ATS). – M. Kurt Furgler, président de la Confédération, a adressé mardi un télégramme de félicitations au président Ferdinand Marcos, à l'occasion de sa réélection. «Au moment où Votre Excellence reprend les hautes charges de Président de la République des Philippines, je tiens à vous adresser les vives félicitations du Conseil fédéral ainsi que les vœux les plus chaleureux pour votre bonheur personnel et pour la prospérité de votre pays», écrit M. Furgler.

SUITE

Essais de circulation à 50 km/h

Voici quelques chiffres communiqués par les responsables de la circulation des villes de Bâle et de Zurich et qui permettent de comparer les statistiques des accidents du 2me semestre 1979 (année précédant l'essai) et du 2me semestre 1980 (les six premiers mois de l'essai): le nombre d'occupants de voitures de tourisme victimes d'accidents sur des routes principales a baissé de 42% à Zurich et de 39% à Bâle. Sur les routes secondaires, le recul est de 26% à Zurich et de 23% à Bâle.

Cependant les conditions de circulation durant l'hiver 1979/80 n'étaient pas les mêmes que celles de la même saison 1980/81. La diminution du nombre de blessés peut également être imputée au port de la ceinture de sécurité et du casque.

Les premiers chiffres ne permettent pas encore de faire une évaluation ni de tirer des conclusions, admet dans son rapport le groupe de travail «Sécurité routière» que le DFJP a institué pour surveiller cet essai. Il faudra attendre, poursuit-il, la fin de l'essai qui doit durer deux ans. Il s'agira de comparer la situation «avant» et «après» l'abaissement de la limite dans certaines régions choisies ainsi que d'opposer les résultats à la statistique des accidents survenus dans une région-témoin où les limitations de vitesses sont demeurées inchangées.

Cet essai englobe 95 communes alémaniques et romandes (région de la Côte située entre Rolle et Crans). Trois grandes villes – Berne, Bâle et Zurich – y participent également. Pour celles-ci, on ne procédera qu'à une comparaison «avant – après». Ce premier rapport intermédiaire – il y en aura un deuxième début 1982 – ne permet pas de dégager des résultats pour la seule région lémanique incluse dans l'essai.

Dans l'ensemble, le nombre d'usagers de la route victimes d'accidents a diminué dans les régions soumises à l'essai alors qu'il a augmenté dans les régions-témoins. La différence est pour l'essentiel due à la seule catégorie des «occupants de voitures de tourisme sur des routes principales». En revanche, les différences ne sont pas significatives si on considère les seuls piétons et conducteurs de véhicules à deux roues. Les échantillons sont encore trop petits pour dégager des tendances.

La nouvelle limitation à 50 km/h est en général très peu respectée. Alors que la différence entre les vitesses pratiquées dans les régions soumises à l'essai et les régions-témoins devrait être de 10 km/h, elle n'est en moyenne que de 3 à 7 km/h. En ville de Zurich, les conducteurs ne réduisent en moyenne que de 2,5 à 4,5 km/h leur vitesse, à Bâle d 3,6 km/h. Commentaires des responsables du trafic de ces villes: c'est une question de répression policière des infractions.

Comment le public recevrait-il une limitation à 50 km/h dans les localités? 1000 personnes ont été interrogées à ce propos entre 1974 et 1979, donc avant le début de l'essai. En 1974, 19,7% des personnes questionnées étaient favorables à 50 km/h, 55,2% voulaient le maintien des 60 km/h. En 1979, la proportion des premiers a doublé (39,6%) alors que celle des seconds est tombé à 45,1%. Notons que cette année-là, 6,5% étaient pour une limitation à 40 km/h et 1,8% pour 70 km/h et plus. 6,4% enfin étaient pour des limitations modulées en fonction des conditions de circulation. Les experts s'opposent cependant à cette solution qui compliquerait sensiblement la signalisation routière.

Pas de nouvelles bonnes nouvelles

(De notre rédacteur parlementaire à Berne):

En somme, la conférence de presse organisée hier au Palais fédéral pour annoncer les premiers résultats, après six mois d'essais, de l'introduction à titre expérimental de la limitation de vitesse à 50 km/h dans certaines agglomérations, ne nous a pas apporté des révélations bien sensationnelles. Les premiers chiffres recueillis, déclarent les experts, ne permettent pas encore de procéder à une évaluation, ni de tirer des conclusions. Valait-il la peine, pourrait-on se demander, de réunir la presse parlementaire pour lui apprendre si peu de choses?

En fait, les auteurs du premier rapport intermédiaire, rendu public hier, mardi, semblent avoir prévu l'objection. Un essai comme celui en cours, nous disent-ils en substance, n'a de sens que s'il est compris des usagers de la route et du public en général. Notre rapport entend surtout, ajoutent-ils, servir à éveiller la compréhension pour l'essai lui-même, ce qu'il ne faut pas confondre avec la compréhension pour une éventuelle mesure de limitation de vitesse à 50 km/h dans les localités. C'est pourquoi la direction de l'essai attache une importance particulière à l'information continue de l'opinion.

Il est heureux, observerons-nous encore, que les experts fassent preuve, dans l'interprétation des résultats, d'une très grande prudence. D'une manière générale, les statistiques doivent toujours être maniées avec précaution. Dans le cas particulier, les facteurs susceptibles d'exercer une influence sur le nombre des accidents sont fort nombreux, on l'imagine. Parmi ceux évoqués hier, citons, par exemple, l'introduction de la ceinture de sécurité obligatoire (à une date choisie précisément parce qu'elle se situe entre deux phases distinctes de l'essai), les conditions météorologiques, l'essence, dont l'augmentation du prix incite les conducteurs à rouler de façon plus économique, etc.

A la limite, on devra peut-être se demander, le jour venu, si la différence de vitesse de 10 km/h, entre 50 et 60, est suffisamment importante pour que les essais permettent d'enregistrer des résultats significatifs. La question est posée.

Etienne Jeanneret

Suisse, ONU et morale

Dans notre pays, diverses personnalités mènent désormais ouvertement campagne pour l'entrée de la Suisse à l'ONU. Leur conviction semble inébranlable. Pourtant, ces personnalités ont bien du mérite, car l'exemple donné par certaines des grandes organisations internationales inciterait plutôt au découragement ou à l'écœurement...

Ainsi, à Genève, une grande Conférence réunie sous les auspices du Bureau international du travail (BIT) vient de terminer ses travaux.

Une conférence «particulièrement lourde» de travail, mais aussi «productive» a déclaré le directeur général du BIT, M. Francis Blanchard.

En particulier, cette conférence a pu, non sans mal, adopter deux nouvelles normes, qui favoriseront l'utilisation effective du droit à la négociation collective «sans que soit limitée l'autonomie des partenaires», lesquels doivent rester «maîtres du déroulement» de telles négociations. Tout un programme...

Mais, dans le même temps, la Conférence a finalement renoncé à établir officiellement la liste noire des pays membres du BIT qui ne respectent pas – ou violent gravement – les conventions qu'ils ont signées.

Or, établie par une commission d'experts, cette liste existe déjà. Et, tenez-vous bien, ce ne sont pas moins de 74 pays qui se retrouvent sur cette liste.

Au premier rang des accusés: l'URSS et ses satellites, ainsi que l'Argentine, le Guatémala, le Chili, la Tanzanie, etc.

A quoi bon, dès lors, s'évertuer à établir de nouvelles normes et désespérément chercher à favoriser l'utilisation effective du droit à la négociation collective entre «partenaires sociaux», alors que tant de pays ne connaissent toujours pas l'existence de syndicats libres...

Terrible fuite en avant et dramatique politique de l'autruche de la part de tous ceux qui, par manque de courage, cautionnent d'une frileuse indifférence les pires atteintes à ces droits élémentaires qu'ils prétendent pourtant défendre et promouvoir...

Et, en la matière, la Suisse – membre du BIT – ne se singularise guère des autres membres du BIT.

Or, n'agissant qu'avec une extrême circonspection dans les organismes internationaux dont elle est membre, on voit mal quelle «contribution fondamentale» la Suisse pourrait apporter à l'ONU.

Quant à notre «devoir de solidarité internationale», s'il doit vraiment s'enliser dans la même indifférence et le même aveuglement coupable qu'au BIT, autant s'abstenir alors d'emblée d'entrer à l'ONU, plutôt que d'y cautionner une attitude qui tient plus de la lâcheté que de la prudence diplomatique.

Plutôt que de nous faire la morale, les partisans de l'entrée de la Suisse à l'ONU, conseillers fédéraux en tête, devraient plutôt se demander si ce n'est pas aux organisations internationales que leur petit cours de morale devrait s'adresser...

CPS

Protection des animaux: 270.000 signatures pour demander un renforcement de l'ordonnance

BERNE (ATS). – Mercredi, la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux entre en vigueur. La veille, une pétition munie de 270.000 signatures a été déposée demandant un nouveau texte d'application. C'est l'hebdomadaire alémanique «Der schweizerische Beobachter» qui s'en prend ainsi à l'ordonnance, laquelle, à ses yeux, trahit l'esprit de la loi votée par le peuple en 1978.

Pour le «Beobachter», le Conseil fédéral s'est arrêté à mi-chemin dans l'élaboration de l'ordonnance. Cette dernière est en contradiction flagrante avec la loi sur un certain nombre de points. Malgré quelques progrès, elle est loin d'interdire toute une série de mauvais traitements qui justifient l'expression d'élevage-torture. Les porcs, les veaux et les vaches sont en particulier les victimes d'installations d'élevage industriel inadmissibles.

ANIMAUX MALTRAITÉS

Le «Beobachter» reproche à l'ordonnance de ne pas réglementer avec assez de sévérité l'élevage industriel. Il demande une nouvelle réglementation pour trois points où l'ordonnance tolère des traitements cruels: les sols à claire-voie ou à caillebotis doivent être interdits, les litières doivent être exigées, le droit à une certaine liberté de mouvement doit être mieux garanti.

Au cours d'une conférene de presse donnée à Berne, le rédacteurs du Beobachter – qui parait à Glattbrugg (ZH) – ont dénoncé les mauvais traitements que subissent en particulier les porcs. Les animaux se prennent en particulier les pattes dans la claire-voie et se blessent. Les truies qui ont besoin de mouvements et d'occupation sont souvent attachées ou parquées dans leurs stalles. Les animaux en sont réduits à mordre leurs grilles ou leurs compagnons de peine. Ils se blessent à tout moment.

En votant la loi, le peuple souhaitait une réglementation plus conforme au principe de la protection des animaux. Bien des consommateurs accepteraient de payer plus cher de la viande d'animal élevé «naturellement». Des essais sont faits à la station fédérale de Tänikon. Les porcheries à claire-voie partielle – et mieux les systèmes d'élevage à litières épaisses – conduisent à d'excellents résultats. Plus d'infections provoquées par des morsures à la queue, plus de cannibalisme créé par des conditions d'élevage contre-nature!

SUISSE ALÉMANIQUE

Inquiétude à Lucerne

Qui en veut aux parkings?

L'inquiétude est grande à Lucerne où l'on se demande qui en veut aux propriétaires de parkings et aux automobilistes. Lundi soir, des inconnus s'en prenaient aux parkings - garages «Zentrum» et «Kesselturm». Cinq voitures ont été renversées et sérieusement endommagées et l'une d'elles a totalement brûlé. Dans les quatre autres cas, les malandrins ont probablement été dérangés avant qu'ils n'aient pu bouter le feu aux véhicules. Quatre jeunes gens du type «rocker», qui avaient été soupçonnés, ont été totalement blanchis: contrairement à ce qu'avaient prétendu des témoins, ces jeunes gens n'ont pas été les incendiaires, mais les pompiers amateurs, qui ont lutté contre les flammes avant l'arrivée des gardiens du feu.

Mardi matin, un porte-parole de la police précisait qu'aucune trace des incendiaires n'avait encore été retrouvée. La police a mis en place un réseau spécial, un contrôle très sévère étant prévu ces prochaines nuits. Les automobilistes, ayant l'habitude de laisser leur voiture dans les parkings de la ville, sont inquiets. Résultat: une première diminution des fréquences a déjà été constatée mardi. E. E.

TESSIN

Explosion de dimanche: une main criminelle

LOCARNO (ATS). – Un responsable de la police de Locarno a confirmé mardi à l'ATS que l'explosion qui a détruit dimanche matin un dépôt de matériel des PTT situé entre Solduno et Ponte Brolla, au début du val Maggia, est d'origine criminelle.

Dimanche matin peu après 5 h, un dépôt de matériel de l'entreprise des PTT a explosé, détruisant complètement la construction et tout le matériel entreposé. La déflagration a été si violente que des débris ont été retrouvés à plus de 600 mètres du lieu de l'explosion.

Pour l'instant, les enquêteurs n'ont pu déterminer ni la technique, ni le mobile de cet attentat qui a suscité une vive appréhension dans la région de Locarno. Ces derniers temps, l'entreprise des PTT avait été la cible de plusieurs actes de vandalisme. Elle avait décidé de construire un nouvel entrepôt au bord de la route pour mieux pouvoir surveiller les lieux. Les dégats se chiffrent à plusieurs milliers de francs.

Fausses notes pour un chanteur

CHIASSO (ATS).– Une autre célébrité du monde de la chanson est tombée lundi après-midi dans les mailles de la «Guardia di Finanza» italienne pour exportation illégale de devises.

Cette fois, il s'agit de M. Gian Piero Anelli, plus connu sous le nom de «Drupi», l'interprète de «Sereno» et de «Piccola e Fragile», ou encore «Vado Via».

Le chanteur a été trouvé, lundi à la douane de Chiasso-Brogeda, en possession d'un chèque de 28.000 dollars (environ 60.000 francs). Il a été immédiatement écroué à la prison de Côme, sous l'accusation d'exportation illégale de devises et risque une forte amende.

ROMANDIE

Etrange expédition valaisanne

Deux mois isolés dans le Grand Nord

Un groupe de quatorze alpinistes romands, notamment des Valaisans mais également des Vaudois et Fribourgeois, va tenter une expérience assez surprenante consistant à vivre complètement isolés dans le grand Nord durant deux mois. Le groupe a quitté hier Saint-Maurice pour Copenhague après trois ans de préparatifs. Les quatorze Romands seront demain à Copenhague puis seront acheminés par avion, puis par hélicoptère et enfin par bateau dans la presqu'île de glace de Quioqe par 72 degrés de latitude nord. Cette presqu'île est encore inexplorée. Une expédition cependant s'y est rendue il y a quelques années sous la conduite de Michel Darbellay, le «solitaire de la face nord de l'Eiger». La présente expédition est conduite par Edgar Thurre, guide et chanoine et Jean-Luc Vuadens, guide à Sion. Le Dr Delarze de Martigny accompagne le groupe.

Cette expédition est originale en ce sens que ses membres dont la moyenne d'âge est de 25 ans ont décidé de tenter une expérience d'isolement complet, expérience du désert. Le groupe ne sera plus du tout relié au reste de la civilisation durant deux mois. Les alpinistes coucheront sous tente, tenteront de vaincre certains sommets inviolés, apprendront à mieux se connaître dans une amitié totale, seront confrontés aux rigueurs du grand Nord et sont décidés surtout à approfondir les problèmes de ce temps dans une optique chrétienne. C'est au fond une retraite au pays du soleil de minuit.

Le groupe a, durant les trois ans de préparatifs, bivouaqué à maintes reprises aux quatre coins des Alpes non seulement en Valais mais en France, Italie et Yougoslavie.

Le guide Michel Darbellay s'est rendu en 1967 sur cette presqu'île de glace et a donné aux «isolés volontaires des glaces» les indications que cette expérience humaine originale exigeait. M. F.

La grande peur de la drogue

MARTIGNY (ATS).– «La drogue, c'est notre hantise à tous. Elle se répand aujourd'hui même dans les vallées alpestres les plus reculées. Nous devons tout mettre en œuvre pour arrêter ses méfaits», a déclaré mardi M. Maurice d'Allèves à l'occasion de l'assemblée des préfets et sous-préfets valaisans réunis en assemblée ordinaire à Martigny. Cette question est venue sur le tapis à la suite d'une intervention du préfet de l'Entremont, M. Albert Monnet, qui faisait état des soucis que ce fléau cause dans son district, et de l'intention des personnalités de l'endroit d'adresser une requête au Conseil d'Etat. Présent à ces assises, M. Guy Genoud, chef du département de l'intérieur, souhaita voir les préfets intégrer leur action anti-drogue dans les structures mises en place déjà officiellement dans ce domaine. Selon M. Genoud, la solution n'est pas dans la multiplication des forces de police ni des établissements de traitement, mais bien au niveau de l'école, de la famille, de l'éducation.

Les préfets et sous-préfets valaisans ont reporté à leur présidence M. Maurice d'Allèves et son comité pour quatre ans. La prochaine assemblée aura lieu en 1982 dans le district de Conthey.

A l'occasion de cette assemblée centrée sur des problèmes internes principalement, le président des préfets valaisans a évoqué quelques-uns des grands noms qui marquèrent l'histoire de Martigny et de la région. Il parla du temps où Goethe reliait Chamonix à Martigny à pied et ôtait leur fatigue en trempant ses pieds dans un bain de vin et de son. Il évoqua également le passage d'autres voyageurs illustres tels que George Sand, Alexandre Dumas et parla également du faux-monnayeur Farinet qui hanta les lieux au siècle passé avant d'être traqué par la police jusqu'à ce que mort s'ensuive. «Farinet c'est quelqu'un aujourd'hui, nota le président des préfets, c'est quelqu'un et il sert le tourisme...comme l'abricot».

Valaisan emporté par les eaux d'une rivière

BRIGUE (ATS). - Un jeune Valaisan de 31 ans, M. Reinhard Albrecht, domicilié à Lax dans la région de Brigue est porté disparu depuis deux jours. Des témoins l'ont vu tomber dans les eaux d'une rivière près de Fiesch et être emporté par les flots. Toutes les recherches entreprises lundi et mardi pour le retrouver sont restées vaines. M. Albrecht participait dimanche à une fête à Fiesch. On a mobilisé les pompiers de la région, des guides, un hélicoptère d'Air-Zermatt pour tenter de le retrouver. Mardi matin on était toujours sans nouvelles du disparu.

PÊLE-MÊLE

Mme Annelies Nabholz, vice-présidente de la Croix-Rouge suisse (CRS), a remis mardi à Giubiasco, au Tessin, le 10.000me certificat de capacité de la CRS à un infirmier-assistant.

Pour la première fois depuis 9 ans, la société de navigation du lac de Lugano (SNL) est sortie l'année passée des chiffres rouges. Pour souligner cet «événement», le directeur du département des finances du canton du Tessin, M. Ugo Sadis, a envoyé mardi un message de félicitation aux responsables de la société.

Lundi, une écolière âgée de 15 ans, Anastasia Provenzano, qui circulait à bicyclette à Olten où elle était domiciliée, a été happée par un camion. Déséquilibrée, la jeune fille est tombée sur la chaussée et a été écrasée par la roue arrière droite du véhicule. Transportée à l'hôpital, elle est décédée peu de temps après des suites de ses blessures. La cause exacte de l'accident n'est pas encore établie.

Procès à propos du recensement fédéral

LUCERNE (ATS). – La Cour suprême du canton de Lucerne devra s'occuper du cas d'un détective privé de Littau qui avait refusé de rendre aux enquêteurs le formulaire du recensement fédéral de 1980. Le ministère public cantonal a en effet recouru contre l'acquittement du détective prononcé par le tribunal de Lucerne-Campagne.

En première instance, le détective qui avait rempli le formulaire sans le rendre, avait été condamné à 100 francs d'amende et 200 francs de frais de justice. Mais la seconde juridiction avait constaté que l'ordonnance sur le recensement ne prévoyait aucune sanction dans un tel cas. Le procureur cantonal a décidé de porter l'affaire devant la Cour suprême, estimant qu'elle présente un grand intérêt pour les services fédéraux et cantonaux de statistique.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES — INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

M. Fritz Leutwiler: ne pas exagérer l'impact de l'impôt sur les avoirs fiduciaires des banques

BERNE (ATS).– C'est donner peu de crédit à la qualité des banques suisses et des instituts bancaires établis dans ce pays, que de prétendre qu'un impôt modéré sur les affaires fiduciaires conduirait à un exode massif de ces activités, a déclaré M. Fritz Leutwiler, président du directoire de la Banque nationale. Il s'exprimait devant l'assemblée générale de l'Union des banques étrangères en Suisse, réunie, mardi, à Berne, en présence du conseiller fédéral Willy Ritschard. Si toutes les calamités annoncées à chaque mesure contre la clientèle étrangère des banques s'étaient réalisées, il y a longemps que la Suisse ne serait plus une place financière internationale, devait-il ajouter.

Il est vrai, a reconnu M. Leutwiler, que la non-imposition des affaires fiduciaires constitue, avec le besoin de discrétion et de sécurité, la principle attraction du «détour par la Suisse» des investisseurs étrangers. Ils paient d'ailleurs une commission et ces placements leur rapportent déjà moins que des placements directs à l'étranger. Combien l'investisseur est-il prêt à payer pour ces avantages? Il faut le déterminer de cas en cas, en fonction du degré de sécurité et de discrétion requis.

L'excédent des avoirs à l'étranger des banques suisses (260 milliards de francs), par rapport à leurs engagements (200 miliards) a plus que doublé à fin mars 81 par rapport à la même période de l'année précédente. Les activités fiduciaires représentent une part importante de cette progression des activités étrangères des banques a encore déclaré M. Leutwiler. Si l'on prend les positions étrangères qui figurent au bilan des banques, la croissance pour ces cinq dernières années, ne dépasse guère 10%. La participation suisse sur l'euromarché n'a pas non plus accusé une très forte expansion. Elle est de l'ordre de 5%. En revanche, pour l'argent fiduciaire qui ne figure pas au bilan des banques, la croissance a été «énorme» a encore souligné M. Leutwiler. A fin 1978 les engagements fiduciaires représentaient 54 milliards de francs, à fin mars 81 ils atteignaient déjà 150 milliards de francs.

Dans son discours, le président de l'Union M. Fernando Garzoni, président du conseil d'administration de la Banque du Gothard, de Lugano, a souligné l'expansion exceptionnelle des banques étrangères en Suisse. Alors que le total du bilan des banques en général progressait de 11,8%, celui des banques étrangères, y compris les sociétés financières assimilées, a augmenté de 21,3%. Sur les 483 banques dénombrées en Suisse à fin 1980, un bon cinquième est sous contrôle étranger. Il faut y ajouter 47 sociétés financières étrangères et 52 représentations de banques étrangères. Ces instituts constituaient, en 1980, les 13% du total des bilans de toutes les banques établies en Suisse (490 milliards de francs).

En 1980, leur bénéfice net total a progressé de 30% pour atteindre 465 millions de francs. Le cash flow a accusé une progression de 44% à 780 milions de francs. Il ressort d'une enquête effectuée auprès des membres de l'Union que la plupart des instituts prévoient des résultats tout aussi bons en 1981 «c'est bon signe, quand on connaît la prudence proverbiale des banquiers», a déclaré en conclusion M. Garzoni.

Publicitas en 1980

LAUSANNE (ATS). – L'assemblée générale des actionnaires de Publicitas, mercredi à Lausanne, a approuvé les comptes de 1980. Après une allocation spéciale de 700.000 francs (650.000 en 1979) à la caisse de retraite du personnel, les comptes présentent un bénéfice net de 7.660.583 francs (6.797.026 francs en 1979). Le solde reporté de 1979, soit 1.314.038 francs, s'y ajoute.

La progression de la publicité commerciale (plus 6,5%) et l'apport supplémentaire important des offres d'emploi (plus de 25% en hausse) sont à l'origine de cette amélioration. Au total, le chiffre d'affaires s'est accru de 10,7% et le bénéfice brut d'exploitation de 10,4%. Le surplus des charges (plus 10,1%) résulte essentiellement des adaptations ordinaires des salaires, du renforcement de l'effectif du personnel et des impôts. Les revenus financiers, en hausse de 9% ont aussi contribué au bon résultat.

FISCHER
EXCURSIONS VOYAGES
MARIN-NEUCHATEL
Tel. (038) 334932

NOS PROCHAINS VOYAGES

Vacances

11-12 juillet	Les Alpes françaises - le Petit et Grand Saint- Bernard - Col de l'Iseran	2 j.	Fr.s. 195.–
17 – 19 juillet	5 pays en 3 jours	3 j.	Fr.s. 315.–
19 – 21 juillet	Verdun – Reims – la Champagne	3 j.	Fr.s. 310.–
21 – 24 juillet	Rocamadour	4 j.	Fr.s. 450.–
25 – 26 juillet	Pérouges – la Savoie – Lac d'Annecy	2 j.	Fr.s. 195.–
26 – 29 juillet	Les Cols suisses	4 j.	Fr.s. 395.–
30 juill. – 2 août	Les Vallées grisonnes	4 j.	Fr.s. 390.–
1er août	Course surprise pour la Fête nationale	1 j.	Fr.s. 54.–
	avec repas du soir	AVS	Fr.s. 50.–
1 – 2 août	Fête nationale à Disentis	2 j.	Fr.s. 195.–
6 – 9 août	Innsbruck – Les Dolomites – Haute-Adige	4 j.	Fr.s. 410.–
8 – 9 août	Le Valais insolite	2 j.	Fr.s. 175.–
10 – 14 août	La Belgique – Bruxelles Ostende	5 j.	Fr.s. 530.–
15 – 16 août	Lac de Zurich – Appenzell	2 j.	Fr.s. 185.–
15 – 24 août	La Yougoslavie – Primosten – au bord de l'Adriatique	10 j.	Fr.s. 895.–
21 – 23 août	Grand Canyon du Verdon – Haute-Provence	3 j.	Fr.s. 315.–
25 – 27 août	Rüdesheim – Vallée du Rhin et de la Moselle – Luxembourg	3 j.	Fr.s. 355.–
29 – 30 août	Silvaplana – Lac de Côme – Lugano	2 j.	Fr.s. 195.–

Programme à disposition sans engagement.
2670510

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

29486-10

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
82 M3

Venez l'admirer, venez l'essayer chez nous!

La nouvelle Scirocco!

Déja à partir de fr. 16 200.– + fr. 60.– de transport.

De 60 ch (44 kW) à 110 ch (81 kW), de 1300 cm³ à 1600 cm³, aussi en version automatique ou à 5 vitesses.

6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire et sans supplément!

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN
2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvernier : Garage du Port, F. Sydler 31 22 07. **Cernier :** Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36. **La Côte-aux-Fées :** Garage Brugger 65 12 52. **Fleurier :** Garage L. Duthé & Fils 61 16 37. **Fleurier :** Garage Moderne, W. Gattolliat 61 11 86. **Le Landeron :** Garage P. Maillat 51 44 74. **Montmollin :** Garage de la Croix, F. Stübi 31 40 66. **Neuchâtel :** Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler 24 28 24. **Saint-Aubin :** Garage Alfter 55 11 87.
29487-10

Economisez de l'essence: en VW

JOLLY BEACH
l'hôtel suisse sur l'île caraïbienne
Vol spécial au départ de Zurich (ev. Genève) via Londres avec un transantlanticliner 747

Dimanche 19 Juillet

à ce prix personne d'autre ne peut offrir Antigua.

Deux semaines demi pension Fr. 2450.–

hôtel tout neuf sur la meilleur plage de cocotiers. Tout les sports nautiques: water-ski, Pédalo, voile, planche à voile ainsi que chaiselongues, tennis tout **gratuit**
Excellente cuisine avec choix de menus.

Prospectus et réservations immédiates chez
212 **UNIVERSAL AIR TOURS**
Rue Marteray 5, 1005 Lausanne
021 / 20 60 71
ou chaque agence de voyages

14420-10

Voyages dans le monde lointain

MARTI... l'art de bien voyager.

Australie
La découverte d'un continent lointain qui vous surprendra à chaque pas... Un voyage plein de contrastes et de merveilles naturelles.
6-28 octobre,
10 novembre-2 décembre,
22 décembre 1981-
13 janvier 1982.
23 jours Fr. 7475.-.

Brésil
Amazone-Bahia-Brasilia-Rio de Janeiro-les chutes d'Iguaçu-São Paulo...
Un périple qui n'est pas trop aventureux, mais qui comporte un peu de tout - de la jungle à Brasilia, la capitale moderne.
1er-17 octobre. 17 jours
Fr. 5425.-.

Tous les prix incluent les prestations Marti.

A votre agence de voyages où:

marti

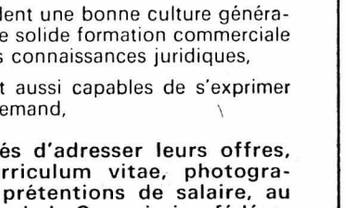

2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038 / 25 80 42

14418-10

Pour notre département peinture sur machines, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

PEINTRE

pour traitements de surface, peinture et petits travaux variés en serrurerie.

Nous offrons :
- emploi stable
- avantages sociaux modernes
- horaire libre

Se présenter ou faire offres à :

HASLER FRÈRES S.A. - 2013 COLOMBIER
INSTALLATIONS DE PESAGE AUTOMATIQUES
Tél. (038) 41 37 37 (interne 24)
14403-36

OFFRES D'EMPLOIS

RMB

Nous cherchons pour date à convenir

EMPLOYÉ DE COMMERCE

titulaire d'une maturité ou d'un certificat de capacité.
Si vous vous intéressez à la comptabilité industrielle et à l'établissement de prix de revient, veuillez adresser votre offre de service et votre curriculum vitae à

RMB ROULEMENTS MINIATURES S.A., Eckweg 8, 2500 Bienne 6.

Des informations peuvent être obtenues auprès de M. Loth, tél. (032) 41 47 21, interne 49.
14447-36

Pour remplacer le titulaire qui prend sa retraite, la

COMMISSION FÉDÉRALE DU COMMERCE DES VINS

met au concours un poste de

CHEF DE SERVICE

qui comprend des tâches importantes (relations avec les inspecteurs, les détenteurs du permis d'exercer le commerce des vins et les autorités, étude et rédaction de rapports, etc.). Lieu de travail : Zurich.

Les candidats de langue maternelle française qui
- sont âgés de 25 à 30 ans,
- possèdent une bonne culture générale, une solide formation commerciale et des connaissances juridiques,
- et sont aussi capables de s'exprimer en allemand,

sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au directeur de la Commission fédérale du commerce des vins, case postale 177, 8027 Zurich.
14430-36

M

NEUCHATEL cherche

pour sa
CENTRALE DE DISTRIBUTION À MARIN

EMBALLEUSE

au secteur des fruits et légumes

Nous offrons :
- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500 — qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.
14429-36

Travail instantané ? - Intérimez ! Nous cherchons :

manœuvres

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14
26697-36

ADIA interim

armourins
Neuchâtel

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

VENDEURS (EUSES) QUALIFIÉ(E)S

- **maroquinerie-colifichets**
- **ménage**
- **lingerie**
- **confection dame**
- **radio-TV-photo-disques**

Les personnes intéressées prennent contact par téléphone (038) 25 64 64 avec M. P. Meyer, chef du personnel.

14426-36

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

cherche une

RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE

qui sera chargée de la réception des visiteurs et accessoirement du service du central téléphonique.
Une formation d'employée de bureau et une bonne connaissance de la langue allemande sont souhaitables.
Les personnes intéressées par cet emploi son invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit, en joignant un curriculum vitae.
14398-36

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

ORGANISATION D'ENTREPRISE

Un secteur où l'on peut certainement faire valoir ses qualités telles la **créativité**, la **persévérance**, le **sens du contact** et de la **collaboration**.
La fonction touche les problèmes d'organisation du travail dans un environnement utilisant des moyens de gestion modernes (informatique et bureautique).
Pour accomplir ses tâches, notre collaborateur ou collaboratrice devrait être au bénéfice d'une formation commerciale supérieure (maturité fédérale ou équivalente). De bonnes connaissances du français et de l'allemand sont nécessaires.
Quelques années de pratique dans les domaines assurances, informatique ou organisation seraient très appréciées, **ce qui n'exclut pas une formation de notre part dans l'un ou l'autre domaine.**

Nous offrons d'excellentes conditions de travail dans un environnement fonctionnel auprès de notre Direction, à Neuchâtel. Renseignements et offres : Service du personnel de La Neuchâteloise-Assurances, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71, int. 315.
14439-36

Accidents — Pertes d'exploitation
Maladie — Dégâts des eaux
Vie — Bris des glaces, Vol
Transport — Responsabilité civile
Incendie — Véhicules à moteur

aux armourins
Autorisés du 1er au 20 Juillet

Coiffure Bernadette
LE SALON EST OUVERT EN JUILLET ET EN AOÛT
Mlle B. Kaeser
Rue Marie-de-Nemours 10
(à 200 mètres de la poste du Mail)
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 88
Facilités de parcage
14315-10

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN L'EXPRESS Tel (038) 25 65 01

SUPER-SOLDES

50 robes et jaquettes polyester fantaisie 38-48 — Valeur 159.- SOLDÉES — **60.–**

100 chemises de nuit dame coton 38-48 — Valeur 29.90 SOLDÉES — **18.–**

ACTION SPÉCIALE

Aujourd'hui seulement
100 robes modèle printemps 1981 valeur 89.90 99.— 119.— sacrifiées avec un rabais de **50%**

Ventes spéciales autorisées du 1er au 21 juillet 1981

AU LOUVRE La nouveauté SA

14296-10

JOLIAT - INTÉRIM
NEUCHATEL

engage tout de suite :

- **Dessinateur en bâtiment**
- **Plâtrier-peintre**
- **Mécanicien**
- **Monteur électricien**
- **Installateur sanitaire**

maintenant 13me salaire. 26743-36

038 24 21 88

- Vous aimeriez travailler avec une équipe jeune et sympathique
- Vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation
- Vous êtes

CHARPENTIER OU MENUISIER

- Vous désirez obtenir un salaire en fonction de vos capacités
- alors vous êtes l'un des futurs collaborateurs que nous cherchons.
- **Téléphonez-nous au (038) 55 17 61 entre 19 h et 20 h.**

26562-36

Vous êtes
monteur en chauffage
Nous vous offrons un salaire élevé.
Tél. 24 31 31. 14135-36

Motel Bellerive
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 55 29 31

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une stagiaire de réception

16022-36

Hôtel-Restaurant de la Mouette Vaumarcus
cherche

CUISINIER

sachant travailler seul pour spécialités de truites.

Prendre contact par téléphone au (038) 55 14 44. 26619-36

Vous êtes
menuisier
Nous vous offrons un salaire élevé.
Tél. 24 31 31. 14133-36

MARGOT HYPROMAT

Nous cherchons :

- **Secrétaire** bilingue allemand-français
- **Aide-soudeur**
- **Mécanicien** pour montage de machines
- **Pompiste-serviceman** pour station benzine
- **Ouvrier** pour manutention-révisions

- Conditions et prestations sociales intéressantes.

Adresser offres ou téléphoner à PAQUETTE & CO - 2014 Bôle-Colombier Tél. (038) 44 11 55. 14359-36

MELIOR
l'alimentation saine des animaux

Nous cherchons

EMPLOYÉ DE COMMERCE - TRADUCTEUR

capable de travailler de manière indépendante.

Conditions requises :
- langue maternelle française avec de très bonnes connaissances de la langue allemande
- aptitudes pour la traduction
- connaissances si possible en agriculture
- intérêt pour les travaux administratifs.

Nous offrons :
- une activité intéressante et variée
- une place stable
- un salaire en rapport avec nos exigences
- des prestations sociales modernes.

Vous voudrez bien soumettre votre offre accompagnée des documents usuels à

HAEFLIGER S.A. Aliments MELIOR, 3360 Herzogenbuchsee. Tél. (063) 6 11 88.

14437-36

Pour son magasin de Bevaix, Coop Neuchâtel engagerait des

vendeuses qualifiées

Pour son magasin de Saint-Aubin, Coop Neuchâtel engagerait un

magasinier

Prendre contact avec Coop Neuchâtel, (M. Pétremand), Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel,

téléphone 25 37 21.

14124-36

La Direction générale d'Ebauches S.A., à Neuchâtel cherche

UNE SECRÉTAIRE

dont l'activité se situera dans le cadre de son Secrétariat général.

Nous demandons
- une bonne connaissance de l'allemand,
- si possible quelques années de pratique,
- la capacité de traiter certains dossiers de façon indépendante.

Nous offrons
- un travail varié,
- un emploi stable,
- les conditions sociales d'une grande entreprise.

Entrée en service au plus tôt.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à Ebauches S.A., fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel, case postale 1157, tél. (038) 21 21 25, interne 235. 14452-36

METAUX PRECIEUX SA

cherche

EMPLOYÉ D'EXPÉDITION

pour l'emballage et divers autres travaux d'expédition.
Nous offrons une activité intéressante et variée à candidat actif et consciencieux.
Conditions d'engagement et prestations sociales modernes.
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres ou de téléphoner à notre service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 21 21 51, interne 377. 26598-36

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Pour renforcer l'effectif de notre Service de révisions de machines, nous cherchons un

ÉLECTRICIEN

titulaire d'un certificat fédéral de capacité et pouvant, si possible, justifier de quelques années d'expérience.
Les tâches qui seront confiées à ce collaborateur auront trait en particulier à la révision, à l'entretien et au dépannage de nos machines de production.
Des connaissances en électronique seraient un avantage.
Dans un premier temps, le travail s'effectuera en horaire normal, mais par la suite et au vu des besoins du service, un travail en horaire d'équipes pourra être exigé (en alternance, une semaine de 05h00 - 13h30, l'autre semaine de 13h30 - 22h00).

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres accompagnées des documents usuels aux FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. 14399-36

FTR 2003 NEUCHATEL

CAPSA
CAMILLE PIQUEREZ S.A.
2520 La Neuveville

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

MÉCANICIEN

pour réglages et productions sur machines automatiques.

AIDE-MÉCANICIEN

pour divers travaux sur automates.
Nous offrons salaires élevés et meilleures conditions sociales.

Faire offres, se présenter ou téléphoner au N° (038) 51 32 32/33. 14402-36

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre
BMW 320/6
1978, 69.000 km, Fr. 9000.—.
Tél. (032) 23 88 20. 14445-42

A vendre
voiture expertisée
au 3.7.80, 1250 cm³, non accidentée. Etat de marche, Fr. 1150.—.
Tél. 25 74 53. 27167-42

Je cherche
voiture expertisée
1000 fr. à 1500 fr. de préférence grand coffre.
Tél. 25 43 71. 27163-42

Superbe occasion
ALFETTA GTV 2000
1979, parfait état. Expertisée, garantie.
Garage des Gouttes-d'Or Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 42. 14438-42

A vendre cause double emploi
Peugeot 104 SL
65.000 km, bon état, 4 pneus d'hiver montés sur jantes, Fr. 3600.—.
Tél. 33 58 89, dès 18 h 30. 27140-42

Matra Bagheera Urgent
Cause imprévue, 1974.10, expertisée 24.11.80. Peinture refaite, pneus, freins neufs + 8 montés. Etat de neuf. Consommation 8 à 10 litres. Fr. 4800.—.
Tél. 53 21 09. 27135-42

Cherche à acheter
caravane
doubles vitres, environ 700 kg, 4-5 places, bon état.
Tél. (038) 25 99 35. 27147-42

Citroën CX 2400 Break C-Matic
modèle 1977, beige mét., 58.000 km, de première main, non accidenté. Garantie/échange/paiement partiel.
AUTO CENTER S.A. NIDAU
Tél. (032) 51 56 56. 14444-42

Garage de la Station
Agences CITROËN HONDA
2042 Valangin
Tél. 36 11 30
CX 2400 BREAK 1980, bleu mét.
FORD TAUNUS 2000 GL 1980, beige mét.
GS 1220 CLUB Basalte, 1979, noir/rouge
HONDA QUINTET 1981, bleue mét.
PEUGEOT 504 BREAK 1978, bleu mét.
14418-42

A vendre
Yamaha 125
DT Mx, modèle 1981, neuve. Expertisée.
Tél. (038) 33 17 78. 27154-42

A vendre
Mini bus Bedford
surélevé 1973, non vitré. Expertisé, Fr. 4800.—.
Tél. (038) 63 30 01/ 63 30 00. 26938-42

Voitures de direction et de service à prix avantageux

PORSCHE 924, noir-mocca, toit amovible, 2600 km
AUDI 100 GL-5 E, automat., vert Manille, 3600 km
AUDI 200 5-E, toit coulissant, argent inari, 2800 km
AUDI 100 GL 5-E, 5 vitesses, blanche, 3400 km
Garantie de fabrique continue - échange/ paiement partiel

AMAG BIENNE
à la Nouvelle Route de Berne
tél. (032) 25 13 13. 29082-42

Alfetta GT
Coupé 1800, 75. Expertisée, utilisée comme seconde voiture.
Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55. 27157-42

A vendre
Renault 5 TL
expertisée.
Tél. 51 35 31, entre 18 h et 20 h 30. 21892-42

A vendre
YAMAHA
XS 750. Expertisée, 15.000 km.
Tél. (032) 25 71 67. 27125-42

A vendre
voilier
"Silhouette II". Cabine 4 places, 2 couchettes, longueur 5 m 26, quille fixe, voiles 13 m², moteur 6 CV, avec remorque et bâche. Prix très intéressant.
Tél. (038) 46 11 35. 27119-42

Triumph Dolomite Sprint rouge, 26.000 km. Fr. 11.000.—
Rover 3,5 SDI automatique, 1980, 20.000 km, Fr. 21.500.—
Morris Marina 1,3 neuve, rouge, Fr. 10.000.—
CITY GARAGE R. Blaser
fbg du Lac 29, Neuchâtel.
Tél. 25 73 63. 27058-42

Record 2000, année 1979, 50.000 km
Ascona 1600, 1978, 50.000 km
Kadett Caravan, 1974, 50.000 km
Audi 80 LS, 1973, 3000 fr.

Garage Bernard Duc
2518 Nods
Tél. 51 26 17. 14308-42

EUROCASION
GARANTIE ★ CONFIANCE ★
Toujours 150 voitures toutes marques, au choix
Garages Henri Favre Concessionnaire
Apollo S.A. Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

A vendre
fourgon Bedford CF Luxe
Première mise en circulation : janvier 1977. Comprend caisson isothermique, sans installation frigorifique. Charge utile : 1150 kg. Kilométrage : 133.000. Prix de vente : Fr. 2500.—. Tout renseignement complémentaire : Tél. (038) 25 37 21, interne 27. 14346-10

OFFRES D'EMPLOIS

Yves Rocher

Notre Centre de beauté à La Chaux-de-Fonds, cherche

ESTHÉTICIENNE DIPLÔMÉE

Nous offrons :
- un cadre agréable
- une ambiance jeune et dynamique
- rémunération adaptée aux exigences demandées
- 13me salaire
- entrée immédiate ou à convenir.

Prendre contact ou écrire à :
Mme Janine POLIER
Centre de beauté Yves Rocher
avenue Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 99 88. 14441-36

Si vous êtes qualifié
- mécanicien - serrurier - soudeur
- monteur-électricien
- mécanicien-électricien
- menuisier - peintre - maçon

BOVA service

Nous vous offrons une place de travail intéressante en **SUISSE** ou à l'**ÉTRANGER**. Excellentes prestations.

Musée 13
Bienne (032) 23 87 17 29143-36

La Société suisse des professeurs d'éducation musicale « Méthode Willems » organise à Lausanne, dès l'automne 1981,

une formation de professeurs d'éducation musicale

d'une durée de 3 ans. Le diplôme, reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale, sera délivré par le conservatoire de musique et Institut Willems de Delémont.
Pour tous renseignements s'adresser à :
Société suisse des professeurs d'éducation musicale « Méthode Willems », secrétariat, case postale 118, 1211 Genève 4. 14127-10

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

M

NEUCHATEL Si vous êtes

jeune cuisinier

nous pouvons vous offrir un poste intéressant au **Restaurant de notre MMM de Marin-Centre.**

Cet emploi vous procure deux avantages très appréciables dans votre profession :

- soirées libres
- dimanches congé

en plus de nos prestations habituelles :

- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux. 14405-36

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Mécanicien en automobiles

qualifié est cherché pour entrée immédiate ou à convenir.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

Téléphone pour rendez-vous (038) 33 40 33.

14356-36

CHRISTOFLE
orfèvre à Paris depuis 1839
souhaite entrer en contact avec jeune

REPRÉSENTANT

sérieux et dynamique, capable de s'occuper de façon indépendante et en étroite collaboration avec notre direction de l'ensemble du marché suisse. L'activité ne se limitera pas à la représentation proprement dite, elle s'étendra aux multiples tâches de la

Promotion de ventes

Faculté de négocier en français et en allemand.
Goût et intelligence de la vente et des relations avec la clientèle.
Aptitude à un travail méthodique dans un réseau commercial organisé.
Expérience réussie dans le domaine de la vente.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature à la direction de SICODOR S.A., Orfèvrerie CHRISTOFLE - 6, chemin des Tires, 2034 PESEUX-NEUCHÂTEL. 14406-36

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

13.00 **TV-matique**
Météo région par région - Informations générales - Tourisme et loisirs - Vidéo Club - Point de mire

15.00 **Sports en été**
Tennis à Wimbledon
Tour de France
Nay - Pau

18.00 **Téléjournal**

18.05 **Mantalo**
Le tyran

18.25 **Kuba et Kubula**

18.40 **Comme il vous plaira**
Le vote téléphonique - Actualités régionales - Un jeu avec La Chaux-de-Fonds - Les invités du jour

19.30 **Téléjournal**

19.50 **Comme il vous plaira**
Choix de la série de la semaine

Marc Olivier, un sympathique artiste présentera ses chansons françaises. (Photo TVR)

19.55 **TV à la carte**
Premier épisode de la série choisie

20.40 The Cheryl Ladd Spécial
Pour le premier show dont elle est la vedette, la jeune artiste américaine retourne dans sa ville natale, Huron (Dakota du Sud). Elle présente également d'autres artistes de variétés

21.25 **Regards protestants**
Hommage au pasteur Marc Boegner

21.55 **Téléjournal**

FRANCE 1

12.30 **Francophone d'Or**
Jeu du français

13.00 **T F 1 actualités**

13.35 **Gemini man**
La route infernale

14.25 **Mystérieuse Barbara**
vue par André Blanc

15.20 **L'été en plus**

16.45 **Croque vacances**
émissions pour les jeunes

17.50 **Génération 1**
Musique et variétés

18.00 **Flash T F 1**

18.05 **Caméra au poing**
3. Sous le toit du monde

18.20 **Les derniers cavaliers**
3. La danse du cheval andalou

19.20 **Actualités régionales**

19.45 **Les paris de T F 1**
L'étape du jour

20.00 **T F 1 actualités**

20.30 Femmes, femmes, femmes
3. La guerre des chaussettes

21.45 **La rage de lire**
Laurence Durrell: l'amour et l'errance

22.55 **T F 1 dernière**

FRANCE 2

10.30 **Antiope A 2**

11.15 **Antiope reprise**

12.00 **Tour de France**
La vie en jaune avec Magni

12.30 **Le trèfle à 4 feuilles (8)**

12.45 **Antenne 2 première**

13.35 **L'aventurier**
3. Deux fois deux

Jan de Groote, un magnat puissant, a été enlevé avec la complicité de Elayna, une jeune fille qu'il a récemment épousée. Un imposteur réapparaît à Amsterdam sous son nom. Une puissance étrangère s'efforce ainsi de mettre la main sur l'empire industriel du magnat avec ses ramifications économiques et politiques.

14.00 **Aujourd'hui Madame**

15.00 **Sport d'été**
Tennis à Wimbledon et Tour de France

18.00 **Récré Antenne 2**

18.30 **C'est la vie**

18.50 **Chiffres et lettres**

19.20 **Actualités régionales**

19.45 **L'escargot, jeu musical**

20.00 **Antenne 2 journal**

20.35 **C'est du spectacle**
Soirée de variétés

22.10 Alain Decaux raconte...
Récit d'un coup d'état manqué et des années obscures d'Hitler

23.10 **Antenne 2 dernière**

FRANCE 3

14.00 **Antiope F R 3**

18.55 **Tribune libre**
Pionniers de France

19.10 **Soir 3 première**

19.20 **Actualités régionales**

19.40 **F R 3 jeunesse**

20.00 **Les jeux en vacances**

20.30 La sentence
film de Jean Valère

21.45 **Soir 3 dernière**

SVIZZERA ITALIANA

15.00 **Tennis a Wimbledon**
Torneo internazionale

16.15 **Tour de France**
Nay-Pau

18.30 **Telegiornale**

18.35 **Per la gioventù**
Barbapapa- Il giardino (2)

18.55 **L'oro du Hunter**
4. episodio

19.30 **Lassie**
Il purosangue

20.00 **Il regionale**

20.15 **Telegiornale**

20.40 Sooner, Bambina difficile
film di Delbert Mann

22.10 **Il carrozzone**
I «Chieftains» a Thomond

22.55 **Tour de France**
Sintesi della tappa

23.05 **Telegiornale**

SUISSE ALEMANIQUE

15.00 **Tennis à Wimbledon**
TV suisse romande

16.15 **Tour de France**
L'étape du jour
TV suisse romande

16.35 **Pour les enfants**

17.20 **Gschichte-Chischte**

17.30 **Tour de France**
Nay - Pau

17.55 **Téléjournal**

18.00 **Carrousel**

18.40 Point de vue

19.00 **Le monde des animaux**
Chiens sauvages d'Australie

19.30 **Téléjournal**
et Sports en bref

20.00 Les enfants, un luxe ?
«Oberösterreich», de Franz Xaver Kroetz réalisé par Bruno Kaspar

22.45 **Téléjournal**

22.55 **Mercredi sport**
Tennis à Wimbledon
Demi-finales dames

ALLEMAGNE 1

10.00 Tabesschau/Tagesthemen. 10.23 Start mit 4 PS. Henry Ford und sein Volks-Auto. Dokumentarspiel von Peter von Zahn. 11.55 Umschau. 12.10 Report. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 14.55 Tagesschau. 15.00 ARD-Sport extra : Wimbledon : Int. Tennis-Meisterschaften von England. Halbfinale Damen-Einzel. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.25 Tierkindereien. 18.30 Geantwortet wird immer – Ulf haut ab. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Drei Damen vom Grill. – Oma hat eine Ideee. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Lisa unds Tshepo. Fernsehspiel von Erika Runge. 21.45 Das Salz der Erde. Dokumentation. 22.30 Tagesthemen. 23.00 ARD-Sport extra : Wimbledon : Int. Tennis-Meisterschaften von England. Halbfinale Damen-Einzel.

ALLEMAGNE 2

10.00 Tagesschau/Tagesthemen. 10.23 Start mit 4 PS. Henry Ford und sein Volks-Auto (Dokumentarspiel) 11.55 Umschau. 12.10 Report. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.15 Trickbonbons. 16.30 Rappelkiste. 17.00 Heute. 17.10 Schulfreunde. – Australische Geschichten. 17.35 Die Drehscheibe. 18.20 Rate mal mit Rosenthal. Quizspiel für Leute wie du und ich. 19.00 Heute. 19.30 Der Sport-Spiegel. 20.15 ZDF-Magazin. 21.00 Heute Journal. 21.20 Die Füchse. – Der grosse Bruder. 22.05 Das geht Sie an. Reisekrankheiten – leicht eingefangen. 22.10 Ghana oder Ein afrikanischer Traum. 25 Jahre Unabhängigkeit (Bericht). 22.55 Hatschi ! Fernsehspiel von K. Wittlinger. 0.20 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Nachrichten. 9.05 Auch Spass muss sein. 9.35 En français. 10.05 Das ist Rom. 10.35 Ein charmanter Schwindler. Film von Mervyn Le Roy. 11.50 Spass an der Freund. 12.00 Argumente. 13.00 Mittagsredaktion. 15.45 Fragestunde. 17.00 Der Elefant Bubu. 17.30 Wickie und die starken Männer. 17.55 Betthupferl. 18.00 Popi. – Schwarze Havannas. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 18.49 Belangsendung der OeVP. 19.00 Œsterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Maigret. Nach Georges Simenon. – Die Bohnenstange. 21.40 Wimbledon : Semifinale der All-England Tennis-Meisterschaften. 23.00 Nachrichten.

TV-Matique

Un bulletin d'information original
Suisse romande : 13 h 00

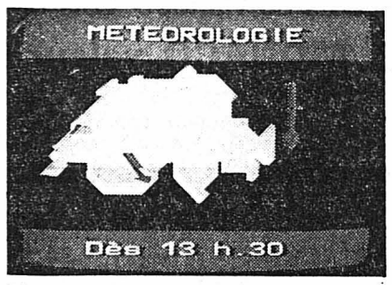

Une carte météo joliment stylisée vous parlera du temps qu'il fera chaque jour. Important en ce début d'été et de départ en vacances. (Photo TVR)

L'émission qui a commencé le lundi 29 juin est importante : pour la première fois, sur les écrans romands, va apparaître un service d'information d'un type nouveau, fonctionnant à l'aide de graphiques, de textes synthétisés, de photographies.

Comme le souligne Renato Burgy, l'un des « promoteurs » de cette tentative, « La TV-Matique c'est d'abord une expérience. Nous verrons au cours des prochaines semaines ce qu'il convient d'aménager ou de modifier. C'est peut-être l'esquisse d'une nouvelle voie vers une « télévision de service ».

Tous les jours à partir de 13 h 00 et jusqu'au début des programmes normaux (sauf le week-end), le public romand va donc pouvoir obtenir sur écran un certain nombre d'informations. Quelles sont-elles ?

RADIO

RADIO ROMANDE 1

Inf. toutes les heures, de **6.00** à **21.00** et à **12.30**, **22.30** et **23.55**. De **6.00** à **24.00** La radio buissonnière. **6.00** Patrick Nordmann, avec à : **6.00**, **7.00**, **8.00** Journal du matin. **6.30** Actualités régionales.**6.58** Minute œcuménique. **7.30** Billet d'actualité. **7.45** Echanges. **8.05** Revue de la presse romande. **8.10** env. Bulletin routier. **8.15** Spécial-vacances. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **9.00** Informations + Bulletin de navigation. **9.05** Jean Charles, aves à : **12.25** Appels urgents. **12.30** Journal de midi. **13.00** Pierre Grandjean.

16.05 Raymond Colbert. **18.00** Journal du soir, avec à : **18.10** env. Sports. **18.15** Actualités régionales. **18.30** André Pache. **19.00** Titres de l'actualité. **19.05** env. Au jour le jour. **21.05** Jean-François Moulin, avec à : **22.30** Journal de nuit. **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suisse-musique. **9.00** Connaissances estivales, avec à : **9.00** Le Bestiaire de l'été. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Champs libres. **10.00** Les étonnements de la philosophie.**10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalités estivales. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à **17.05** Rock line. **18.00** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) Le concert du vendredi : Orchestre de la Suisse romande, direction : Salvatore Sciarrino. **22.00** (S) Le temps de créer : Poésie. **23.00** Informations. **23.05** Hymne national.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : **5.30**, **6.00**, **6.30**, **7.00**, **8.00**, **9.00**, **11.00**, **12.30**, **14.00**, **16.00**, **18.00**, **22.00**, **23.00**, **24.00**, **5.30** Club de nuit. **6.00** Bonjour. **9.00** Agenda. **11.55** Pour les consommateurs. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Musique légère. **15.00** Notes et notices.

16.05 Pour les aînés. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Orch. radio-symph. de Bâle, dir. M. Bamert et J. Siegel, piano : Ungdom og Galskab, ouv., Dupuy ; Concerto pour piano, Grieg ; Karelia-Suite, Sibelius. **20.30** Direct. **21.30** Pour les consommateurs. **22.05** Music-box. **24.00** Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE — MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Pour assurer la liaison avec son lieutenant, Mandrin confie un message à sa jeune sœur. Son vieil ennemi, le Gaulois, poursuit la jeune fille et la fait disparaître. Sur les traces du ravisseur, Mandrin aboutit à une ferme isolée. Un combat s'engage.

90. UNE QUESTION DÉLICATE

1) L'intervention de Vaneta, qui a manqué de peu être la cause d'une catastrophe, provoque un effet de surprise qui retourne la situation en quelques secondes. La tête recouverte de neige, l'esprit troublé par cet adversaire en jupons qui tombe du ciel sur ses épaules, le gardien d'Anne Mandrin desserre son étreinte et se retourne pour comprendre l'origine de cette attaque imprévisible. Son inattention lui coûte cher : en trois enjambées, Mandrin escalade l'obstacle qui le séparait de sa sœur. Il l'écarte violemment et pointe son pistolet sur la poitrine du malheureux garçon, peu disposé aux actes d'héroïsme.

2) Avant même d'être ficelé comme une momie par les hommes de Mandrin, le gardien s'avoue vaincu. Il est descendu au rez-de-chaussée de la ferme où un festin s'organise. Pour célébrer sa victoire, le jeune chef accorde à sa troupe un repos bien gagné et, non content d'avoir délivré sa sœur, il libère du même coup quelques barils de bon vin qui ne sont pas destinés à la vente, mais à l'usage personnel des contrebandiers. La neige recommence à tomber, mais personne n'en a cure : toutes les cheminées du logis abandonné ont retrouvé la vie grâce à de majestueuses flambées devant lesquelles, sans qu'on sache d'où ils sont venus, trois moutons sont rôtis suivant les meilleurs principes de la gastronomie.

3) « Anne, demande Mandrin à sa sœur, peux-tu me jurer que ce mécréant ne t'a pas malmenée outre mesure ? » Dans la petite pièce où Anne se repose, étendue sur une paillasse de foin, Vaneta et Court-Toujours assistent à l'interrogatoire. La seule brutalité dont la jeune fille conserve un souvenir confus est l'attaque dont elle fut victime sur la route du Grand-Lemps. A part cela, son honneur est sauf, elle en fait volontiers le serment. Mandrin n'est pas tout à fait certain de s'être bien fait comprendre, et Vaneta, devinant la nature de ses doutes, demande qu'on la laisse seule avec Anne.

4) Attente fiévreuse, pendant laquelle Mandrin, imaginant les plus honteux méfaits, serre les poings en promettant au Gaulois mille morts effroyables. « La canaille doit être loin à l'heure qu'il est, gronde-t-il sourdement. Si nous n'avions pas été retenus par l'imbécile que voici, nous aurions pu le rejoindre, mais monsieur se croyait chargé d'une mission d'honneur, sans doute ? » Le gardien, toujours ficelé, contraint d'avaler quelques bouchées de rôti offertes généreusement par l'indulgent Court-Toujours, proteste de son mieux : « Le Gaulois m'a bien payé, murmure-t-il, et je n'ai fait aucun mal à votre sœur ! » – « Tais-toi ! » lui crie Mandrin en voyant revenir Vaneta.

Prochain épisode : Pas de repos pour les braves

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

AMPOULE

Problème N° 858

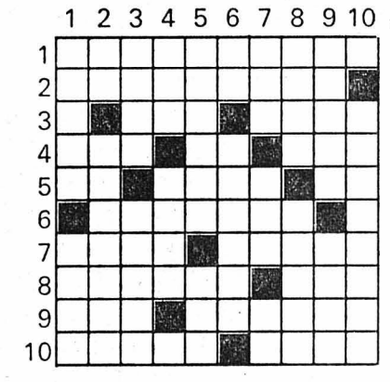

HORIZONTALEMENT

1. Il déteste les farces grossières. 2. Est donné avec le jus. 3. Affluent du Danube. Sillon tiré entre des rangées de ceps. 4. Politique russe. Adverbe. Acquit. 5. Linguales. Homme misérable. Possessif. 6. Excès de poids. 7. Affluent du Danube. Est refusé dans la presse. 8. Changement de direction Colère. 9. Romancier suisse. Roman de Malraux (sans l'article). 10. Peintre belge. Ravis.

VERTICALEMENT

1. Etre fabuleux. qui a son compte. 2. Préfixe. A des agents coulants. 3. A peu d'étoffe. Grandes civières. 4. Poudre pour la peau. La jalouse épouse du maître des dieux. 5. Nettoyés. Pic. 6. On a vainement cherché à le faire. Secs et stériles. 7 Cap d'Espagne. On le préfère plutôt sec. Sur des cadrans. 8. Amateur de lardons. Ecrivain anglais. 9. Se présentent dans un restaurant. Mélodie. 10. Ils taillent souvent des bavettes.

Solution du N° 857

HORIZONTALEMENT : 1. Contrefait. - 2. Aveu. Selle. - 3. Ma. Appel. - 4. Pif. PE. Ecu. - 5. Raccroche. - 6. Béta. Echo. - 7. As. Te. Cela. - 8. Sicaires. 9 Sautoir. Ré. 10. Etc. Trépas.

VERTICALEMENT : 1. Camp. Basse. - 2. Ovaires. At. - 3. Ne. Fat. Suc. - 4. Tua. Catit. - 5. PPC. Ecot. - 6. Espère. Air. - 7. Fée. Occire. - 8. Allécher. - 9. Il. Choléra. - 10. Tenue. Ases.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Longe de veau Bercy
Laitues braisées
Pommes persillées
Tartelettes aux bananes

LE PLAT DU JOUR :

Longe de veau Bercy

Pour 6 personnes : 1 kg de longe de veau désossée, 750 g de carottes, une vingtaine de petits oignons, 2 grands verres de bouillon (eau + cube), beurre, persil, sel, poivre, quelques os de veau, thym, laurier.

Nettoyez les carottes et pelez les oignons. Mettez ces légumes dans une cocotte contenant du beurre et les os de veau. Posez la viande sur le tout, ajoutez le laurier, le thym, salez, poivrez, mouillez avec le bouillon et faites cuire en cocotte au four 2 h environ.

Dressez sur le plat de service, passez la cuisson et liez-la avec un peu de beurre. Servez en saucière et saupoudrez de persil haché.

Le conseil du chef

Recette express : risssolettes de poissons.

Pour finir un reste de pâte brisée, ou simplement pour le plaisir d'une petite entrée originale : Abaissez environ 150 g de pâte brisée en une feuille très fine dans laquelle vous taillerez des disques (avec un verre par exemple).

Farcissez chacun avec un mélange de miettes de thon et d'un œuf dur, lié avec un jaune d'œuf supplémentaire.

Humectez les bords de chaque disque avec le blanc légèrement battu et repliez les disques en chaussons. Pressez les bords pour souder.

Faites cuire les chaussons au four une vingtaine de minutes ou plongez ces rissoles dans la friture.

Maison

Les plantes sur le tapis

La tendance actuelle veut qu'on les dispose dans des soucoupes ou des cache-pots, devant les baies vitrées, c'est évidemment plus joli. A même le tapis ou la moquette, c'est redoutable...

En plaçant des soucoupes ou des cache-pots on pense créer une barrière et protéger le tapis ou la moquette. Or la faïence ou la porcelaine sont poreuses et transmettent, entretiennent une humidité constante entre la plante et le sol. Cette précaution s'avère donc illusoire et très dangereuse. En effet, les sucs sécrétés par les végétaux vont attaquer les fibres qui perdront ainsi toute solidité. Le dossier des tapis et moquettes se retrouvera lui-même attaqué, entraînant l'élimination du velours et l'apparition de trous ! Il faut toujours prévoir une circulation d'air (bloc surélevé) entre les plantes et le tapis.

Beauté

Pour faciliter le bronzage

Pour mieux bronzer, le corps a besoin de vitamine A. Vous en trouverez dans les produits tels que le beurre frais, le lait, le foie, le bœuf, la laitue, les épinards, les abricots, le melon et bien entendu les carottes. La carotène aide à bronzer, c'est bien connu : on la vend même sous forme de gélules dans les magasins de diététique.

La vitamine B2 facilite la circulation et permet d'obtenir un bronzage tout à fait homogène (viande, foie, œufs, fromage blanc, yaourt, tomates, légumes verts, lait, bière).

En revanche il faut éviter l'alcool, les épices et la vitamine C (n'abusez pas des oranges, citrons, pamplemousses) qui ralentissent la pigmentation.

HOROSCOPE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront très réservés et menteurs. Ils demeureront longtemps chétifs et malingres.

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail : Moment propice aux nouvelles organisations à tout ce qui est neuf, capable d'intéresser. Inventez. **Amour** : Un sentiment profond et très vif vous lie au Capricorne. Vous songez peut-être à l'épouser. **Santé** : La vulnérabilité de votre tempérament exige de fréquentes visites médicales. Un malaise pris à son début devient rarement grave.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail : Vous manquez de persévérance parce que vous n'avez pas bien choisi votre carrière. **Amour** : Les Poissons bénéficient de toute votre attention. Ils vous aiment et admirent votre comportement. **Santé** : C'est souvent au niveau de la peau que se révèle les disfonctions de votre appareil digestif. Un examen général s'impose.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail : Faites appel à votre sens pratique. Exigez de bons contacts, tenant compte des exigences du présent. **Amour** : L'amitié du Lion prend une grande importance. Elle manque souvent de continuité mais elle a de bonnes reprises. **Santé** : Une certaine attention est nécessaire. Ne laissez pas vos malaises se développer. Préservez votre gorge.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail : Association avec une personne plus âgée. Bons résultats. Suivez ses conseils, ils vous seront profitables. **Amour** : Vous aimez les caractères artistes, s'ils ont un sens pratique et ne s'abandonnent pas à des insouciances financières. **Santé** : Peu de sommeil vous suffit dans les moments de travail intense. Votre assimilation est excellente.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail : Excellentes dispositions astrales vous permettant de réaliser une part importante de vos ambitions. **Amour** : Un message pourrait déplaire. Accordez sans discussion l'éclaircissement demandé. **Santé** : Vos deux points faibles sont les jambes et l'estomac. Pas de sports dangereux ni de trop copieux repas.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail : La chance amplifie vos succès, soyez énergique, réaliste et surtout, ayez un sens pratique. **Amour** : L'amitié du Capricorne et du Cancer a une influence sur vos décisions, souvent trop hésitantes. **Santé** : Des analyses périodiques renseigneront utilement votre médecin. N'hésitez pas à fortifier votre organisme délicat.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail : Complétez votre budget grâce à une occupation secondaire qui sera parfaite et utilisez tous vos dons. **Amour** : Si vous avez épousé un natif des Poissons, l'entente est excellente. Vous comprenez parfaitement bien leur nature. **Santé** : Vous aimez les voyages, la fatigue est compensée par l'attrait du changement et de l'imprévu. Prenez soin de vos reins.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail : Changement de formule ou de technique donnant des résultats immédiats. Peut-être simplement dans la présentation. **Amour** : Les unions avec les Poissons sont très harmonieuses. Avec les Gémeaux, il y a une concordance unique. **Santé** : Vos poumons ont besoin de ménagements. Ne fumez pas le matin ni le soir, ne buvez pas glacé.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail : Soyez attentif. Ne vous laissez pas dépasser par un concurrent plus rapide que vous. Réagissez. **Amour** : N'abandonnez pas votre grand projet. Mettez bien en œuvre toute votre sensibilité. Ne décevez pas l'être cher. **Santé** : Baignez votre visage tous les matins puis massez-le avec une crème nourrissante, pas trop grasse.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail : Fiez-vous à vos facultés d'observation. Elles vous éviteront bien des erreurs et des dépenses inutiles. **Amour** : Vous aimez les sentiments fidèles qui apportent des certitudes, la tendresse les consolidant. **Santé** : Pratiquez chaque matin une bonne gymnastique générale. Elle vous aidera à bien respirer.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail : Bon jour pour la vie commerciale concernant des objets utiles ayant une forme originale, bien colorée. **Amour** : Si vous avez épousé le Capricorne, bonheur total. Vous ne pouvez souhaiter meilleure entente. **Santé** : Ne vous souciez pas des petits détails sans lendemain. Vos nerfs en souffrent. Dormez.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail : Soyez présent dans toutes vos transactions : ne confiez à personne le soin de vos intérêts. **Amour** : Les femmes s'adaptent fort bien à une vie de célibataire, à condition qu'elle leur réserve de nombreuses amitiés fidèles. **Santé** : Les climats de montagne vous conviennent parfaitement car il y circule un air pur sans surcharge d'humidité.

Jeudi 2 juillet 81, dès 20 h 30
Halle des fêtes, centre sportif

SAINT-AUBIN (FR)

A l'occasion du 25me ANNIVERSAIRE DU F.-C.

FANTASTIQUE LOTO

25 JAMBONS fumés, de Saint-Aubin - Lots de viande - Lots de fromages - Corbeilles garnies ou bons d'achat

25 séries, abonnements Fr. 10.— ● **MONACO valeur Fr. 500.—** ● Réservez votre soirée

Après le loto : **BAL**

Se recommande : **FOOTBALL-CLUB SAINT-AUBIN (FR)**

14498-10

Un tableau du peintre R. POFFET
représentant la place des Halles est exposé dans une vitrine de la
PHARMACIE-PARFUMERIE ARMAND

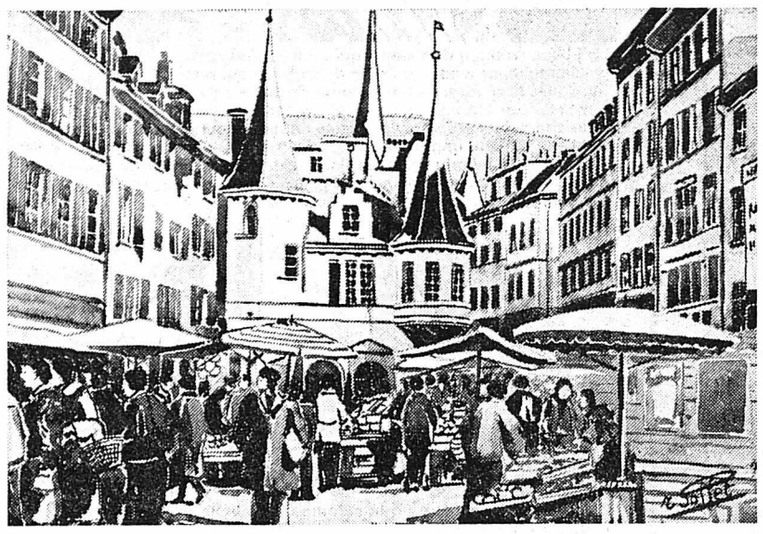

Lors de votre prochain achat
de produits de beauté, solaires ou d'eau de toilette
à notre département de parfumerie,
vous recevrez **gracieusement**
une reproduction de ce tableau.

Pharmacie Parfumerie ARMAND
Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

14421-10

VENTE de SOLDES

Profitez ! Nos prix sont exceptionnellement bas

complets	soldés	dès	**129.—**
blousons	soldés	dès	**39.—**
pantalons	soldés	dès	**29.—**
vestons	soldés	dès	**60.—**
blazers	soldés	dès	**80.—**

Vente exceptionnelle autorisée du 1er au 21 juillet

VÊTEMENTS **Willwen**
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

14397-10

CORSETS-LINGERIE

chez **elle**

Simone Furrer

VOTRE CONSEILLÈRE
EN PROTHÈSE DU SEIN

RABAIS jusqu'à **50 %** Saisissez cette aubaine !

Soutiens-gorge	dès	**Fr. 15.—**
Corselets	dès	**Fr. 50.—**
Gaines-culottes	dès	**Fr. 20.—**
Bikinis	dès	**Fr. 15.—**
Costumes de bain	dès	**Fr. 50.—**
Robes de plage	dès	**Fr. 60.—**

(Vente autorisée du 1er juillet au 21 juillet)

Au 1er étage - Ascenseur - Tél. 038/25 02 85
2, rue de la Treille - NEUCHATEL

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir,

UN (E) APPRENTI (E) VENDEUR (EUSE)

Se présenter au magasin :
SCHÜPFER PRIMEURS
rue de l'Hôpital 10
Neuchâtel.

14499-40

CHEZ **MIRANDO**
Réservez votre table
(038) 24 34 00
OUVERT TOUS LES JOURS
engage un
APPRENTI DE CUISINE
26934-40
RESTAURANT AU VIEUX VAPEUR

J'ai 16 ans, j'aimerais faire un

apprentissage employée de commerce

si possible dans gérances immobilières, banques, fiduciaires ou autres, à **Neuchâtel.**

S'adresser à
Gérances A. PIGUET
rue de Bourg 16
1003 Lausanne
Tél. (021) 20 53 53,
M. BARRAS.

14442-40

PROFESSIONS MÉDICALES

Le Docteur Ulrich Saxer

spécialiste en chirurgie orthopédique FMH
médecin-chef du service d'orthopédie et traumatologie des hôpitaux de la ville de Neuchâtel

ouvre son cabinet le 1er juillet 1981

Réception au pavillon de l'hôpital Pourtalès, 2me étage.
Rendez-vous,
tél. 24 58 02 ou 24 75 75.

Formation

Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin (Prof. G. Schönholzer) ;
Service de Chirurgie, Hôpital régional, Interlaken (Prof. W. Bandi) ;
Serice d'orthopédie et traumatologie, hôpital cantonal Saint-Gall (Prof. B. G. Weber) ;
Clinique universitaire de chirurgie orthopédique, hôpital de l'Ile, Berne (Prof. M. E. Müller), chef de clinique ; college of Medicine, Division of Orthopedic Surgery, Ohio State University, Columbus, Ohio (Prof. R. Clark), visiting associate professor.

29261-50

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

PERDUS-TROUVÉS

PERDU CHAT ANGORA roux et blanc, quartier Vauseyon. Bonne récompense. Tél. 42 58 25. 27153-68

TROUVÉ CHATTE BLANCHE mi-angora, affectueuse. Tél. 25 78 71. 16722-68

TROUVÉ, A HAUTERIVE (MARNIÈRE), jeune chatte gris clair et blanche, collier vert avec grelot. Tél. 33 11 81 (repas). 27146-68

BONNE RÉCOMPENSE : PERDU, chatte demi-siamoise (yeux bleus, poil beige tigré cendré, pattes foncées). Tél. (038) 31 37 22. 21880-68

A VENDRE

VÉLO MI-COURSE, 10 vitesses, bon état 250.— fr. Tél. 51 28 25 27127-61

CARAVANE PLIANTE Trigano, 5 places, 1 saison, 3800 fr. Tél. (038) 33 24 62 (12 h 30) ou 46 11 35 27118-61

CERISES, éventuellement à cueillir, chez Georges Schumacher, Wavre. Tél. (038) 33 16 50. 21965-61

1 BUREAU, 1 machine à laver le linge, état de neuf. Tél. 24 45 08 dès 21 h 30. 27166-61

6 CHAISES CANNÉES LOUIS XIII D'ÉPOQUE ainsi qu'un tourne-disque marque Thorens, à l'état de neuf. (Valeur 200 fr., cédé à moitié prix). Tél. (038) 55 21 72. 18945-61

CYCLOMOTEUR CIAO, monovitesse ; excellent

ABRQUE À VOILE, Rohn CCL, en bois Pitchpin avec rames, voile et accessoires. Prix 2000 fr. Téléphoner au (038) 31 40 58, entre 16 et 18 heures. 21993-61

DÉRIVEUR LÉGER de type « Mowgli » (marque : Gontteron), complètement équipé. Idéal pour débutant. Tél. 25 98 14. 21935-61

BATEAU ZODIAC M. K. II, neuf, au plus offrant. Tél. (038) 55 28 65 (midi). 16696-61

1 TENTE CAMPING 4-5 personnes avec accessoires. Bas prix. Tél. 41 10 92. 16721-61

1 CANAPÉ-LIT, bas prix. Tél. (039) 33 47 03. 27136-61

DEMANDES A ACHETER

AUVENT pour caravane Sprite mousquetaire, grandeur 3 (790 cm). Tél. 33 72 26. 27141-62

FRIGO 140 LITRES, cuisinière électrique, bon état, prix modéré. Tél. 25 43 71. 27164-62

HORLOGERIE ANCIENNE : outillage, fournitures, montres, pendules, layettes, tours d'horloger. Tél. (039) 41 32 38. 29259-62

A LOUER

GRAND STUDIO, cuisine agencée, balcon, cave, 309 fr., charges comprises. Pour le 1er septembre, quartier Vauseyon. Tél. 25 77 23, dès 16 heures. 21944-63

A NEUCHÂTEL GRAND STUDIO MEUBLÉ, tout confort. Tél. 31 98 50. 27089-63

A CORTAILLOD, dès le 24 septembre 1981, beau appartement 4 ½ pièces. Adresser offres écrites à BA 1324 au bureau du journal. 27133-63

TOUT DE SUITE à La Coudre, joli studio non meublé 300 fr. tout compris. Tél. 24 11 13. 27130-63

IMMÉDIATEMENT dans villa à Peseux chambre indépendante avec douche. Se présenter entre 14 h et 20 h, UTTINS 39. 27134-63

DEMANDES A LOUER

WEEK-END à l'année. Indépendant. Eventuellement sans confort. Calme. Maximum 200 fr. Tél. 25 27 74, le soir. 27156-64

ENVIRON DE LA GARE 2 OU 3 PIÈCES pour le 1er octobre. Tél. 24 62 47 aux heures des repas. 27160-64

ÉCHANGE grand appartement 5 pièces et demie, tout confort, Colombier, contre 4 pièces, Colombier ou Neuchâtel. Date à convenir. Tél. 41 12 91. 21959-64

PASTEUR CHERCHE APPARTEMENT DE 4-5 PIÈCES, de préférence quartier de la Maladière, immédiatement ou pour date à convenir. Tél. 24 54 16 – heures des repas 27117-64

APP. 4 À 5 PIÈCES région est. Prix modéré éventuellement avec service de conciergerie. Tél. 33 73 56. 27165-64

BEVAIX CHERCHONS APPARTEMENT 2 PIÈCES 1er novembre ou à convenir. Tél. (038) 31 26 42, le soir. 27121-64

CHERCHE APPARTEMENT 3 OU 4 PIÈCES région Boudry à Cressier ou le haut de la Ville. Tél. (055) 67 15 81, à partir de 17 heures. 27158-64

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE RETRAITÉ ou personne possédant voiture pour petits trajets en ville plusieurs fois par semaine. Bonne rétribution. Tél. 24 03 35, heures des repas. 27499-65

DEMANDES D'EMPLOIS

SAISONNIER cherche place, région Saint-Blaise, juin à mars. Excellentes références et pratique hôtel et construction. Tél. (038) 33 64 33, Mme Nançot, heures bureau. 27059-66

DIVERS

AMNESTY INTERNATIONAL lutte pour la liberté d'opinion. Case postale 311, Neuchâtel. 123484

JEUNE FILLE ANGLAISE cherche famille, de préférence avec enfants, pour perfectionner son français. Durée souhaitée : 6 mois. Tél. (038) 51 28 25. 27126-67

AUTO-ÉCOLE FAITES notre cours-samaritains rapide pendant vos vacances cet été. Samaritains mixtes, tél. 24 07 07 ou 53 22 13. 21673-67

A DONNER CHATON BLANC, noir et roux (si possible jardin). Tél. 42 58 25. 27155-67

LEÇONS SOLFÈGE piano : débutants. Dès septembre. Cortaillod. Tél. 42 53 84. 27123-67

Maculature en vente au bureau du journal

Neuchâtel Junior Collège cherche

PENSIONS

(complètes) avec vie de famille, du 6.9.81 au 5.6.82.

Tél. 25 27 00, le matin de 9 h à 11 h. 27137-10

A vendre

Suite décès, **chemin des Ribaudes 11, Neuchâtel, tél. 25 10 58**

salle à manger Henri II

lits, armoire, divers. Du vendredi 3 juillet de 17 à 21 h au samedi 4 juillet de 9 à 19 heures. 27159-10

Sauna Santé

Massagen - Solarium - Gem. Sauna

Tel. (065) 23 34 61
Mo - Fr. 01.00 - 21.00 Uhr
Unterer Winkel 4
4500 Solothurn.

14431-10

DÉBARRAS

caves, galetas, fonds d'appartements.
Tél. (038) 42 49 39.

17113-10

LES BONNES SALADES
au
PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98

19010-10

Modèles

pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute coiffure Stähli
vis-à-vis de la poste.
Tél. 24 20 21.

27076-10

DEMANDES D'EMPLOIS

Mécanicien complet

connaissance en électricité cherche situation indépendante.

Adresser offres écrites à DC 1326 au bureau du journal. 27124-38

Jeune coiffeuse

cherche place pour début septembre, Neuchâtel et environs.

Adresser offres écrites à AZ 1323 au bureau du journal. 27162-38

Aide-comptable

cherche place stable dans petite entreprise.

Adresser offres écrites à CB-1325 au bureau du journal. 27114-38

Seulement 70 c le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel, pour date à convenir

bar à café

Bien situé, bonne clientèle.
Certificat de capacité indispensable.
Petit capital nécessaire.

Adresser offres écrites à 1.7-1279 au bureau du journal. 27129-52

APPRENTISSAGES

Hôtel-Restaurant PATTUS PLAGE
P.-A. Balmelli, propr.
Saint-Aubin (NE)
Tél. 55 27 22

Nous cherchons pour entrée à convenir

APPRENTIS CUISINIERS

Prendre contact au (038) 55 27 22. 14491-40

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Un safe au Crédit Suisse. Si quelque chose vous est très cher.

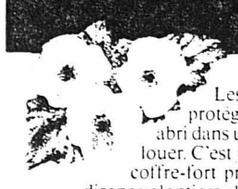

Les valeurs irremplaçables que vous souhaitez protéger du vol, du feu ou de l'indiscrétion trouveront abri dans un safe, que chaque succursale du CS peut vous louer. C'est une solution nettement moins coûteuse qu'un coffre-fort privé ou qu'un système d'alarme. Nous vous en dirons volontiers plus, sans engagement.

De père en fils au Crédit Suisse

CRÉDIT SUISSE
CS

2001 Neuchâtel, Place Pury, Tél. 038/25 73 01
2001 Neuchâtel-Temple-Neuf, Rue du Temple-Neuf 11, Tél. 038/25 03 00

29238-10

LA NATATION / La respiration alternative ⑭

© Chancerel Editions 1976

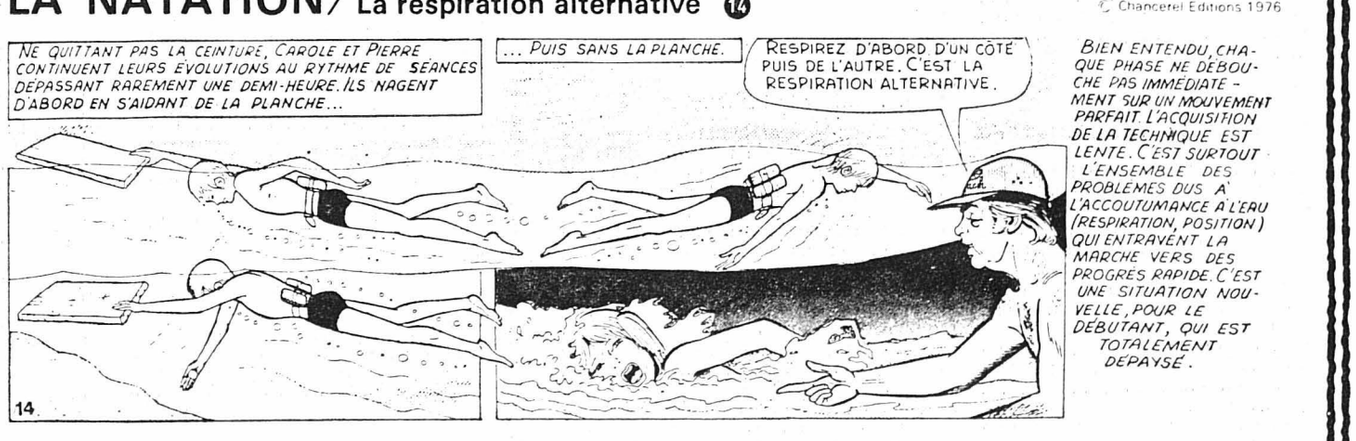

INFORMATIONS SUISSES

Prévoyance sociale : un pas vers la version du Conseil des Etats

BERNE (ATS).– En septembre prochain, le Conseil national rouvrira le dossier de la prévoyance professionnelle. Sa commission a achevé mardi l'examen des divergences qui séparent l'ambitieux projet initial de la grande Chambre de la solution moins onéreuse adoptée par le Conseil des Etats. Elle propose à son Conseil de se rallier pour l'essentiel à la version des Etats. En revanche, elle y a apporté quelques corrections qui facilitent notamment l'intégration des caisses existantes dans le nouveau régime obligatoire.

Permettre aux rentiers de «maintenir de façon appropriée leur niveau de vie antérieur»: voilà l'objectif constitutionnel de la prévoyance professionnelle (deuxième pilier) associée au premier pilier, l'AVS. Prenant à la lettre ce mandat constitutionnel, le Conseil national avait adopté en 1977 un projet de loi fort généreux mais en même temps très cher pour les salariés et les employeurs. De plus, ce texte indisposait les caisses de prévoyance existantes qui assurent déjà près de 1,8 millions de salariés. Trois ans plus tard, le Conseil des Etats s'est attaqué au problème en prenant le chemin inverse. Il a défini la participation que l'on pouvait raisonnablement exiger des salariés et des employeurs, les prestations de l'assurance étant alors une conséquence (primauté des cotisations sur les prestations). De la sorte, le mandat constitutionnel ne peut être rempli que par étapes. Dix ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'objectif sera atteint pour les petits salaires. Le Conseil fédéral devra alors reviser la loi afin qu'après dix nouvelles années, les salaires moyens bénéficient également de toutes les prestations requises par la Constitution.

PAR ÉTAPES

Présidée par le socialiste lucernois Anton Muheim, la commission du National s'est ralliée aux principes de la primauté des cotisations et de la réalisation par étapes. En revanche, elle a introduit dans la loi des rentes minimales dont le montant devrait être fixé par le Conseil fédéral. Elle a également modifié le barème des «bonifications de vieillesse». Selon la version des Etats, un homme de 25 ans qui cotise, par exemple, 12% de son salaire (y compris la participation de l'employeur) ne se voit créditer sur son compte vieillesse que 6%.

En revanche, un homme âgé entre 55 et 65 ans et qui cotise autant se verra verser sur son compte 22%. C'est là un système de solidarité dont bénéficie la «génération d'entrée», c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas encore assurées au moment de l'entrée en vigueur du régime obligatoire. Le barème adopté par la commission du National commence par 7% et finit par 18%. Ainsi, la charge est moins lourde pour les jeunes assurés alors que les vieux souffrent d'un moins gros handicap sur le marché du travail.

La commission a également revu le système du fonds de garantie qui vient en aide aux caisses en difficultés. Celles-ci doivent pouvoir toucher des contributions dès que la somme de leurs bonifications de vieillesse dépasse 14% (et non 15% selon la version des Etats). Cette disposition concerne en particulier les caisses dont les assurés sont âgés. En outre, les commissaires ont rejeté le fonds de sécurité qui, selon les Etats, aurait dû financer des mesures spéciales en faveur de la génération d'entrée, l'adaptation des rentes au renchérissement et les cotisations au fonds de garantie. A la place, ils ont prévu un prélèvement de 1% sur les salaires dont le produit est utilisé uniquement en faveur de la génération d'entrée et de l'indexation des rentes.

Dernière modification enfin que la commission a apportée au projet des Etats: elle exige que les cotisations puissent être entièrement déduites du revenu imposable et cela aussi bien aux niveaux fédéral que cantonal et communal. Les Etats avaient dans ce domaine sauvegardé l'indépendance fiscale des cantons.

Les cotisations découlant de ce projet plus modeste de la commission du National se monteront à environ 14-15% du salaire. La version initiale du National aurait coûté entre 18 et 19%.

Relations franco-suisses: un bouchon qu'il vaut mieux faire sauter...

Horrible détail: en 1964, la Suisse buvait très peu de champagne. Elle s'est bien rattrapée depuis, sa consommation passant de 264.000 à trois millions et demi de bouteilles. Ce ruban bleu qui a fait d'elle le sixième, et bientôt sans doute le cinquième client mondial des vignobles champenois, on l'a tissé patiemment des deux côtés de la frontière, Epernay, Genève et Zurich formant peu à peu le triangle pétillant. Au bord de la Marne, ce fut le rôle du Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC) et sur les rives des deux lacs, le relais sera rapidement pris par le service d'information du CIVC en Suisse et l'Association suisse des agents de marques de champagne (ASAMC).

Délégué à l'information du CIVC mais en réalité éminence poivre et sel de l'interprofessionnelle, M. Joseph Dargent prend sa retraite cette semaine et s'il était lundi à Zurich, c'était à la fois pour présenter son jeune successeur, M. André Enders, et prendre congé de ses amis suisses. Les meilleures bouteilles avaient naturellement été sorties des caves du Grand hôtel Dolder pour ce souper aux dix-huit chandelles.

LES DEUX SUISSES...

Mais en 1964, la partie n'était pas encore gagnée. Une étude de marché faite alors et portant sur un millier d'interviews, posait, par exemple, la question suivante: «Lorsque vous voyez un homme et une femme manger au champagne dans un restaurant, pensez-vous qu'il s'agit ou non d'un couple marié?». Dans les cantons romands, ce fut le «oui» à raison de 60%, mais les trois quarts des personnes interrogées en Suisse alémanique répondirent par la négative! Le champagne avait sinon mauvaise presse, du moins une réputation coquine.

– Et ce préjugé avait à ce point la main lourde, a dit lundi M. Pierre Donner, président de l'ASAMC, qu'on a même vu servir du Dom Perignon en carafe...

On l'appréciait, mais sous le masque.

Tour à tour, MM. Alexandre Ott, directeur du service d'information du CIVC en Suisse, et Pierre Donner ont remonté le courant de cette belle aventure qui avait commencé à Berne, dans le bureau de l'attaché commercial auprès de l'ambassade de France, et à laquelle M. Dargent, avocat, missionnaire et défenseur du vignoble champenois, a énormément contribué. Au nom de la presse, M. Martin Schlappner, de la «NZZ», s'est livré à un spirituel exercice de style sur le thème de la craie qui donne aux crus leur bouquet et leur légèreté. Il restait au délégué du CIVC à dire tout le plaisir qu'il éprouvait chaque fois à se retrouver en Suisse et à remercier ses hôtes de tout ce qu'ils avaient fait pour que sautent autant de bouchons. Parti le matin même d'Epernay, M. Dargent apportait aussi de bonnes nouvelles de la vigne: elle est en pleine floraison, la récolte sera sans doute moyenne en quantité mais elle devrait quand même plafonner à 160 millions de bouteilles.

UN AUTRE CHAMPENOIS

Bouclant la boucle, M. Enders a rendu hommage à son prédécesseur qui, comme le champagne, a été avant tout l'artisan d'un savoir-faire et d'un savoir-vivre. Commencée par un cordon rouge d'illustre rang, la soirée, mijotée par Mme Bircher, s'acheva avec la carte d'or d'un célèbre veuvage. Et M. Dargent a quitté Zurich avec une édition rare des fables de La Fontaine que lui a offerte M. Ott. On ne pouvait mieux choisir: Jean avait de l'esprit et il était, lui aussi, Champenois. Cl.-P. Ch.

Suppléments de prix sur les denrées fourragères

BERNE (ATS).– Avec effet au 1er juillet 1981, le département fédéral de l'économie publique a augmenté les suppléments de prix sur l'avoine de 4 fr., sur le blé de 7 fr., sur le seigle de 8 fr. et sur l'orge de 10 fr., ce qui les porte à 14 fr., respectivement 25, 21 et 29 fr. les 100 kilos.

Les modifications sont dues en partie aux allégements intervenus dans la prise en charge de farine et de flocons de pommes de terre destinés à l'affourragement. Etant donné que ces produits ne doivent plus être pris en charge à partir du 1er juillet 1981, il en résulte une diminution des frais de prise en charge de 1 fr. 25 les 100 kilos.

Par ailleurs, le prix de seuil (prix rendu Suisse des produits importés, après dédouanement) des céréales fourragères a été relevé de 1 fr. 50 les 100 kilos, ce qui le porte à 64 francs.

De plus, le prix à l'importation des céréales fourragères est partiellement tombé au cours du dernier trimestre. Les modifications arrêtées doivent permettre de fixer à nouveau le prix rendu au même niveau que le prix de seuil. C'est également pour la même raison que le supplément de prix sur le maïs doit être rabaissé de 2 fr., pour le porter à 15 francs les 100 kilos.

Enfin, les suppléments de prix sur les farines de poisson et de viande, non tributaires d'une prise en charge des pommes de terre, sont réduits de 1 fr. respectivement 2 fr., à 3 fr. respectivement 9 fr. les 100 kilos, afin de les adapter, pour le moins partiellement, aux prix pratiqués sur le marché mondial. Ainsi le supplément de prix sur les farines de poisson dont la provenance des pays de l'AELE peut être rétablie, est complétement remboursé.

FRIBOURG

Officiel: le syndic de Fribourg renonce

La fin du règne Nussbaumer

«Je suis triste et mélancolique. Parce que j'aime ça»: la mort dans l'âme, Lucien Nussbaumer, syndic de Fribourg depuis 15 ans, conseiller communal depuis 1954, a dit, hier, qu'il ne sollicitera plus de mandat à la commune. En annonçant ainsi la fin d'un règne qu'on pressentait, il entend mettre les choses au clair. Et notamment pour son parti, le libéral-radical.

Le «ça» du «j'aime ça» que nous a confié le syndic ne se résume pas en trente petites lignes. Et puis, Lucien Nussbaumer ne tient pas à faire un bilan: «J'ai encore huit ou neuf mois pour faire mon bilan». Pourquoi avoir rendu publique cette décision un après-midi d'été? «Je voulais informer mon parti suffisamment tôt avant les élections communales de mars 1982. Et je voulais laisser passer les plus importantes des fêtes du 500me anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération». Président des villes suisses depuis deux ans, M. Nussbaumer quittera cette charge. Mais il ne sait pas quand exactement. Pour la petite histoire qui fait la grande, M. Nussbaumer est le troisième syndic qui aura accompli durant quatre législatures la plus haute mission de la ville. Il est en bonne compagnie, notamment avec Pierre Aeby, qui fut conseiller national. Siéger à Berne: cet honneur fut toujours refusé au syndic de Fribourg, minoritaire radical élu grâce aux socialistes, en 1966, pour succéder à Max Aebischer. Dix-neuvième syndic de Fribourg depuis 1978, Lucien Nussbaumer ne sait pas encore ce qu'il fera de sa retraite. Agé de 62 ans, il brigue en revanche, cet automne, un nouveau mandat de député au Grand conseil, où il siège depuis trente ans.

SYNDIC DÉMO-CHRÉTIEN

La place laissée chaude par M. Nussbaumer a de fortes chances de revenir à son dauphin, le vice-syndic Claude Schorderet, 46 ans, démocrate-chrétien, à l'exécutif depuis 1974. Ce qui est sûr, c'est que le Conseil communal de 1982 aura un visage grandement nouveau. Sur neuf élus, quatre sont partants: MM. Nussbaumer (rad), Friedly (soc), Kaeser et Bourgknecht (DC). M. Bourgknecht en fait n'a pas clairement indiqué ses intentions. Hier, il n'était pas à la séance où le syndic, très ému, a fait connaître les siennes.

Pierre THOMAS

Curieuse affaire en Singine

Un chauffeur de taxi attaqué

Lundi soir, un chauffeur de taxi de l'entreprise «Amical» à Fribourg, M. Celso Iglesias, 37 ans, a été grièvement blessé par deux inconnus. Il a été découvert par un habitant de la région de Hirschmatt (BE), non loin de Zumholz et de Planfayon. Les polices bernoise et fribourgeoise enquêtent, sur les ordres du juge d'instruction de Schwarzenburg (BE). Souffrant de coups de couteau au crâne et d'une fracture du crâne, le chauffeur de taxi a été hospitalisé à Fribourg.

Lundi soir, vers 22 h 30, un appel téléphonique arrivait à la centrale de la compagnie de taxis. Le véhicule de M. Iglesias – un fidèle employé de la maison, qui fait le service de nuit depuis cinq ans – fut dépêché au carrefour Saint-Barthélémy. Le chauffeur dit alors par radio qu'il se rendait à Alterswil. La compagnie ne reçut plus le moindre signe de vie jusque dans la nuit. Vers minuit, un habitant de Chrutten, près de Guggisberg, découvrit, en rentrant chez lui, le chauffeur de taxi, gisant dans son véhicule et baignant dans une mare de sang. La vitre avant gauche du taxi avait été fracturée. Le chauffeur, à demi-conscient, fut transporté chez celui qui le découvrit, avant que les secours – police et ambulance – ne viennent de Schwarzenburg.

Que s'est-il passé entre 22 h 30 et minuit? Le tachygraphe marquait une cinquantaine de kilomètres que le taximan et ses passagers auraient accomplis, en zig-zag, en Singine. Qui étaient les agresseurs? Il semble que ce soient de jeunes gens. Le juge d'instruction dit avoir des «suspects». Mais aucune arrestation n'a été faite. Pourquoi le chauffeur n'a-t-il pas alerté Fribourg? Mystère... Tout comme le mobile de l'agression: le porte-monnaie de la victime a été dérobé. Il contenait 80 francs. En revanche, les agresseurs – qui pourraient être deux ou trois, accompagnés d'un chien – n'ont pas trouvé le porte-monnaie de service du malheureux chauffeur.

P. T. S.

DANS LE CANTON

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé, hier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe.

L. R.-G. est renvoyé devant le tribunal pour perte de maîtrise, excès de vitesse et ivresse au volant. Le 10 mai 1981, vers 2 h 30, le prévenu circulait sur la route cantonale La Chaux-de-Fonds - La Vue-des-Alpes. Dans le virage de la Motte, à la suite d'une vitesse excessive, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci fut déporté sur la gauche au moment où un automobiliste, circulant normalement en sens inverse, arrivait. Une collision s'ensuivit. Deux personnes durent être transportées à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. S'il admet l'ivresse au volant (taux moyen 1,60 g/kg), le prévenu prétend que le point de choc se serait donné sur sa propre voie de circulation. Ce fait n'est pas du tout confirmé par le rapport de police qui situe ce choc sur la voie de l'autre automobiliste. Mais l'avocat du prévenu n'en démord pas et demande une vision locale. Son client aurait retrouvé, sur les lieux de l'accident, une croix à la craie faite par la gendarmerie.

EXPLICATIONS

– Lorsque l'on sait, par une expertise déposée devant ce même tribunal dans une autre affaire, continue l'avocat, qu'un pneu crevé effectue quelques tours complets avant de laisser des traces sur la chaussée, il n'est pas exclu que, dans le cas présent où le pneu du prévenu a également été crevé lors du choc, que celui-ci se soit donné sur l'autre voie de circulation.

Le tribunal s'est alors rendu immédiatement sur place et, avec l'aide de la gendarmerie, a constaté que la croix à la craie... ne se trouvait pas sur la piste du prévenu, mais sur l'autre.

Le tribunal retient finalement l'ivresse au volant, la vitesse excessive et la circulation à gauche d'une ligne de sécurité et, tenant compte de l'ensemble des circonstances, notamment de la récidive de l'ivresse au volant, condamne L. R.-G. à 15 jours d'emprisonnement ferme, 200 fr. d'amende et 300 fr. de frais.

CHEZ-LE-BART

Collision en chaîne

Hier vers 16 h, à Chez-le-Bart, au volant d'une camionnette, M. J.-C. V., de Neuchâtel, circulait sur a N5, direction Saint-Aubin. Arrivé dans le virage à droite, situé à l'est de la ferme de la Brosse, à la suite d'une inattention il n'a pas été en mesure d'arrêter son véhicule derrière l'auto de Mme I. Z., de Hambourg, qui était à l'arrêt sur la piste de droite. Une collision s'ensuivit. Sous l'effet du choc, la voiture de Mme I. Z. heurta à son tour l'arrière de celle de M. H. S., de Vevey, qui était également à l'arrêt derrière d'autres véhicules. Dégâts.

BEVAIX

Cyclomotoriste blessée

Hier vers 18 h 15, à Bevaix, à cyclomoteur, Mme G. P., de Bevaix, circulait rue Adolphe-Ribaux, direction sud, avec l'intention d'emprunter rue du Temple, direction est. A la hauteur de l'intersection avec cette rue, malgré le «Cédez-le-passage», son véhicule entra en collision avec le motocycle conduit par le jeune P. S., d'Yverdon, qui circulait normalement rue du Temple, direction ouest. Les deux conducteurs tombèrent. Légèrement blessée, Mme P. s'est rendue chez un médecin.

CORTAILLOD

En rase-mottes sur les coteaux !

(c) Evoluant savamment et bruyamment au-dessus des coteaux, un hélicoptère d'«Air glacier» asperge les vignes contre le mildiou. Bien que ce ne soit plus une nouveauté, c'est toujours spectaculaire d'observer le travail de ce gros insecte qui, souvent, se voit d'en haut lorsqu'il fait du rase-mottes au basdes coteaux.

VALAIS

Après les inondations du Rhône

(c) La déception est grande dans les milieux agricoles de Saxon, Fully, Saillon. Aucune entente n'a été possible entre autorités et avocats des producteurs à la suite des inondations du Rhône. On sait que le fleuve a causé pour des centaines de milliers de francs de dégâts dans la plaine inondant des cultures de tomates, oignons, carottes et des vergers. Les producteurs soutiennent que ces inondations ont lieu depuis que l'on a entrepris des travaux de construction de l'autoroute. Jadis cela ne se produisait pas. Le lit du Rhône était étanche. On a rompu cette étanchéité en creusant le secteur pour la Nationale9. Les producteurs ont entamé une procédure. Une séance de conciliation a eu lieu mardi. Cela n'a rien donné. Les responsables de l'Etat du Valais et des routes nationales ont refusé d'endosser toute responsabilité. La procédure va donc se poursuivre. C'est malheureusement la bataille des experts qui va commencer.

Drogue : situation inchangée

BERNE (ATS). – Le nombre des toxicomanes fortement dépendants est demeuré stable. On avait estimé, l'année passée, qu'il y en avait environ 7000. La commission fédérale des stupéfiants, qui siégeait à Berne, a constaté une fois de plus que ce sont les adolescents et les jeunes adultes qui sont le plus menacés de devenir dépendants.

La commission, qui était présidée par le directeur de l'Office fédéral de la santé publique, M. Ulrich Frey, a enregistré avec satisfaction toute une série de progrès dans la prévention de la toxicomanie et de l'assistance aux drogués. Des programmes d'éducation ont été introduits dans certaines écoles et des centres de consultation ont été créés. Le nombre des places de traitement de longue durée a légèrement augmenté (280 au lieu de 258).

Un groupe de travail institué au sein de la commission devra s'occuper des problèmes de prévention et de traitement. Des propositions seront élaborées à l'intention des cantons. En ce qui concerne l'abus des médicaments, la commission a été informée des mesures prises récemment au sujet des analgésiques à base de phénacétine et des combinaisons d'analgésiques avec des substances psychoactives. Les restrictions adoptées, notamment la mise sous ordonnance de certains analgésiques, devraient contribuer à empêcher les abus de ces médicaments.

GENÈVE

Dans six mois ouverture du nouveau Palais des expositions

GENÈVE (ATS). – Le nouveau Palais des expositions de Genève sera inauguré le 18 décembre. Comme les journalistes ont pu le constater mardi lors d'une conférence de presse, les travaux avancent rapidement et les finitions se préparent déjà.

Dans trois mois, une partie de l'équipe des organisateurs, dirigée par MM. R. Huser, directeur, et Ed. Gobits, chef de presse, quitteront les vétustes locaux de la plaine de Plainpalais pour s'installer au Grand-Saconnex, face à l'aéroport, face aussi aux chantiers de la prolongation de l'autoroute, de la nouvelle halle de fret et de la gare CFF de l'aéroport, à deux pas du «World trade center», qui va doubler sa surface. C'est ainsi une fantastique concentration de vie économique qui s'édifie à Cointrin, comme l'a relevé dans son discours le conseiller d'Etat Alain Borner.

M. F. Peyrot, président du salon de l'automobile, a pour sa part expliqué le nouvel organigramme des sociétés qui exploitent le Palais des expositions.

Inquiétudes d'un député radical zuricois

Les pays de l'Est s'intéresseraient de plus en plus à notre infrastructure

BERNE (ATS). – Les services de renseignement des pays de l'Est s'intéressent de plus en plus aux plans et autres documents qu'ils pourraient se procurer sur des installations d'infrastructure suisses. Pour le conseiller national Rudolf Friedrich (rad/ZH), qui a déposé une interpellation sur ce sujet, le danger d'attaques et d'actes de sabotage s'en trouverait agrandi en cas de conflit.

Le député zuricois demande au Conseil fédéral s'il est disposé à user de son influence auprès de l'administration fédérale, mais aussi auprès des cantons, des communes et des entreprises privées, pour que les plans et autres documents importants ne parviennent pas en mains de tiers. Si les bases juridiques pour une telle action manquent, il conviendrait, estime M. Friedrich, que l'on prépare immédiatement un projet de loi ou d'arrêté.

Pour M. Friedrich, les pays de l'Est s'intéressent aux installations électriques ou d'approvisionnement en eau, aux télécommunications, aux réserves de carburants, aux routes et aux voies de chemin de fer. La «Deutsche Bücherei» à Leipzig (RDA) et une organisation appelée «Cartactual», à Budapest, cherchent à obtenir des cartes et des documents sur la Suisse (par exemple, sur un tunnel routier à travers les Alpes, sur des ponts autoroutiers, etc.). Selon M. Friedrich, les autorités locales, en Suisse, agréent les requêtes de ces organisations, dans l'ignorance où elles se trouvent de la portée véritable du service qui est demandé.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

ÉLECTIONS EN ISRSAËL

Peres «grignote» des voix à Begin

TEL-AVIV (AP). – Le parti travailliste de M. Shimon Peres était légèrement en tête sur la coalition du Likoud de M. Menahem Begin, selon une projection de la télévision israélienne rendue publique hier peu après 22 h locales (même heure à Neuchâtel), après la clôture des bureaux de vote.

Il obtiendrait 48 ou 49 sièges contre 47 au Likoud actuellement au pouvoir. Comme prévu, aucun des deux grands partis n'a réussi à obtenir à lui seul la majorité des 120 sièges à la Knesset (chambre), ce qui promet de longues négociations entre les multiples formations israéliennes pour la formation d'une coalition.

PATIENCE

Les dirigeants travaillistes se sont félicités des premières projections, mais ont refusé d'indiquer quelle coalition ils envisageaient pour former un gouvernement. D'après M. Bar-Lev, un des dirigeants du parti travailliste, la nature de la coalition «sera plus claire dans les jours à venir, ou peut-être dans quelques semaines».

Quant à M. Burg, ministre de l'intérieur dans le gouvernement Begin et une des principales figures du parti national religieux dont les députés semblent devoir être, comme toujours, le complément indispensable à toute coalition, il a déclaré qu'il préférait reconduire son alliance avec le Likoud. «Le Likoud et le bloc religieux sont d'ores et déjà dans la zone des 60 sièges», a-t-il dit. Les projections accordent à ce parti six sièges, contre dix dans la précédente chambre.

Rejoindre le parti travailliste lui semble peu réaliste. Toutefois, en raison de la complexité de la situation, «il n'est pas impossible» que de nouvelles élections soient organisées d'ici quelques mois.

MOSHE DAYAN

Le scrutin semble devoir constituer une défaite pour le général Moshe Dayan. Les projections n'accordent qu'un seul siège au parti que l'ancien ministre des affaires étrangères avait fondé trois mois seulement avant les élections. Les sondages lui accordaient alors entre huit et quinze sièges à la future chambre.

Le général a admis sa défaite. Mais il a déclaré qu'il ne comptait pas se situer «hors du cercle d'influence» et qu'il envisageait de participer à une coalition en étudiant toutes les offres qui lui seraient faites.

La télévision israélienne a souligné à plusieurs reprises, au cours de la soirée électorale, que les projections n'étaient que des fourchettes, et non pas des résultats définitifs.

Lors des élections de 1977 cependant, les projections avaient prédit le résultat final. Et à un siège près...

PRÊT

Après ces premières projections, M. Shimon Peres a déclaré que son parti était prêt à gouverner. M. Peres a indiqué: «Notre parti a reçu le mandat de conduire le pays. Nous avons gagné 50 % de sièges en plus, ce qui est un succès sans précédent dans les annales des élections législatives israéliennes».

Voiture en feu

Les premiers secours de La Chaux-de-Fonds sont intervenus, hier soir à 19 h 40, pour un feu de voiture dans un atelier de carrosserie. Après vingt minutes d'efforts, l'équipe engagée est devenue maître du sinistre. Une voiture de tourisme a été mise hors d'usage.

Les «Stones» et le «reggae»

NEW-YORK (AP).– Keith Richards, le guitariste des Rolling-Stones, a déposé plainte contre un éditeur de disques qu'il accuse d'avoir usé sans son autorisation de son nom et de son image pour promouvoir un nouvel album de «reggae».

En déposant sa plainte lundi, le guitariste britannique a admis qu'il avait assisté à l'enregistrement du disque, mais qu'il n'avait jamais autorisé que l'on imprime sur les publicités «avec Keith Richards» et que l'on publie son portrait au dos de l'album.

L'album en question est intitulé «Holding out my love to you». C'est le premier disque d'un chanteur de «reggae» appelé «Max Romeo», que Keith Richards avait rencontré à la Jamaïque, où il vit actuellement.

Après la condamnation du Grand Timonier

La Chine populaire tourne la page Mao

PEKIN (AP). — La Chine vient de connaître en ce début de semaine une nouvelle étape de sa « démaoisation » et du renforcement du pouvoir de son numéro un actuel , M. Deng Xiaoping.

Après l'annonce par le parti, lundi, du remplacement à sa tête de M. Hua Guofeng (choisi par Mao comme son successeur) par M. Hu Yaobang (un ami de M. Deng), le parti communiste chinois a publié mardi la condamnation de Mao Tsé-toung la plus dure et la plus virulente, affirmant pour la première fois dans un document historique que l'ancien Grand Timonier avait personnellement écarté M. Deng.

La publication de cette déclaration et les changements à la tête du parti, mettent un point final à l'ère Mao en Chine, à quelques jours de la célébration du 60me anniversaire du parti, le 1er juillet. Ils ont donné lieu à des débats houleux et ont menacé de diviser le parti entre disciples de Mao et partisans de M. Deng.

Le document, de 35.000 mots, qualifié de « catastrophe », « chaos », « agitation » et « désastre » la révolution culturelle de 1966-1976 « lancée et conduite par le camarade Mao Tsé-toung. Mao n'était pas un initiateur à l'écart de l'action, mais un maladroit qui a été actif et a refusé d'accepter la « correction systématique », formulée par M. Deng, des erreurs qu'il avait faites pendant la révolution culturelle, poursuit le document. Mao a alors « déclenché le mouvement pour critiquer M. Deng (...), plongeant une nouvelle fois le pays dans le désordre ».

En 1976, ajoute le document du PC chinois, Mao « a évincé le camarade Deng Xiaoping de tous ses postes à l'intérieur et à l'extérieur du parti ».

ACCUSATIONS

Le document décrit le fondateur de la Chine moderne comme un homme qui était devenu suffisant, arrogant, éloigné des masses. Il affirme qu'il a commis des erreurs après 1957 dans le programme économique du « Grand bond en avant » qu'il n'a jamais souligné l'importance de la lutte des classes, qu'il « imaginait » dans les dernières années de sa vie que sa théorie et sa pratique étaient marxistes et essentielles pour la Chine.

« Le culte du camarade Mao Tsé-toung a été frénétiquement poussé à l'extrême », le Grand timonier a rendu les choses encore pires en plaçant sa femme Jiang qing et d'autres « radicaux » à des postes importants, et la révolution culturelle a été « le recul le plus sévère et a provoqué les pertes les plus lourdes dans le parti, l'Etat et le peuple », poursuit le document.

Celui-ci souligne également le rôle négatif joué par M. Hua Guofeng, qui vient d'être écarté. Ce dernier est accusé d'avoir mené à bien la politique erronée de Mao, et de s'être opposé au redressement des injustices.

CEPENDANT...

La page Mao est donc bien tournée en Chine, au profit de la page Deng Xiaoping. Le document cependant, dans sa conclusion, souligne le rôle premier joué par Mao dans les premières années de la République et sa contribution dans la révolution.

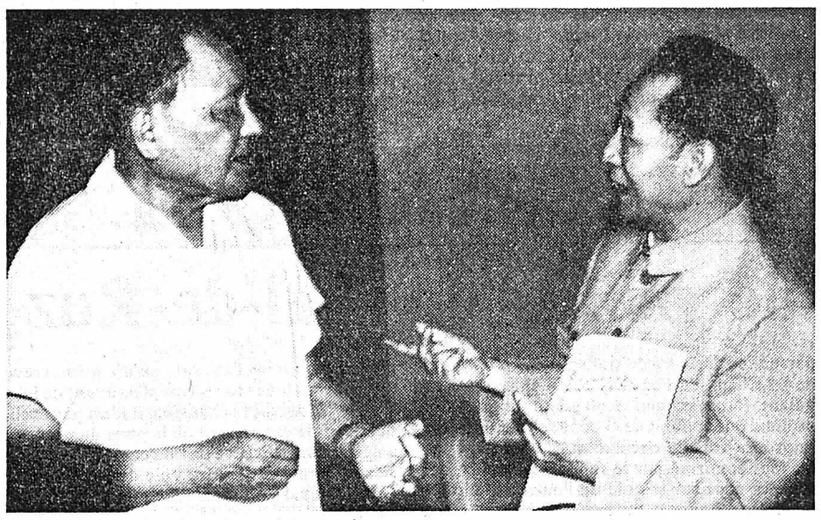

Deng Xiaoping (à droite) s'entretient avec Hu Yaobang le nouveau président du PC chinois. (Téléphoto AP)

Sur le front du nucléaire

PARIS (AP). — Dans un rapport publié mardi et censé donner pour la première fois un « large aperçu » sur ce sujet, l'agence pour l'énergie nucléaire (AEN) qui dépend de l'OCDE, évalue les risques d'accidents dans le cycle du combustible nucléaire.

« Il y a eu des accidents », écrit M. J. P. Olivier, secrétaire de l'AEN « certains ont eu de sérieuses conséquences pour les opérateurs ou l'environnement à l'intérieur de l'usine mais n'ont pas provoqué de dégâts en dehors des limites de l'installation.

« Avec l'expérience, les programmes de recherches et les structures administratives existantes, les autorités chargées de la sécurité sont capables de surveiller de très près l'évolution de la situation d'ensemble », ajoute-t-il. « Cela ne veut pas dire que d'autres progrès ne sont pas nécessaires, en particulier pour comprendre le processus d'éventuels accidents et réduire les risques d'incendie, d'explosion et d'état critique.

EN 1990 ?

« L'attention doit également être de plus en plus portée sur les programmes de formation des équipes, l'analyse de l'erreur humaine et les mesures destinées à réduire leurs effets ».

Le rapport note que 193 centrales nucléaires sont actuellement en service dans les 24 pays membres de l'OCDE et qu'il y en aura en principe 408 en 1990, ce qui devrait permettre de faire passer la part de l'électricité d'origine nucléaire de 11 à 25%.

En 1980, huit centrales, dont cinq en France, ont été mises en exploitation commerciale.

Manifestation à Dusseldorf contre les accusés. (Téléphoto AP)

Verdict au procès du camp de Majdanek

DUSSELDORF (AP). – Après l'un des procès les plus longs de l'après-guerre, Hermine Ryan a été condamnée mardi à la réclusion à perpétuité pour sa responsabilité dans la mort de plus de 100.000 détenus du camp de concentration de Majdanek durant la dernière guerre.

Cette peine est la plus forte prévue par le code pénal ouest-allemand. Elle avait été requise également contre cinq autres gardiens qui ont été condamnés à des peines allant de trois à douze ans de prison. Un ancien caporal SS, Heinrich Groffmann, maintenant âgé de 60 ans, a été relaxé faute de preuves suffisantes. Son acquittement avait été demandé par l'accusation.

LA RÉCLUSION

Le procureur avait requis trois peines de réclusion à perpétuité contre Hermine Ryan-Brausteiner, 61 ans, qui épousa un soldat américain après la guerre et vécut pendant de nombreuses années aux Etats-Unis. Le juge Bogena a prononcé deux peines de prison à vie pour l'ex-gardienne du camp nazi construit en 1941 près de Lublin, en Pologne, et où moururent entre 250.000 et 1.500-000 détenus avant qu'il ne soit libéré par les troupes soviétiques en 1944.

Ce camp était l'un des plus grands édifiés par les nazis pour appliquer leur « solution finale à la question juive ». Des Tziganes, des Ukrainiens, des Polonais, des Russes ainsi que des « indésirables », tels les homosexuels et les attardés mentaux, y furent envoyés à la mort

DEPUIS LE 26 NOVEMBRE 1975

Le procès a été particulièrement long puisqu'il s'est ouvert le 26 novembre 1975, ce qui a provoqué des protestations de la part des Israéliens, des Polonais et des Russes réclamant une sanction exemplaire des coupables. Des manifestations se sont déroulées dans les rues de Dusseldorf pour réclamer des peines sévères contre les anciens bourreaux. La lecture du verdict mardi a provoqué des protestations dans la salle, malgré la présence d'un service d'ordre renforcé.

Les miliciens de Zahlé se sont rendus...

KSARA (AP). - Une centaine de miliciens chrétiens ont quitté mardi la ville de Zahlé et rendu leurs armes lourdes, mettant fin à des affrontements avec les troupes syriennes de la force pan-arabe de dissuasion qui duraient depuis trois mois.

Un contingent de 400 à 500 policiers et gendarmes libanais a pénétré à l'aube dans la ville pour assurer l'évacuation des miliciens. Les policiers sont demeurés sur place. Ils doivent assurer le maintien de l'ordre en vertu d'un accord conclu par l'intermédiaire de médiateurs arabes.

Les affrontements avaient commencé le 1er avril quand les forces syriennes stationnées au Liban sous mandat de la Ligue arabe décidèrent d'empêcher les miliciens de construire une route reliant la ville aux montagnes occidentales contrôlées par les chrétiens.

Les combats s'étendirent bientôt aux montagnes et à la capitale, et l'aviation israélienne intervint en détruisant deux hélicoptères syriens le 28 avril, ce qui amena le président Assad à installer dans l'Est du Liban des missiles Sam-6 de fabrication soviétique. Israël menaça de les détruire, mais Damas refusa de les retirer, ce qui fit monter la tension dans la région.

Selon la radio libanaise, qui a annoncé mardi le départ des phalangistes, le règlement à Zahlé pourrait aider les ministres des affaires étrangères qui cherchent une solution à long terme de la crise libanaise déclenchée en 1975.

DES MILLIERS DE PERSONNES

Pour le quotidien de Beyrouth « As safir » (pro-syrien), l'accord mettant fin au siège de Zahlé prévoit que les miliciens chrétiens devaient rendre leurs armes lourdes, les mortiers, les canons et fermer leurs bureaux politiques, la police libanaise se chargeant de la sécurité dans la vallée stratégique et la route principale.

Des dizaines de milliers d'habitants de Zahlé se sont rassemblés pour des messes spéciales célébrant la fin de ce siège qui a fait 300 morts et 600 blessés. La ville, seul fief catholique dans la vallée de la Bekaa, était approvisionnée de temps en temps par des convois de la Croix-Rouge.

A Beyrouth-est, la mission de la Croix-Rouge ressemble un peu à un camp retranché. (Téléphoto AP)

Les missiles

DAMAS (Reuter). - Si Israël détruit nos missiles installés au Liban, nous les remplacerons, a affirmé le président Assad dans une interview.

Le chef de l'Etat syrien a déclaré que les forces armées syriennes attaqueront tout avion israélien qui bombarderait les missiles sol-air que Damas a installés dans la vallée de la Nekaa il y a deux mois et que, « si un missile est détruit, nous le remplacerons par un autre ».

Pour que sa maman retrouve Alfredo

FRASCATI (ITALIE) (AP). — Un puits de 68m, creusé pour tenter de ramener à la surface le corps du petit Alfredo Rampi, mort après être tombé dans un puits artésien le 10juin dernier, a été achevé.

Des experts ont précisé qu'une équipe de mineurs allait commencer aujourd'hui à creuser un tunnel horizontal au fond afin d'atteindre le puits artésien et de ramener le corps de l'enfant.

Alfredo, 6 ans, jouait près de chez ses grands-parents non loin de Frascati, à 25km au sud de Rome, lorsqu'il tomba dans le puits artésien.

Pendant près de 76heures, les pompiers tentèrent en vain de ramener le petit garçon à la surface. Il fut déclaré mort au bout de quatre jours. Depuis de l'azote liquide a été versé dans le puits pour empêcher la décomposition du corps de l'enfant.

Amedeo Pisegna, le propriétaire du terrain où se trouve le puits artésien, est en prison depuis le 18juin dernier sur ordre du juge d'instruction chargé de l'affaire qui l'a inculpé d'homicide involontaire.

Parallèlement, la mère d'Alfredo, a annoncé la fondation d'un centre de secours « Alfredo Rampi », « afin que personne ne coure plus jamais le risque de connaitre à nouveau la tragédie de mon Alfredo ».

CEE : un long tête-à-tête franco-anglais

LUXEMBOURG (AP). - Le président Mitterrand et Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, ont eu mardi matin, dans le cadre du sommet européen qui s'est tenu à Luxembourg, un entretien en tête-à-tête à la résidence de l'ambassadeur de France, qui s'est prolongé pendant près d'une heure autour d'un petit déjeuner « à la française », soit près du double du temps qui avait été prévu.

Il semble que le chef de l'Etat français et Mme Thatcher se soient « découverts » et il a été convenu d'ailleurs qu'ils se retrouveraient prochainement au sommet d'Ottawa pour des conversations politiques, puis à l'occasion du mariage du prince Charles (cette fois, la politique sera absente). En outre, l'idée d'une rencontre entre la France et la Grande-Bretagne, à Londres, a été retenue pour le mois de septembre.

S'agissant des relations bilatérales, le problème du mouton et celui de la pêche ont été examinés sans qu'un rapprochement, semble-t-il, ait pu être obtenu.

A propos de la situation économique de l'Europe, Mme Thatcher a insisté sur la lutte à mener contre l'inflation, et a marqué sa volonté de voir la Grande-Bretagne rester concurrentielle.

Mais c'est surtout à propos du proche-orient que la discussion est allée au fond des choses. Le président a rappelé son amitié pour Israël, ce qui ne l'a pas empêché de condamner les agissements de guerre de M. Begin. Cette amitié pour Israël d'ailleurs n'altère en rien, a-t-il dit, celle qu'il porte aux pays arabes comme il l'avait déjà indiqué au cours d'un entretien voici quelques années avec le président algérien Boumedienne.

Mme Thatcher s'est déclarée pour sa part fidèle à l'esprit du communiqué du sommet de Venise qui envisage le règlement global du problème.

Le président de la République, en revanche, a rappelé que les Palestiniens ont droit à une patrie, ce qui implique qu'Israël ait droit à une existence propre assortie des garanties nécessaires.

Dans leur communiqué final, les Dix ont évoqué la réunion éventuelle d'une conférence sur l'Afghanistan.

Mme Thatcher-Mitterrand : une entente presque cordiale. (Téléphoto AP)

Le directeur de la prison de Téhéran assassiné

BEYROUTH (AP). — Louant la mémoire des victimes et scandant des slogans anti-américains, plus d'un million d'Iraniens se sont rassemblés mardi pour les funérailles des 72 victimes de l'attentat de dimanche soir au siège du parti républicain islamique, a rapporté Radio Téhéran.

Le président du parlement, M. Rafsandjani, s'adressant à la foule, a déclaré : « frères et sœurs, ce massacre ne doit pas affaiblir notre détermination. Nous avons deux fronts : l'un sur le champ de bataille (contre l'Irak), l'autre à l'intérieur. Avec votre détermination, vous pouvez battre l'ennemi et la cinquième colonne qui essaye de créer des désordres », a-t-il ajouté, cité par la radio.

AU MICRO

M. Rafsandjani a ensuite tendu le micro à un homme, qui a déclaré : « Ce qui s'est passé ici était un crime américain. Les crimes de l'Amérique sont bien connus tout autour du monde. L'Amérique se qualifie elle-même de pays civilisé. Une telle civilisation est une civilisation barbare. C'est une civilisation qui asservit le genre humain ».

Le commentateur de Radio-Téhéran a précisé que la foule était composée de « millions » de personnes, et chantait « tout l'Iran est Kerbala, l'Amérique est battue » (Kerbala est le lieu où l'un des premiers chefs musulmans sunnites a été tué).

Dans de nombreuses autres villes du pays, des manifestations de deuil ont été signalées. Lundi, 7000 personnes avaient défilé dans les rues de Téhéran, où les magasins sont restés fermés.

Par ailleurs, le directeur de la célèbre prison Evin de Téhéran, a été assassiné, a rapporté l'agence Pars, qui a ajouté qu'un communiqué du bureau du procureur révolutionnaire avait affirmé que le directeur « a été assassiné par des agents américains ».

DEPUIS JANVIER 1979

(La prison Evin, dans les environs de Téhéran, est devenue le lieu d'emprisonnement des opposants politiques au régime du parti républicain islamique. C'est également l'endroit où des centaines de personnes ont été passées par les armes par des pelotons d'exécution depuis la chute de la monarchie en janvier 1979).

Un fait par jour

RFA : conflit des générations

En Allemagne fédérale (RFA) aussi, les manifs succèdent aux manifs avec leur cortège de violences, de barricades, de voitures démolies, de devantures brisées, de blessés... Une des dernières nuits d'émeute a fait 104 blessés parmi les policiers de Berlin-Ouest (on ignore leur nombre chez les manifestants) et a provoqué des « manifestations de solidarité » dans la plupart des villes de la RFA.

Dans tout le pays, on s'efforce de trouver les causes réelles de cette ébullition, que ce soit dans la presse, au cours d'émissions télévisées ou de réunions politiques, mais sans grand succès. Du côté de la jeunesse turbulente on dit notamment vouloir soutenir les « squatters », autrement dit ceux qui s'obstinent à aller occuper des immeubles vides et voués à la démolition. C'est même ce qui « justifia » les dernières émeutes de Berlin-Ouest, où la police fit évacuer deux des 140 immeubles occupés par les « squatters ».

Pour la grande majorité des Allemands, ce n'est toutefois là qu'un prétexte. Le but des émeutiers, adroitement manipulés par d'habiles agitateurs obéissant à de mystérieuses consignes, serait en réalité de « destabiliser » le pays pour y établir une dictature de gauche ou de droite, les extrémistes des deux bords pouvant avoir provisoirement des intérêts communs.

Certains font naturellement un rapprochement entre les événements d'aujourd'hui et ceux de mai 68, mais ce n'est pas l'avis de tout le monde. Un sociologue allemand déclarait récemment que les émeutiers d'il y a onze ans voulaient prendre la place de leurs aînés pour créer un monde à leur façon (monde qu'ils étaient d'ailleurs bien incapables de décrire), alors que ceux d'aujourd'hui ne visent qu'à détruire et à ridiculiser l'armée et la police.

Trouver une solution apparaît d'autant plus difficile, en RFA, que les trois grands partis se sentent de plus en plus délaissés par la jeunesse et croient bien faire en ménageant la chèvre et le chou, ce qui ne fait finalement que des mécontents.

Léon LATOUR